



**TERRITOIRES
ET CITOYENS
EN OCCITANIE**
AGIR SUR SON TERRITOIRE
POUR LE BIEN COMMUN



UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès



FACE AUX ALÉAS HYDRO-CLIMATIQUES : DE L'INTELLIGENCE PRATIQUE ISOLÉE À UNE DÉMOCRATIE DU « FAIRE ENSEMBLE »

*À l'écoute de l'adaptabilité citoyenne dans le Gard,
les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne
- Région Occitanie*



Sophie Dartois

Mémoire de Master 2 · Urbanisme et aménagement · 2026
Parcours Action locale et projets de territoire (APTER)

Sous la direction de **Laurence Barthe**, maîtresse de conférences
Le tutorat de **Sylvain Pambour**, consultant-facilitateur pour TCO
et **Paulette Salles**, administratrice TCO et bénévole à l'UNADEL

Document d'engagement sur la non utilisation de textes générés par l'IA, sur le non plagiat et pour le référencement des sources

Je soussigné·e l'auteur·ice Sophie DARTOIS

Du mémoire *Face aux aléas hydro-climatiques : de l'intelligence pratique isolée à une démocratie du « faire ensemble »*

Certifie que ce mémoire est **ma stricte production personnelle** et que **l'utilisation de sources diverses (littératures scientifiques, productions professionnelles, outils IA générative selon les limites indiquées) est systématiquement référencée.**

Je connais les répercussions que peut avoir le non-respect de cet engagement.

Concernant les possibilités de l'IA générative, je précise son utilisation dans ce tableau d'engagement :

Type d'utilisation	Explications	Pour le mémoire APTER
Correction formelle de texte	Utiliser un outil IA pour corriger les fautes	Non utilisée
Reformulation de texte	Utiliser un outil IA pour améliorer le style littéraire	Interdit
Création d'images	Utiliser un outil IA pour créer ou améliorer une image existante	Interdit
Traduction de texte	Utiliser un outil IA pour traduire un contenu	Non utilisée
Synthèse de texte	Utiliser un outil IA pour synthétiser des écrits existants, raccourcir, résumer du contenu	Interdit
Génération d'idées	Utiliser un outil IA pour aider à définir la structure d'un travail, dégager les axes de recherche, les thématiques à développer	Interdit
Indexation des références bibliographiques	Centralisation de mes sources bibliographiques (PDF, articles, site internet) et mes documents personnels au sein de Notebook LM : gain de temps pour retrouver une information	Utilisée

Remerciements

Ce mémoire est avant tout le fruit de belles rencontres que je tiens à remercier ici.

Tout d'abord, je remercie chaleureusement Laurence Barthe de m'avoir ouvert les portes de l'association *Territoires et Citoyens en Occitanie*. Dans un premier temps, sa confiance m'a permis de me saisir d'une problématique sensible et résolument née d'intérêts convergents, puis, dans un second temps, de mener cette recherche avec une entière autonomie.

Un grand merci également à Paulette Salles pour sa douceur et sa présence lors des sessions du *Collectif du deuxième étage* ainsi qu'à Sylvain Pambour pour sa présence par-delà les distances. Merci à Laurent Bégou et à l'équipe de la Fédération départementale des MJC 31, à Carole Bégel et sa bonne humeur, et à Walter Benazet pour sa gentillesse couplée à son sens de l'humour.

Évidemment, toute ma reconnaissance va aux personnes avec qui j'ai partagé de précieux temps d'échange sur le terrain. Bien que l'anonymat requis par la recherche m'empêche de les nommer, leur bienveillance et la force de leurs initiatives portent ce mémoire de bout en bout.

Enfin, mes pensées les plus douces vont à Antoine, qui a partagé le quotidien de cette recherche, les hauts et les bas, apaisant mes angoisses et trouvant toujours les mots justes, comme d'habitude. Je n'oublie pas non plus Z. et O., qui ont su me faire sortir la tête de l'écran pour quelques ronronnements, ni mon fidèle ventilateur, sans qui j'aurais sans aucun doute fondu avant même d'écrire ces lignes.

Sommaire

Remerciements.....	3
Sommaire.....	4
Introduction.....	5
I) Écouter le climat local : de la reterritorialisation des risques au pouvoir d’agir citoyen.....	8
1. Le “risque territorial” au delà des statistiques.....	8
2. Du rôle de la démocratie locale et de ses outils pour rendre visibles les vulnérabilités.....	16
3. Oser se dire « sachant-es » : la justice cognitive pour affirmer l’expertise citoyenne.....	21
II) Enquêter sur la mètis citoyenne à l’épreuve des aléas climatiques.....	29
1. Arpenter les territoires : méthodologie et terrains choisis.....	29
2. L’intelligence pratique comme capacité de réponse : vers une robustesse territoriale.....	40
a. L’épistémologie du terrain : de l’observation sensible à l’autodidaxie.....	40
b. La pratique agroécologique et régénérative face aux aléas géophysiques.....	44
c. Vers l’expertification et la politisation du savoir profane.....	48
3. Réactiver la mémoire des territoires : quand le vernaculaire nourrit le génie écologique.....	51
a. Les héritages matériels et paysagers : regarder en arrière pour mieux absorber les chocs.....	53
b. Des alliances biologiques au génie écologique : vers la santé préventive systémique.....	58
c. L’autonomie et la transmission comme communs territoriaux pour contrer l’amnésie.....	61
III) L’écologie du lien : panser les relations collectives pour penser la robustesse territoriale.....	64
1. Les limites des initiatives citoyennes : entre crise de l’engagement et vulnérabilité systémique.....	64
a. L’engagement associatif : des motivations individuelles à la crise du bénévolat.....	64
b. L’épuisement de la mètis isolée : charge mentale et burn-out.....	66
2. Être robustes : de la bulle autonome au réseau.....	68
a. Cultiver l’informel et la mémoire territoriale à travers l’interconnaissance.....	68
b. Co-opérer : de nécessaires frictions et du temps pour penser.....	70
3. Cueillir, traduire et tisser : l’organisation-frontière pour outiller l’intercognitivité.....	72
a. L’intercognitivité, un rôle de traduction à l’interface des savoirs.....	73
b. L’animateur·ice en « cueilleur-passeur » : l’éthique de l’accompagnement.....	74
c. Outiller la démocratie du faire : imaginer demain ensemble.....	75
Conclusion.....	79
Bibliographie.....	83
Table des figures.....	89
Annexes.....	90

Introduction

« La plus grande inconnue ne réside peut-être pas dans les variations des courbes climatiques : qu'il fasse plus chaud, humide, venteux, voire plus froid, elle se situe plutôt dans la faculté qu'aura l'humanité à s'y adapter écologiquement, socialement et politiquement. »

Dupont, J. (2024) *Imaginer demain : Chroniques cartographiques d'un monde à venir*. Armand Colin.

Au-delà des chiffres et des modèles météorologiques, le dérèglement climatique s'incarne par des réalités locales différenciées qui dépendent des vulnérabilités intrinsèques de chaque territoire. Ces dernières années, à l'échelle planétaire, le changement climatique a provoqué des bouleversements environnementaux d'une intensité inédite : mégafeux (près de dix-huit millions d'hectares brûlés au Canada en 2023), inondations (phénomène de la « goutte froide » en Europe, fin 2024) ou encore canicules (six-cents morts liées à la chaleur, en une seule semaine, en Colombie-Britannique en 2021).

Toutefois, si ces catastrophes médiatisées touchent nos imaginaires et influencent nos peurs, il convient de souligner qu'il serait trompeur de calquer ces représentations sur la diversité des géographies qui composent nos paysages : un même aléa ne traduira pas les mêmes **risques** d'un territoire à l'autre. En effet, un territoire situé et identifiable (une entité géographique *relativement* unifiée, telle qu'un centre-bourg, une forêt ou encore un bassin versant) se construit toujours à travers le prisme de son historicité, de ses équilibres écologiques et de son relief (Deville, 2025). C'est précisément parce qu'elle abrite une mosaïque extrêmement diversifiée de milieux que l'Occitanie peut aujourd'hui être considérée comme un laboratoire d'observation du dérèglement climatique. Du littoral méditerranéen aux massifs montagneux, des plaines agricoles aux denses zones urbanisées, cette coexistence de situations géographiques expose structurellement toute la région à une multitude de risques géophysiques. Son attractivité résidentielle et sa croissance démographique intensifient par ailleurs les pressions anthropiques sur les espaces littoraux, métropolitains et périurbains, exacerbant les contrastes avec les zones de faible densité et les milieux naturels.

C'est dans ce contexte de **vulnérabilités croisées** qu'est survenu l'incendie de « l'Ogre des Corbières » (11 000 hectares brûlés dans l'Aude en août 2025), point de départ de ce mémoire réalisé dans le cadre de mon stage au sein de l'association *Territoires et Citoyens en Occitanie* (TCO). A travers son dispositif sensible des « Écoutes territoriales », les bénévoles de TCO ont arpenté ce territoire meurtri pour recueillir les récits et expériences des habitant·es. Ces retours de terrain mettent en évidence la manière dont l'incendie a agi comme le révélateur de fragilités accumulées sur le temps long : déprise agricole, embroussaillage ou encore monoculture. Face à ce constat, la question des modalités de l'action collective devient centrale.

Si « l'humanité et l'accélération de ses appétits seraient devenues une force capable de soulever les montagnes, assécher les mers, créer des continents de plastique, contaminer des espaces pour des millions d'années, faire disparaître des millions d'espèces » (Dupont, 2024), alors cela voudrait dire que l'humanité peut également consacrer sa puissance d'action à inverser ce paradigme. Pour autant, l'intensité et la récurrence croissante des chocs climatiques imposent d'ancrer cette ambition dans l'urgence, bousculant la manière dont nos sociétés conçoivent leur avenir face à l'imprévisible. Pour le GIEC, la réponse réside dans l'« adaptation », pensée comme «

une démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences » (notre-environnement, 2025). Elle poursuit un double objectif : d'une part, limiter les dégâts du climat sur nos sociétés tout en saisissant d'éventuels effets bénéfiques; d'autre part, accompagner activement les milieux naturels pour les aider à survivre à ces bouleversements. Cependant, ce cadre théorique occulte une distinction conceptuelle majeure entre le fait de **s'adapter** et celui d'**être adaptable**. De fait, si l'adaptation permet de s'ajuster à un risque déjà identifié, l'adaptabilité qualifie quant à elle la capacité à modifier sa forme ou ses objectifs face à l'imprévu (Hamant, 2025). L'adaptation est une spécialisation : on se prépare pour un scénario que l'on croit maîtriser. Quant à l'adaptabilité, elle est une polyvalence : on se garde des marges de manœuvre quitte à perdre en efficacité, afin de pouvoir changer les règles du jeu quand l'imprévu survient.

Dans la réalité, face à une catastrophe, l'action s'organise d'abord dans l'immédiat : c'est le « temps court », celui du temps de réaction pour se protéger. A celui-ci succède le « temps long », dédié à la réflexion et au maintien des structures (ADEME, Club STEP n°6, 2023). C'est pour articuler ces deux temporalités et dépasser la simple gestion de crise qu'émerge le concept de « résilience territoriale » (Quenault, 2014; Cerema, 2024). Cette dynamique se décompose alors sous la forme d'un cycle de quatre étapes : anticipation, absorption, adaptation et apprentissage (Cerema, CGDD, 2017). On parle alors d'un territoire résilient comme d'un territoire qui ne se contente pas de résister mais qui est « capable de se maintenir, de s'adapter et de se transformer dans un environnement fluctuant » (Hamant, 2026).

Néanmoins, la définition telle qu'elle est majoritairement entendue aujourd'hui tend plus vers la capacité à « rebondir », donc à se relever après un choc, devenant une « injonction à l'agilité responsabilisante » (Hamant, 2026). Afin de marquer une rupture politique, nous ferons ainsi le choix sémantique de parler de **robustesse** afin de s'éloigner de ce sous-entendu qui tend à minimiser le rôle de l'Etat au profit d'une responsabilisation individuelle. Il convient par ailleurs de préciser que ce cadre conceptuel axé sur la robustesse n'a pas été plaqué a priori sur notre objet d'étude mais s'est imposé comme central lors de nos enquêtes de terrain.

À l'origine, la robustesse évoque le chêne (*Quercus robur*) : cet arbre stable dans le vent et viable dans le temps, capable de résister aussi bien aux gelées hivernales qu'aux sécheresses estivales (Hamant, entretien pour Tavitian, 2026). Transposée aux systèmes socio-écologiques, la robustesse se définit comme la « capacité à maintenir un système stable (à court terme) et viable (à long terme) malgré les fluctuations de son environnement » (Hamant, 2026). Elle exige de rompre avec le paradigme de la performance et de l'optimisation, seule posture pérenne permettant de parer aux aléas un monde instable et en pénurie chronique de ressources. Cette mutation n'est pas seulement écologique, technique ou économique, elle est systémique : elle touche tout autant à la santé préventive qu'à la gouvernance des organisations et à l'aménagement des territoires (Hamant, 2025). Opérationnellement, la robustesse territoriale se structure autour de trois principes : la **coopération**, l'**adaptabilité** et la **circularité**. En premier lieu, la coopération se démarque radicalement de la logique de l'intérêt individuel : elle suppose que l'objectif commun l'emporte sur les réussites personnelles. En deuxième lieu, l'adaptabilité qualifie la capacité à composer avec l'incertitude. Loin de prétendre tout anticiper ou modéliser, elle consiste à se doter de moyens et de réorienter l'action collective dès que l'imprévu survient. Enfin, la circularité consiste à ancrer les leviers d'action à l'échelle locale : plutôt que de dépendre de solutions exogènes ou d'attendre des arbitrages extérieurs, un territoire robuste s'attache à

maximiser ses marges de manœuvre propres et ses ressources internes. Dès lors, c'est à cette échelle de proximité, voire celle du « **micro-territoire** », que se joue (ou peut se jouer) notre **capacité d'adaptation**. Par souci de transversalité, le terme d'« adaptation » sera en effet privilégié tout au long de ce mémoire en tant que concept englobant, ce choix terminologique intégrant néanmoins la dynamique d'« adaptabilité ».

Ainsi, c'est à l'échelle de ces espaces de proximité qu'émergent nos questionnements de départ : de quelles manières les territoires occitans s'organisent-ils pour s'adapter à la récurrence de ces aléas géophysiques, et quelle place occupent les habitant·es au sein de ces dynamiques d'adaptation ?

Cette première interrogation pose les jalons d'une démarche résolument exploratoire. En effet, nous faisons le choix d'affiner notre questionnement au fil de l'analyse, laissant le travail conceptuel de notre première partie dégager la problématique définitive.

Aussi, la démarche méthodologique privilégie une entrée par l'observation, l'écoute et l'analyse des **initiatives citoyennes**. Ce choix est guidé par la méthode de travail des « Écoutes territoriales » qui a démontré sa capacité à faire émerger des dynamiques locales et des idées parfois enfouies ou invisibilisées. De plus, cette posture repose sur le postulat que l'adaptation territoriale est une dynamique ascendante : loin de répondre à des injonctions institutionnalisées, la mise en mouvement d'un territoire dépend avant tout de l'appropriation concrète de ses acteur·ices et de leur sentiment de concernement direct face aux crises (Aubert et Botta, 2022).

Enfin, pour appréhender la diversité des réponses locales face aux aléas géophysiques, l'investigation s'ancre dans une approche comparative à travers trois territoires d'Occitanie : le PETR Pays Midi-Quercy (Tarn-et-Garonne), le PETR Vidourle-Camargue (Gard et Hérault) et la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobéris (Pyrénées-Orientales).

Dès lors, le cheminement de ce mémoire se structure en trois grands temps. En premier lieu, la partie réflexive, intitulée « *Écouter le climat local : de la reterritorialisation des risques au pouvoir d'agir citoyen* », posera les bases théoriques nécessaires pour repenser l'action locale face à l'imprévisible. Dans un deuxième temps, la partie empirique, « *Enquêter sur la mètis citoyenne à l'épreuve des aléas climatiques* », se confrontera à la réalité de nos trois territoires d'étude pour analyser l'ingéniosité des réponses citoyennes. Enfin, dans un dernier temps, la partie analytique et prospective, « *L'écologie du lien : panser les relations collectives pour penser la robustesse territoriale* », croisera ces retours de terrain afin de dessiner les contours d'une action locale fondée sur la coopération et la robustesse.

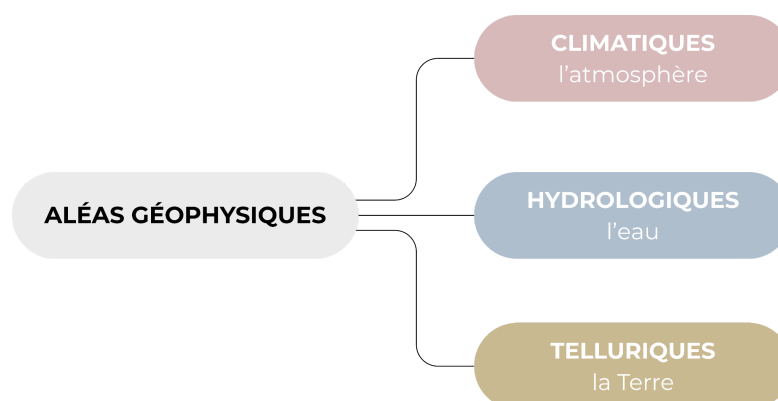
I) Écouter le climat local : de la reterritorialisation des risques au pouvoir d'agir citoyen

Face aux bouleversements induits par le changement climatique, l'aménagement du territoire se heurte souvent à une approche technocratique où l'adaptation est pensée « d'en haut », à travers le prisme de données globales et d'une ingénierie standardisée. Cette vision institutionnelle tend à déconnecter l'urgence climatique de la réalité vécue, réduisant la plupart du temps la démocratie environnementale à de simples dispositifs de consultation qui n'ouvrent aucun réel pouvoir décisionnel pour les citoyen·nes. Cette première partie s'attachera à définir les concepts clés et le contexte général de ce présent mémoire à travers trois axes. Nous explorerons d'abord la notion de « risque territorial » en cherchant à dépasser les modélisations statistiques pour se saisir de sa dimension sensible. Nous interrogerons ensuite l'efficacité des dispositifs participatifs actuels qui donnent à voir les vulnérabilités des territoires. Enfin, nous défendrons la nécessité d'une justice cognitive pour redonner aux habitant·es la légitimité de leurs propres savoirs, leur permettant in fine de tendre vers une robustesse systémique.

1. Le “risque territorial” au delà des statistiques

La géographie des risques distingue traditionnellement deux catégories d'aléas : les aléas anthropiques (liés à l'action humaine) et les aléas naturels. Ces derniers se subdivisent en deux branches; ceux d'origine biologique (pandémie par exemple) puis ceux d'origine géophysique. Dans le cadre de ce mémoire, nous écartons les dynamiques telluriques (séisme, volcanisme, mouvements de terrain) pour nous attacher exclusivement aux **aléas géophysiques** d'origine climatique et hydrologique. Notre champ d'étude englobe ainsi des phénomènes tels que les sécheresses, les canicules, les tempêtes et les inondations (Reghezza-Zitt, 2015).

Figure 1. Types d'aléas géophysiques, production personnelle, mars 2026



Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la géographie française considérait l'aléa naturel comme un objet d'étude extérieur à la société, un seul processus physique et météorologique, qualifié de simple « menace brute ». On comprend, dans les Etats-Unis des années 40, que les causes d'une **catastrophe** ne sont pas seulement physiques, mais résident surtout dans l'**incapacité** des sociétés à y faire face (Veyret et Reghezza, 2005). C'est cette (in)capacité que les géographes

américains vont nommer la « **vulnérabilité** ». Dans le domaine de l'analyse des risques, ce terme se substituera au cours des années 70 aux notions de sensibilité, susceptibilité ou fragilité. Ainsi, ce que l'on appelait « *degré d'endommagement dû à l'exposition des enjeux par rapport à la source du danger* », puis plus simplement « *degré d'exposition* » (Veyret et Reghezza, 2005), devient bien plus complexe. En effet, la vulnérabilité peut se décomposer en deux dimensions : d'une part, l'**exposition** des enjeux territoriaux et sociaux (densité de population, infrastructures, activités agricoles mais aussi précarité, âge, état psychologique des individu·es), et d'autre part, la **capacité de réponse** du système touché. Néanmoins, Sylvia Becerra, sociologue de l'environnement et des risques au laboratoire GEODE (Toulouse) souligne qu'il n'existe pas une unique et « meilleure » définition étant donné que la vulnérabilité est une notion du langage commun qui se dérobe à toute description précise. Lors d'une étude spécifique sur les risques environnementaux, elle a ainsi recensé au moins vingt-cinq définitions différentes du terme. Elle ajoute que cette multiplicité de sens fait de la vulnérabilité un problème épistémologique pour les chercheur·es, comme l'illustre par ailleurs le titre d'un de ses articles (2012) : « *Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain* ». Pour appréhender ce concept à l'échelle humaine, Marc-Henry Soulet (2014, cité par Brodiez-Dolino, 2015) précise que :

« La vulnérabilité souligne un déficit de ressources ou le manque de conditions cadres affectant la capacité individuelle à faire face à un contexte critique, en même temps que la capacité de saisir des opportunités ou d'utiliser des supports pour surmonter cette épreuve afin de maintenir une existence par soi-même. »

Brodiez-Dolino, A. (2015) « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*.

Or, cette dialectique entre la fragilité subie et la force de mobilisation des ressources ne s'arrête pas aux frontières de l'individu·e. Transposée au territoire, la « capacité de réponse » de l'environnement local, plus communément appelée « capacité d'adaptation », désigne alors l'aptitude d'un système à s'ajuster pour éviter un aléa, en réduire les impacts, voire en tirer parti (TOTEn, 2022). Cette capacité se traduit alors par des actions telles que la mise en place de systèmes d'alerte, la formation des élu·es, la désimperméabilisation des sols ou encore la lutte contre le mal-logement. Pour ce faire, elle mobilise des ressources essentielles : des capacités d'organisation (gouvernance et gestion flexible) et des ressources humaines, financières et techniques/technologiques (Cerdd, Life ARTISAN, 2024). Cette capacité de réponse reste étroitement tributaire de la situation socio-économique et sanitaire des habitant·es (impossibilité d'isoler son logement par exemple), constituant un frein majeur à l'adaptation individuelle.

Entre les années 70 et 90, un basculement s'opère, passant d'une vision aléa-centrée à une vision **systémique** qui analyse l'interaction entre l'aléa géophysique, la vulnérabilité biophysique et la vulnérabilité sociétale ; c'est ce qu'on appellera le « **risque** » (Quenault, 2014). Si l'aléa est la cause physique (une crue de cours d'eau débordant dans son lit majeur), le risque en est sa conséquence mesurable (l'inondation d'un quartier avec des dommages aux personnes et aux biens) : il est « *le résultat de l'interaction entre l'aléa, l'exposition et la vulnérabilité* » (Cerdd, 2024).

si on considère que **Risque** = Aléa x Vulnérabilité territoriale

$$\text{avec Vulnérabilité territoriale} = \frac{\text{Exposition}}{\text{Capacité de réponse}}$$

$$\text{alors } \mathbf{Risque} = \frac{\text{Aléa} \times \text{Exposition}}{\text{Capacité de réponse}}$$

Dans sa dimension géographique et structurelle, cette approche explique pourquoi deux territoires exposés à un même aléa peuvent présenter des risques considérablement différents. Un cyclone, par exemple, qui toucherait Mayotte et la Réunion, obéirait aux mêmes lois physiques et météorologiques étant donné que ces îles partagent le même bassin cyclonique ; néanmoins, son impact réel (le risque) dépendra des vulnérabilités propres d'une île à l'autre. À l'échelle individuelle, cette lecture permet de mettre en lumière les inégalités sociales face aux crises : le risque climatique révèle et exacerbe les fragilités socio-économiques ou sanitaires préexistantes, lesquelles influent directement sur la capacité de réponse locale. En premier lieu, l'âge et l'état de santé constituent des facteurs clés : les personnes âgées, les enfants en bas âge, ou encore les personnes souffrant de handicap présentent une vulnérabilité accrue face aux extrêmes climatiques (dont l'exemple le plus frappant est la canicule). À cela s'ajoutent la précarité et le mal logement ; difficultés qui sont par ailleurs souvent aggravées par un isolement social et géographique, qui entrave l'accès aux réseaux de solidarité, à l'information préventive, ainsi qu'aux services de soins ou de secours (Cerema, 2025). L'intégration de ces multiples facteurs démontre que l'évaluation du risque ne peut se réduire à la seule exposition géographique d'un territoire.

Ainsi, une catastrophe naturelle n'est une catastrophe que si elle se produit dans un milieu habité. C'est à proprement parler un événement social et politique tout autant que naturel (UNDRR, 2023). Par exemple, une tempête frappant un désert inhabité constitue un aléa climatique, donc un facteur d'endommagement physique, sans pour autant créer un « risque » (Veyret et Reghezza, 2005). Au contraire, lorsqu'un aléa géophysique menace (directement ou non) un espace aménagé et habité, il interagit avec la vulnérabilité des enjeux matériels et humains et déstabilise la société, faisant craindre la « catastrophe ». C'est cette dimension éminemment sociale du risque que *Libération* titrait le 3 août 2023 : « *Fonte des glaciers, peur sur la vallée* », en référence au phénomène de vidange brutale de lac glaciaire (GLOF pour Glacial Lake Outburst Flood) (Dupont, 2024). Finalement, le risque n'existe qu'à travers la perception et le vécu des sociétés face à un danger potentiel.

« Sans recherches sur la vulnérabilité, le niveau de risque reste intuitif » (Liégeois et al., 2005). Ainsi, la gestion des risques doit reposer sur une **approche intégrée** : réduire ce risque implique à la fois d'agir directement sur l'aléa, sur l'exposition du territoire à cet aléa et sur sa capacité de réponse. Cette démarche ne peut être pensée de manière abstraite, tout autant qu'elle ne peut se faire hors-sol. C'est précisément parce que l'exposition et la capacité de réponse d'un territoire dépendent de configurations locales uniques qu'appréhender le changement

climatique à travers un « climat global » reste une construction mentale face à la réalité d'un territoire situé (Hamant, 2026). Cette indispensable approche de la **gestion des risques** sous le prisme de la proximité appelle à étudier l'histoire d'un territoire à travers ses sols, ses reliefs, ses équilibres écologiques et ses strates géologiques (Deville, 2025). En Occitanie, cette grille de lecture multi-physique met en évidence des milieux très contrastés : massifs montagneux, littoraux, plaines, piémonts, bassins agricoles, zones urbanisées denses ; tous exposés à des aléas spécifiques et ciblés.

Sur le littoral méditerranéen, au niveau des départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, la hausse du niveau de la mer accentue progressivement l'érosion côtière. C'est près de 50% du littoral occitan qui est déjà en recul. Cette dynamique localisée s'inscrit dans une crise globale : si le réchauffement atteint 4 degrés, le GIEC (2022) estime qu'un milliard de personnes dans le monde vivent actuellement dans des zones qui se situeront, en 2100, sous le niveau de la mer. À cette menace à long terme s'ajoutent des tempêtes qui provoquent des submersions marines tandis que l'intensification des épisodes méditerranéens génère des crues soudaines sur les petits fleuves. Ces aléas menacent directement l'habitat et l'économie, bien sûr, mais salinisent également de manière préoccupante les lagunes, les sols et les nappes phréatiques.

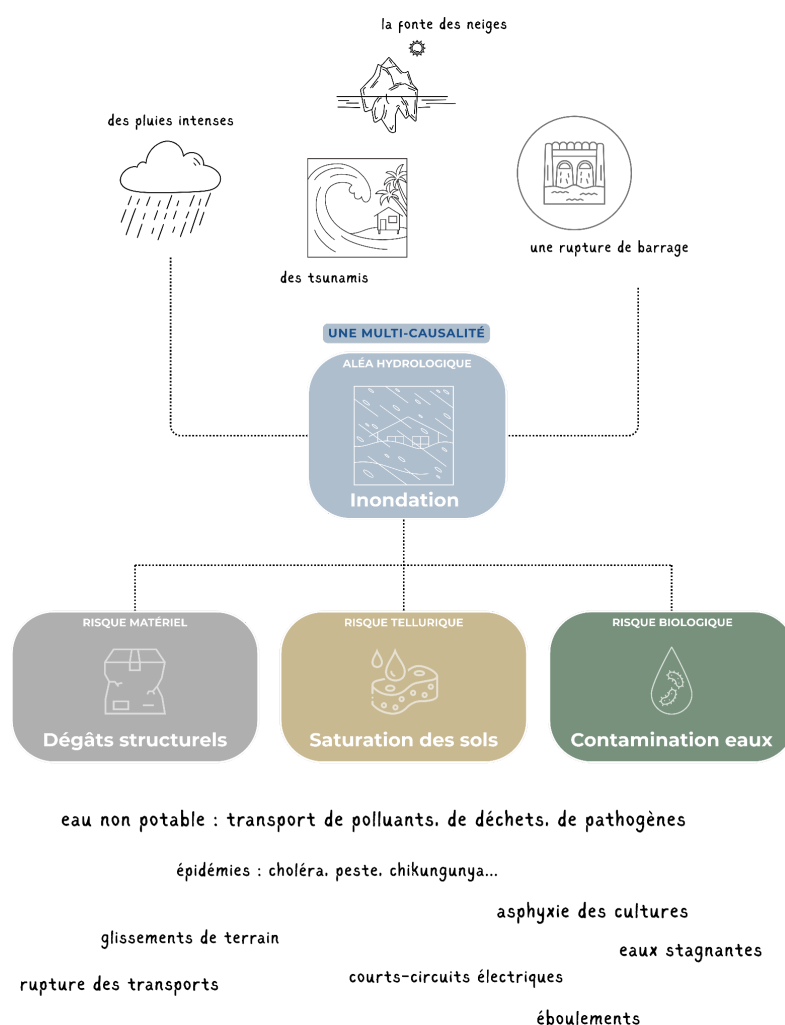
Les massifs montagneux, avec les Pyrénées qui s'étirent sur six des treize départements occitans et le Massif central qui occupe le nord-est de la région, subissent eux aussi des aléas géophysiques intenses. La baisse de l'enneigement (une diminution de 50 à 80% du stock nival dans les Pyrénées est prévue d'ici 2050) bouleverse déjà l'économie hivernale et menace la ressource en eau en aval à cause d'étiages précoces : certaines années, les cours d'eau peuvent être à sec dès le mois de mai. Parallèlement, les sécheresses répétées induisent un dépérissement forestier tandis que l'instabilité des sols accroît les risques naturels gravitaires (chutes de blocs, avalanches, glissements de terrain), pouvant aller jusqu'à l'isolement de vallées entières.

Au sein des plaines, piémonts et bassins agricoles, la hausse de l'évapotranspiration due aux fortes chaleurs engendre un stress hydrique et des sécheresses chroniques (enclenchant alors le risque feu de forêt et de végétation). Subissant l'alternance entre aridité et précipitations intenses, avec des inondations lentes et étendues, ces territoires peuvent également faire face au phénomène de retrait-gonflement des argiles. L'agriculture y est très vulnérable, notamment face au risque d'échaudage.

Enfin, dans les zones urbaines et les métropoles, l'imperméabilisation des sols empêche l'infiltration naturelle et favorise un ruissellement pluvial, source d'inondations. Un environnement minéral exacerbe l'effet d'îlot de chaleur, multipliant les nuits tropicales (durant lesquelles la température ne descend pas en dessous des 20°C), tandis que ces nouveaux micro-climats favorisent la prolifération de risques biologiques et sanitaires (tel que le moustique tigre qui peut transmettre le virus du chikungunya ou de la dengue).

On observe que le changement climatique agit comme un facteur systémique à l'origine de « **chaînes d'impact** », créant un effet « cascade » de réactions : une sécheresse altère la ressource en eau, ce qui impacte l'agriculture, menace l'économie, exacerbe les tensions socio-sanitaires... (voir figure 3).

Figure 3. Chaîne d'impact de l'aléa inondation, production personnelle, mai 2026



Dès lors, segmenter les réponses par secteur s'avère contre-productif et mène invariablement à de la maladaptation. Pourtant, aujourd'hui encore, la gestion de crise face aux aléas climatiques en Région Occitanie s'articule autour d'une architecture institutionnelle classique et très hiérarchisée.

Le premier maillon de cette chaîne repose sur un suivi technique et une surveillance, pilotés principalement par Météo France et le réseau national Vigicrues dans le but de prévoir, d'anticiper et de donner l'alerte. Puis, c'est à l'échelon communal que l'intervention commence : dès réception d'une alerte par les services de surveillance, le·a maire·sse est responsable de l'organisation des secours et de la protection de la population sur sa commune. Son outil opérationnel est le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui définit l'organisation prévue d'alerte d'information et de soutien aux habitant·es. Aussi, en amont, iel doit élaborer un document (le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) pour informer les citoyen·nes sur les risques locaux et les conduites à tenir en cas de crise. Aussi, nombreux·ses sont les associations et bénévoles mobilisés tels que la Croix-Rouge (et autres associations agréées de sécurité civile), les réserves communales de sécurité civiles, les comités communaux de feux de forêts... Si la crise dépasse l'échelle communale, le préfet du département prend le relais assisté par le SIDPC (Service Interministériel de Défense et de Protection Civile). Il déclenche le dispositif « ORSEC » (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) qui lui permet de mobiliser et de coordonner

l'ensemble des moyens des secours publics : sapeurs-pompiers, forestiers-sapeurs, policiers, gendarmes, SAMU, SMUR... mais aussi, lorsque les moyens de secours locaux ne suffisent plus, ce sont les ForMiSC (Formations Militaires de la Sécurité Civile), unités de l'Etat, qui contribuent activement à la gestion de crise face aux risques. Lors d'événements exceptionnels, le Centre Interministériel de Crise (CIC) est activé au niveau national pour un pilotage d'une intervention coordonnée entre différents ministères. Ainsi, si un aléa engendre une catastrophe dépassant les capacités de réponse du préfet de département ou de zone, c'est le CIC depuis Paris qui prend le pilotage de la crise pour y affecter des moyens nationaux.

Néanmoins, en Occitanie, cette gestion des risques a montré ses limites lors du mégafeu des Corbières en août 2025. Cette catastrophe a mis en lumière de lourdes défaillances : manque de moyens de lutte aérienne (avec le vieillissement de la flotte nationale et la perte d'avions d'interventions rapides basés localement), sous-dotation financière de l'État face à l'exposition accrue de la région, ainsi que failles de transmission et alertes tardives... En réaction, des revendications ont émergé, telles que la création d'une huitième zone de défense propre à l'Occitanie pour s'affranchir du découpage national actuel, ou encore le militantisme européen pour une filière pérenne de bombardiers d'eau. Ces exigences traduisent une véritable volonté de **reterritorialisation** de la gestion de crise à l'échelon régional. C'est précisément dans cette dynamique que la Région a dévoilé sa stratégie « Occitanie Résiliente » (figure 4), un plan conçu pour renforcer la protection locale et anticiper les effets du changement climatique (Alinaghi, 2025).

Figure 4. Infographie Plan Occitanie Résilience, Région Occitanie, 2025

AUDE ET LITTORAL MÉDITERRANÉEN : LA RÉGION DÉBLOQUE 10 M€ D'URGENCE ET BÂTIT UN PLAN OCCITANIE RÉSILIENCE



Pour asseoir des stratégies telles que le plan « Occitanie Résilience » porté par la Région, le « Plan départemental d'habitabilité pour les Corbières » (initié par le département de l'Aude), ou encore le « Plan d'action Corbières 2032 » mené par la mission interministérielle, les décideur·euses s'appuient sur une vaste sphère scientifico-institutionnelle. Maillage d'expert·es, il se déploie à travers trois fonctions majeures. La première est celle de l'observation et de la **modélisation** climatique, confiée à des instituts de recherche nationaux (Météo France, CNRS ou encore INRAE). Ils produisent des projections comme les modélisations DRIAS ou l'observatoire régional de l'Occitanie, l'ORCEO (Observatoire Régional Climat Énergie Occitanie), soit la base théorique et chiffrée des risques. La deuxième fonction relève de la gestion opérationnelle et physique des milieux ; sur le terrain, la surveillance et la protection s'organisent en silos : l'hydrologie est gérée par les Syndicats de rivière, la sylviculture est gérée par l'Office National des Forêts, les risques gravitaires sont gérés par la RTM (Restauration des Terrains en Montagne), etc. Enfin, la troisième fonction est celle de l'encadrement réglementaire et financier, pilotée par de grandes directions étatiques : la DREAL et la DRAAF (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), l'ADEME, ou encore l'OFB (Office Français de la Biodiversité).

Cette machinerie institutionnelle dote donc la région d'une expertise scientifique incontestable, mais renforce inexorablement son approche **descendante** de la gestion des risques. Pour fournir un « cap » à l'action publique, l'État a fixé un cadre général : le 3ème Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3). De la réglementation de la DREAL aux financements de l'ADEME, le PNACC impose à l'ensemble des territoires une Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC). Si ce cadre national permet, théoriquement et techniquement, de planifier l'adaptation à grande échelle, il renforce l'approche standardisée et globalisée de la gestion des risques (de Certeau, 1990). En effet, en s'appuyant massivement sur la « **raison technicienne** », les institutions peinent parfois à saisir les complexités territoriales locales et oublient la part d'**incertitude** de leurs propres modèles. Comme le rappelle Julien Dupont (2024) : « *S'il reste impossible de prévoir avec certitude le temps qu'il fera dans dix jours, il reste de même impossible de prédire les évolutions climatiques futures -même si un certain nombre d'éléments scientifiques nous permettent maintenant d'envisager sérieusement certaines hypothèses.* »

Souvent présentées sous forme de statistiques désincarnées, ces données peinent alors à mobiliser les citoyen·nes sur le terrain. Autrement dit, alors que les politiques publiques classiques ont une vision globalisée et technocratique du risque, l'aléa, lui, se vit localement. On le constate par exemple avec l'annonce de la hausse de +4°C en France d'ici 2100 : cette donnée quantitative brute n'a pas d'écho tant qu'elle n'est pas vécue localement (comme lors de la canicule du mois de mai 2026, une première qui fait réagir), ou spatialisée clairement. Force est donc de constater que les modélisations climatiques et les statistiques de sinistralité ne suffisent plus à alerter, car elles ignorent les dimensions **sensibles** et **vécues** inhérentes à la capacité de réponse des territoires. Le constat est le même pour les plans climatiques institutionnels, qui, en se contentant souvent de calquer des solutions standardisées, peinent à mobiliser les citoyen·nes.

« Cette inflation (du recours à l'expert et à l'expertise) a sans nul doute un rapport avec (...) l'émergence "d'une société du risque" décrite par Beck, ou encore l'augmentation de l'incertitude. Face à une complexité croissante du monde contemporain (...) sur les risques liés aux changements climatiques ou sur les facteurs de transmission de certaines

maladies, il n'est plus aussi facile de croire en l'existence d'un pouvoir transcendant qui sait dans quelle direction il doit mener sa barque. »

Damay, L., Denis Benjamin et Duez, D. (2011) *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*. Presses de l'Université Saint-Louis.

Plus le monde devient complexe et menacé par des crises diverses et globales, plus les décideur-euses cherchent à cacher leur propre impuissance derrière les comités d'expert-es. L'omniprésence de la sphère scientifique dans les décisions politiques est le symptôme d'un État qui ne sait pas (plus ?) où il va mais qui cherche à (se) rassurer face à un avenir flou, incertain et imprévisible. Évidemment, nous l'avons exprimé précédemment, l'expertise scientifique reste fondamentale pour fixer un cadre général et apporter les connaissances globales. On parle ici d'une échelle **macroscopique**. Mais que faire à l'échelle micro ? Celle du terrain, de l'habitant-e ?

Nos enquêtes menées au sein des départements du Tarn-et-Garonne, du Gard, et des Pyrénées-Orientales démontrent que l'aléa géophysique s'extrait de l'abstraction théorique pour devenir une réalité physique et mémorielle. En effet, lors d'un entretien mené dans le Gard, Cyril Marquis, fondateur d'un écolieu dédié à la formation et au lowtech, rappelle que le seuil de 30°C marquait la limite de la canicule durant son enfance, tandis que la barre des 40°C est désormais franchie régulièrement chaque été. Le dépassement des 37°C, seuil de la température corporelle, transforme la chaleur en une agression physique. L'aléa impose alors une réorganisation des rythmes quotidiens, contraignant les individu-es à fragmenter leur activité en travaillant plus tôt le matin ou plus tard le soir. Cette perception du risque est exacerbée par la fulgurance et l'imprévisibilité de phénomènes météorologiques locaux qui échappent aux prévisions standardisées. Par exemple, des hausses thermiques de plus de dix degrés en moins de douze heures, combinées à une forte humidité, peuvent déclencher des mini-tornades capables de briser à deux mètres du sol un cyprès sain de quarante ans... Au-delà de ces événements soudains, cette instabilité climatique se traduit également par la perte des repères saisonniers traditionnels. C'est le cas pour une médiathécaire à Septfonds, dans le Tarn-et-Garonne, qui témoigne d'un effacement des saisons, constatant que « *on reporte les mêmes vêtements presque toute l'année* ». Son récit décrit un climat désormais marqué par une binarité brutale entre sécheresse et saturation en eau. L'aléa le plus marquant de son expérience récente reste lié à une pluviométrie quasi incessante durant six mois entre 2023 et 2024. À ce trop-plein d'eau succèdent des pics de chaleur extrêmes, celle-ci affirmant avoir mesuré 53°C devant sa porte à Montpezat l'été précédent.

Cependant, les représentations d'un territoire et de ses vulnérabilités s'avèrent parfois en décalage avec les réalités biophysiques, mettant ainsi en lumière de fortes dynamiques d'amnésie territoriale et de déni collectif. En Petite Camargue, Claire Parise, chargée de mission SAGE au Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (SMCG), pointe une forme d'aveuglement partagé concernant la pérennité des ressources en eau. Dans un espace fortement anthropisé et soumis à une salinisation croissante des nappes phréatiques et des terres, l'eau issue du Rhône continue d'être perçue par une majorité d'acteur-ices locaux-ales comme une ressource inépuisable. Ce déni structurel retarde la prise de conscience et occulte les tensions naissantes autour des usages de l'eau, démontrant que l'aléa se heurte parfois à des barrières culturelles et psychologiques qui font obstacle aux dynamiques d'adaptation.

Ce rapport à l'eau se manifeste également à travers l'oubli d'autres risques hydrologiques, cette fois à l'échelle communale et individuelle. À Aubais (Gard), le Collectif d'Intérêt Local (CIL)

constate ainsi que la pression foncière et le renouvellement constant de la population altèrent la transmission de la mémoire du risque inondation chez les nouveaux·elles arrivant·es. Parallèlement, la perception d'une ressource en eau inépuisable se retrouve aussi à l'échelle du jardin ouvrier. Dans la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobéris (Pyrénées-Orientales), Sylvie, bénévole au sein d'une association de troc de semences, observe une attitude similaire chez la plupart de ses voisin·es jardinier·es : disposant d'un forage privé, ces dernier·es perçoivent la sécheresse comme un risque lointain, occultant les limites physiques de renouvellement des nappes phréatiques. La possession d'un accès technique individuel (ici un forage, mais ailleurs matérialisé par un droit de pompage à un canal par exemple) renforce le sentiment d'invulnérabilité face à l'aléa.

Puisque les risques inhérents à un territoire dépendent intimement de la manière dont ses habitant·es les perçoivent et les ressentent, l'action publique ne peut plus se contenter d'une logique d'injonction, camouflée derrière des campagnes de sensibilisation ou d'éducation aux « bons réflexes » qui infantilisent les acteur·ices locaux·ales plutôt que de les impliquer. Alors, puisque la mesure du risque dépend aussi de la capacité de réponse des territoires et donc de la puissance d'agir citoyenne, comment recueillir, analyser et porter à connaissance cette donnée **qualitative** ?

2. Du rôle de la démocratie locale et de ses outils pour rendre visibles les vulnérabilités

L'analyse des outils participatifs actuels s'inscrit dans l'histoire du développement territorial. Comme le soulignent Pierre Campagne et Bernard Pecqueur dans leur essai *Le développement territorial : Une réponse émergente à la mondialisation* (2014), les années 1970 marquent la fin des Trente Glorieuses et l'émergence de crises économiques systémiques créées par des modèles qui laissaient peu de place à la diversité territoriale et à la capacité créative des acteur·ices locaux·ales. Face à cette planification centralisée, Pecqueur (2005) distingue le « *territoire donné* » (institutionnel et administratif) du « *territoire construit* », qui résulte d'un processus de mobilisation des acteur·ices aboutissant à une stratégie d'adaptation collective. C'est le point de départ d'un mouvement intrinsèquement ascendant : la démocratie de proximité devient le moteur de l'identification des vulnérabilités, permettant de saisir les micro-structures de fragilités aux échelles communale et intercommunale. Le développement local réside ainsi dans la capacité à révéler des ressources nées de l'interaction, de l'apprentissage collectif et de la mémoire des lieux. Si cette approche ascendante a bénéficié d'un fort soutien politique durant la décennie 1980, portée par l'élan de la décentralisation, l'action publique contemporaine est marquée par un mouvement inverse de recentralisation du pouvoir, qui tend largement à brider ces dynamiques locales (conclusion Collectif du 2ème étage, juin 2026).

Néanmoins, cette volonté de (re)partir des réalités locales pour guider l'action publique s'est traduite par le déploiement d'une ingénierie dédiée. Ainsi, depuis une dizaine d'années, la région Occitanie se veut être un laboratoire de la démocratie participative, notamment à travers la mise en place en 2016 de la « Région Citoyenne », une plateforme en ligne permettant aux habitant·es de proposer des idées, de participer à des consultations et de voter pour des projets

locaux. En 2018, c'est la naissance d'un Conseil Régional des Jeunes (CRJ), une instance officielle composée d'une centaine de membres âgés de 15 à 29 ans, sélectionnés par tirage au sort, et chargés de formuler des projets concrets et novateurs pour la région. C'est indéniable, la Région Occitanie sait faire, et fait des efforts pour être inclusive, démocratique et représentative dans les domaines culturels, associatifs ou de la jeunesse. Pourtant, ce déploiement d'ingénierie participative combinant plateformes numériques et parlements citoyens se heurte à un angle mort structurel lorsqu'il s'agit d'aborder la technicité des mesures climatiques. Dans le champ de l'adaptation, la démarche redevient descendante, et elle est loin d'être l'apanage des structures intercommunales lourdes comme les PCAET. Cette approche verticale a fini par influencer les échelons censés être les plus proches du terrain, comme avec le Plan Local d'Adaptation au Changement Climatique (PLACC) de Port-Vendres (dans les Pyrénées-Orientales) ou les modalités de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la forêt de Massane (d'après l'entretien de Héas par de Sadeleer, 2022). Ces dispositifs se calquent sur des normes descendantes et échouent à intégrer la parole, le ressenti et l'**expertise d'usage** de celles et ceux qui vivent le territoire. Cela passe d'abord avec le vocabulaire employé, descendant des champs lexicaux de la « sensibilisation », de « l'information », de « l'éco-geste ». Pour la Massane, les citoyen·nes ne sont à aucun moment considéré·es comme des co-décideur·euses de l'aménagement ou de l'adaptation. Iels sont perçus sous deux angles : soit comme une source de « pression anthropique » qu'il faut restreindre, soit comme un public « ignorant » qu'il s'agit d'éduquer. Peut-être pourrait-on dire que la participation citoyenne s'arrête là où débute la **technocratie**.

« Certes, les citoyens-habitants-usagers ont vu leurs scènes d'expression se multiplier ces dernières décennies, (...) convoqués dans une multitude de dispositifs participatifs (convention citoyenne, budget participatif, réunions publiques,...) (...) mais ces avis n'ouvrent aucune obligation de la part des représentants et des administrateurs, ceux-là mêmes qui prennent finalement les décisions. »

Barreau, N. (2025) *Observer les modes de vie et usages habitants par les méthodes qualitatives en agence d'urbanisme*. Thèse. Université de Toulouse.

Pour la politologue Alice Mazeaud (2021), ce constat met en lumière le piège d'une participation citoyenne biaisée, où les institutions cèdent à la tentation de « *gouverner la transition écologique plutôt que de renforcer la démocratie environnementale* ». On assiste à une « *institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne* » dont le but réel n'est pas de co-construire des choix environnementaux collectivement, mais de faire accepter des « orientations » politiques déjà actées en amont par le pouvoir. Dès lors, la gouvernance du risque se replie sur une dérive managériale : l'injonction aux **éco-gestes**. Mais cette posture s'avère dangereuse sur le plan démocratique : faire porter le poids et la responsabilité sur le comportement individuel permet, consciemment ou non, aux institutions d'éluder les débats de fond qui viendraient bousculer l'ordre économique et productiviste. Réduire « l'écologie » à une somme de petits gestes individuels revient à dépolitiser le problème de la crise environnementale pour ne pas questionner ses causes structurelles (Mazeaud, 2021). Ainsi, les chercheur·es réalisent qu'il ne suffit plus d'éclairer les discours ni par des données quantitatives brutes, ni par des injonctions individualistes et comportementales hors-sol qui instrumentalisent la dynamique citoyenne. Loin de mobiliser, ce traitement produit souvent l'effet inverse que celui désiré : perçu comme anxiogène, il génère une forme d'anesthésie face à l'action.

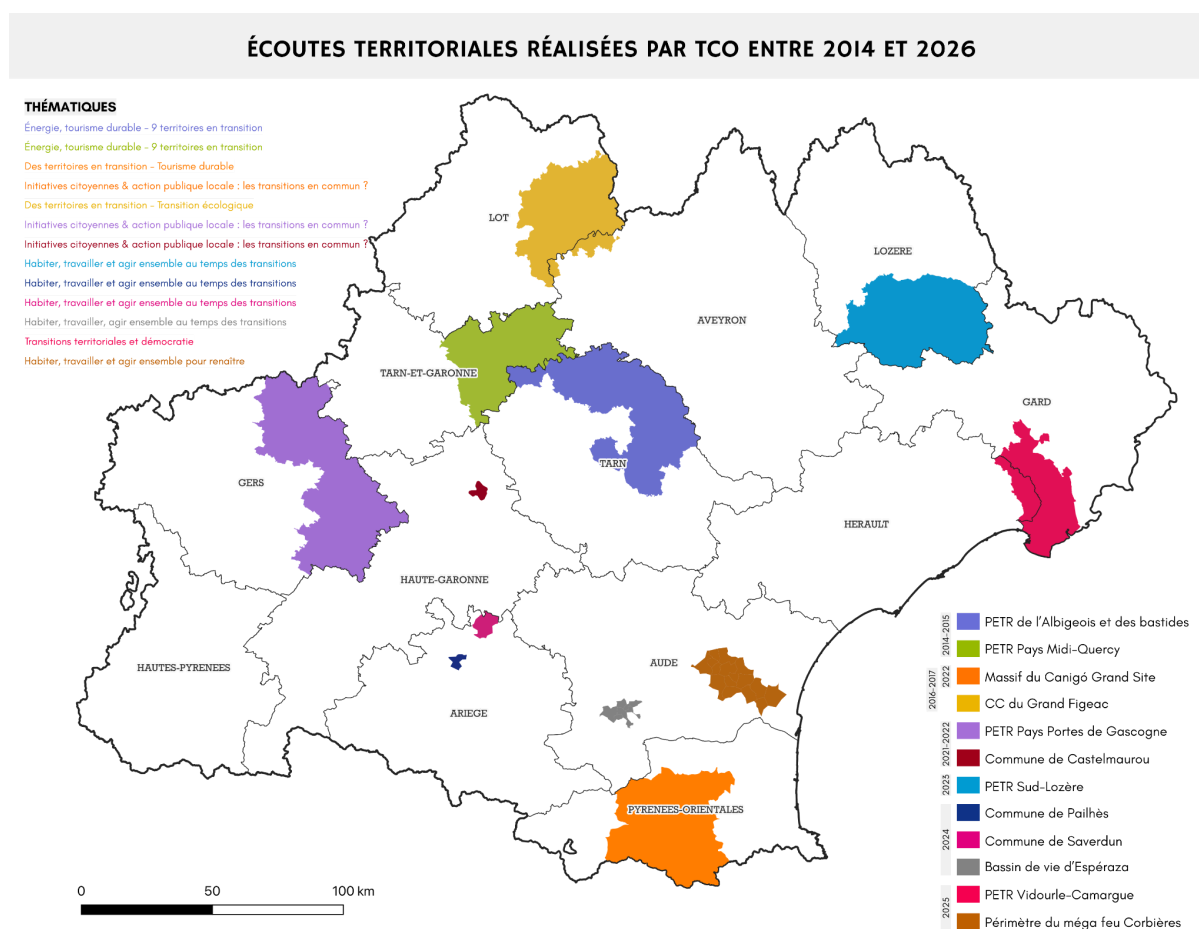
Alors, face aux limites de ces statistiques et à une méfiance grandissante de la sphère citoyenne envers les directives institutionnelles, il apparaît impératif de renouer avec une approche qualitative pour appréhender la réalité vécue du risque territorial; l'ingénierie territoriale doit ainsi se tourner vers les sciences sociales afin de mobiliser véritablement les citoyen·nes.

Le projet « Penser les effets du changement climatique en Camargue » (« PECHAC ») incarne ce changement de paradigme. Piloté par le CNRS via le CEFE de Montpellier (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Évolutive), PECHAC est un projet exploratoire, scientifique et participatif considéré comme un « laboratoire de l'**action commune** » au sein de la réserve de biosphère de Camargue et du Grand delta du Rhône. Face à la « *remise en cause de la connaissance scientifique au profit des points de vue et à une générale crise de confiance* » (projet PECHAC, 2022), le projet plaide pour l'écoute et le dialogue avec les citoyen·nes : « *Il ne suffit plus d'éclairer le débat par de la connaissance mais par de la prise de conscience* ». Cette posture amène les chercheur·es à explorer et écouter les questionnements, les peurs, les perceptions et les vécus des habitant·es face au changement climatique. Néanmoins, la difficulté réside à la fois dans la capacité de convoquer la science sans l'imposer mais aussi et surtout d'accroître la capacité d'écoute des institutions. En effet, « *les problèmes environnementaux ne sont pas seulement des problèmes biophysiques mais aussi des problèmes institutionnels qui dépendent de notre gouvernance, de nos systèmes de valeurs et de nos modes de connaissance* » (Bonton et al., 2022). Dès lors, si le changement climatique et les risques qu'il engendre sont indissociables de nos modes de gouvernance et de nos valeurs, comment peut-on **recueillir** ces récits et vulnérabilités vécues ? Pour l'ingénierie publique, la « réponse » passe par l'élaboration de « *diagnostics de vulnérabilité précis et établis* », conditions sine qua non à la définition d'« *une stratégie de réponse et d'investissements pertinents* » (Dantec et Roux, 2019). Reste à savoir par quels outils la démocratie locale peut s'emparer de ces diagnostics techniques pour les transformer en espaces de concertation puis de co-construction...

Dans le département du Tarn-et-Garonne, en Région Occitanie, une ethnologue mène actuellement un travail de recherche financé par les fonds européens LEADER sur l'adaptation des pratiques viticoles face au changement climatique. Depuis janvier 2026, Marie-Ange Lasmènes, du cabinet qui porte très bien son nom, « Paroles, paroles », va à la rencontre des vigneron·nes des Coteaux du Quercy afin de « *connaître les savoirs, les savoir-faire et les pratiques des vigneron·es pour mieux comprendre les dynamiques à l'oeuvre* » (Pays Midi-Quercy, 2026). L'ethnologie est une discipline qui repose, justement, sur l'**écoute** et le recueil de la parole, une manière d'aborder les vulnérabilités qui tend à (re)devenir un outil de diagnostic essentiel aux politiques territoriales. En effet, on s'aperçoit que l'enjeu de l'adaptation au changement climatique n'est pas qu'un défi technique mais est avant tout d'ordre relationnel et psychologique; la mobilisation citoyenne exige un protocole de reconnaissance où la parole est recueillie, décodée sans être déformée, puis valorisée. C'est dans cette même volonté d'instituer une démocratie locale que l'Union Nationale des Acteurs du Développement Local (UNADEL) et son réseau régional Territoires et Citoyens en Occitanie (TCO) déploient depuis plus de dix ans la méthodologie des « Écoutes territoriales ». Cette démarche s'inscrit en rupture avec l'ingénierie territoriale classique car elle ne relève « *ni de l'étude quantitative, ni de l'audit, ni de l'évaluation* » (document interne, TCO, 2026). L'objectif est ici de s'immerger sur le terrain, auprès des acteur·ices, afin de (ré)interroger les représentations, les pratiques, les rapports de pouvoir et les tensions à l'oeuvre au sein d'un territoire volontaire. Pour que la parole soit recueillie de manière authentique, sans aucune déformation ou sur-interprétation, l'équipe d'écouter·es déployée sur le terrain s'impose une posture non surplombante, que l'on nommera dans ce présent mémoire celle

du « **cueilleur-passeur** ». Ce cadre éthique repose sur quatre valeurs : l'extériorité (ne pas être soi-même acteur-ice du territoire), la neutralité, l'humilité (soit ne pas prétendre tout comprendre en quelques jours) et le non-jugement (document interne, TCO, 2026). Une fois le recueil achevé, l'équipe associative valorise cette expertise citoyenne et évite, bien sûr, de tomber dans le piège de la simple « consultation » : elle ne rédige ni préconisation, ni recommandation, mais rend compte (face aux élu·es et habitant·es) fidèlement des propos recueillis à travers une « restitution-miroir ». Les Écoutes visent à instiller une démarche réflexive d'éducation populaire afin que les habitant·es construisent elle·ux-mêmes leurs « pistes de travail » car, comme le dit si bien Olivier Hamant (2026) : « *c'est en agissant sur le climat local que les acteurs retrouvent leur puissance d'agir* ». Ainsi, entre 2014 et 2025, c'est plus d'une cinquantaine d'écoutes qui ont été menées en France métropolitaine, dont une dizaine sur le territoire occitan (*figure 5*).

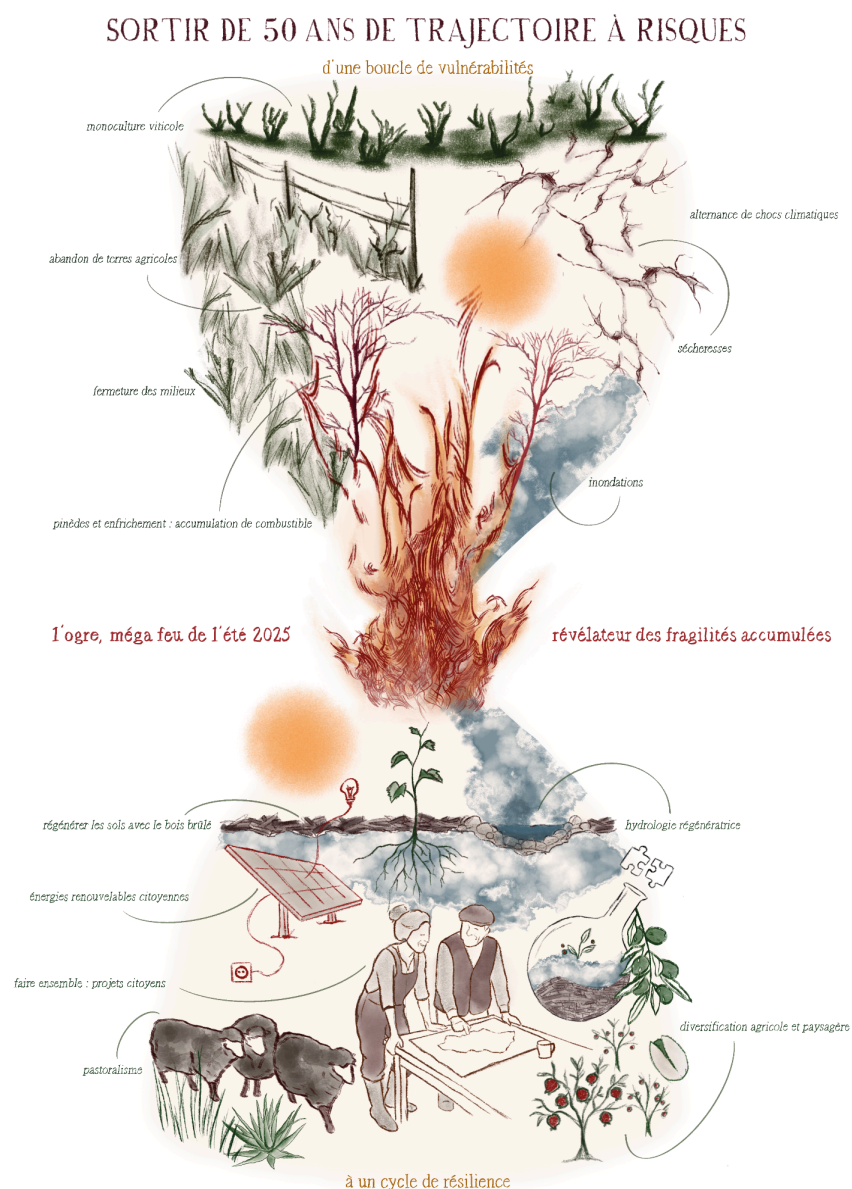
Figure 5. Cartographie des écoutes réalisées par TCO, production personnelle, février 2026



Nous l'avons abordé en introduction : l'été 2025 a été marqué par le traumatisme du mégafeu des Corbières dans le département de l'Aude qui, entre le 5 et le 28 août, a parcouru 17 000 hectares et touché dix-sept communes. Le bilan, qu'il soit matériel, humain et économique, est lourd : 56 habitations brûlées, 25 blessé·es, 1 décès, 180 exploitations sinistrées et plus de 2 000 pompiers mobilisés. Quatre mois après le drame, le département de l'Aude commande à l'UNADEL et à son réseau régional TCO une Écoute autour du thème « Habiter, travailler et agir ensemble pour renaître » pour alimenter le futur plan d'habitabilité des Corbières. Ainsi, durant quelques jours au cours du mois de décembre 2025 puis de janvier 2026, une équipe de huit

écoutant·es ont réalisé 64 entretiens auprès de 120 personnes du territoire incendié -acteur·ices associatif·ves, économiques (vigneron·nes, paysan·nes, entrepreneurs...), enseignant·es, élu·es, jeunes, retraité·es... En s'appuyant sur ces récits de vie, le feu est apparu non plus seulement comme une fatalité mais comme un révélateur, un catalyseur potentiel. La méthode a mis à nu les faiblesses structurelles et sociales du territoire, révélant comment un modèle de développement à bout de souffle a progressivement construit la « menace ». L'Écoute a ainsi permis de retracer une boucle de vulnérabilités historique : la monoculture viticole a entraîné un abandon progressif des terres agricoles les plus difficiles, provoquant la fermeture des milieux et l'enfrichement par des pinèdes hautement inflammables. L'incendie devient alors le point de rupture forçant le territoire à penser un nouveau cycle de « résilience », à travers notamment la réintégration de diversification culturelle et paysagère, le pastoralisme, ou encore l'hydrologie régénérative (figure 6). Ainsi, au traumatisme et à la sidération de la catastrophe a succédé une dynamique réflexive collective. Celle-ci s'est traduite par une volonté manifeste de « **faire ensemble** » afin de rompre avec les erreurs passées et de réapprendre à habiter un territoire désormais perçu dans toute sa vulnérabilité, face à la récurrence des aléas géophysiques.

Figure 6. Infographie, production personnelle pour TCO, mars 2026



L'immersion par l'écoute (qu'elle prenne la forme de la méthodologie des Écoutes territoriales ou d'une enquête ethnologique) confirme que le retour au sensible opère un renversement démocratique : recueillir les récits vécus n'est plus le préambule d'une énième consultation, mais le fondement d'une nouvelle ingénierie territoriale éminemment politique. Ce basculement méthodologique valide l'existence d'une **intelligence collective locale**, capable de formuler ses propres trajectoires vers une robustesse territoriale. Cette intelligence collective se définit comme la capacité d'une communauté territorialisée (habitant·es, élu·es, professionnel·les, structures associatives et économiques) à mobiliser la diversité de ses savoirs, de ses expériences et de ses pratiques pour élaborer des réponses pertinentes et contextualisées face à des enjeux communs (Roy et Lapostolle, 2022).

Si l'on admet que l'habitant·e est l'expert·e légitime de son territoire et de ses vulnérabilités, l'enjeu dépasse alors le cadre de la seule gestion des risques pour toucher à la structure même du **pouvoir d'agir**. Issu du terme anglo-saxon « empowerment », le concept s'est imposé en France à partir des années 2000. Il désigne un processus par lequel des individu·es et des collectifs accèdent à une plus grande capacité d'action sur les éléments qui sont importants pour eux, pour leurs proches ou pour leur communauté (Bacqué et Biewener, 2013). Ainsi, l'intelligence collective fournit la méthode de travail (comment coopérer ?), tandis que le pouvoir d'agir fournit l'énergie et la finalité politique (Le Bossé et al., 2009). Or, la rencontre entre cette impulsion citoyenne et l'ingénierie publique exige de dépasser le monopole des expertises institutionnalisées. Dès lors, pour que l'expertise citoyenne devienne un levier opérationnel, il devient indispensable de légitimer les **savoirs d'usage**.

3. Oser se dire « sachant·es » : la justice cognitive pour affirmer l'expertise citoyenne

Cette légitimation des savoirs non académiques et pratiques impose de rompre avec la figure du citoyen passif qu'il faudrait éduquer. Ce changement de paradigme implique de les reconnaître et de les considérer en tant que producteur·ices de données qui formalisent, inventorient, fabriquent des savoirs locaux engagés dans l'action (Haraway, 1988). On parle ici de leurs connaissances ancrées dans leur expérience quotidienne, leur pratique intime et leur ancrage territorial et historique. Dans ce cadre, on assiste au déploiement de dispositifs d'observation citoyenne et de sciences participatives, qui s'inscrivent, à leur échelle, comme des contre-modèles aux diagnostics parfois hors-sol menés par des bureaux d'étude. C'est le cas notamment de « Phénoclim », un programme de recherche citoyen participatif qui invite des bénévoles à observer les rythmes saisonniers de leur environnement (dates de floraison, chute de feuilles), afin de mesurer les impacts concrets et perceptibles du changement climatique sur les milieux de montagne. Ils renseignent leurs **observations empiriques** sur une plateforme en ligne, permettant de générer des données profanes qui, une fois agrégées, permettent de cartographier les perturbations écologiques sur ces milieux. Aussi, les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), projets financièrement soutenus par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), associent les habitant·es au recensement de la faune et de la flore de leur commune. L'ABC permet ainsi de produire un outil d'aide à la décision locale qui, lors de l'élaboration ou la révision d'un Plan Local d'Urbanisme, aide à la cartographie pour la protection des trames vertes et bleues prioritaires.

Pourtant, cette reconnaissance de l'expertise citoyenne se heurte aux limites des structures qui la portent, prises au piège par des logiques managériales de l'action publique... C'est le cas des « Sentinelles de saisons », observatoire local du climat mis en place par le Pays Midi-Quercy en 2011, qui récoltait les observations des habitant·es face aux changements induits par le dérèglement climatique. Bien que catalyseur d'intérêt et générateur de données essentielles, le dispositif a dû être abandonné en 2019. Comme l'a souligné le directeur du PETER Midi-Quercy (Tarn-et-Garonne), le système de subventions publiques souffre d'un biais structurel qui valorise « l'**innovation** » au détriment de la continuité d'un dispositif qui faisait pourtant ses preuves : « *On lance des choses de sensibilisation, de mobilisation, puis pouf après on nous dit qu'il faut que ça soit innovant donc on ne peut pas financer toujours la même chose et du coup ben il faut arrêter* ». Cette injonction permanente à l'innovation, nous l'avons rencontré un peu partout lors de nos enquêtes de terrain. Pour plaire aux financeurs et « cocher les cases » des appels à projets, les structures locales se voient contraintes de courir après les concepts « à la mode » (à l'instar des tiers-lieux), plutôt que de pérenniser des dynamiques d'observation de long terme. Feliu Beleta, président d'une association dédiée à la sauvegarde du patrimoine matériel paysan sur la côte catalane, m'a formulé la même critique à l'égard de ces subventions publiques qui s'orientent systématiquement « *vers les lieux communs, vers ce qui est déjà hyper subventionné* ».

Au-delà de la critique purement financière, le concept de l'« innovation » révèle un paradoxe sémantique : ce que les institutions labellisent comme tel est bien souvent une réappropriation de **savoirs locaux** déjà éprouvés, disqualifiés au fil du temps par les modèles productivistes. Les recherches menées par la fondation Tour du Valat, institut de recherche scientifique (Gard), ont mis en évidence que la transition vers l'agroécologie contemporaine s'appuyait fondamentalement sur la réhabilitation de logiques pastorales traditionnelles. Regarder les pratiques des « anciens » constitue déjà une forme d'adaptation précisément parce qu'elles reposent sur la notion de sobriété, moins dépendante de la technologie et d'apports énergétiques extérieurs. Ce paradoxe invite à analyser la dualité de l'innovation territoriale à travers ses cycles historiques. En effet, le développement local et l'innovation reposent structurellement sur deux composantes distinctes : la première, productive et technologique, s'articule autour des relations entre les entreprises et les laboratoires de recherche dans une perspective de compétitivité marchande. La seconde, sociale et institutionnelle, qualifie plutôt les processus de gouvernance et le bien-être des populations (Torre, 2025). Or, l'action publique contemporaine a tendance à n'accorder de visibilité qu'à la première composante. Historiquement, les territoires ruraux ont pourtant servi de berceau aux transformations sociétales et techniques les plus radicales, de la révolution néolithique à l'émergence du mutualisme financier. Malgré ce rôle fondateur, ils ont été systématiquement relégués au rang de périphéries passives par le « biais urbain » (Mahroum et al., 2007). Le génie des habitant·es du rural a ainsi été réduit au silence par des siècles de marginalisation et de politiques descendantes qui ont nié les capacités endogènes des espaces non métropolitains (Conclusions du Collectif du deuxième étage, juin 2026). C'est pourquoi l'innovation rurale est fréquemment qualifiée de « silencieuse » ou de « cachée » : elle désigne une dynamique ascendante née de l'usage et de la nécessité, portée par l'adaptabilité, l'épaisseur des liens sociaux et une connaissance fine des cycles naturels (Chauveau, 1999 ; Hervé et Vial, 2019).

Mais alors, si ces logiques et pratiques s'avéraient si résilientes, pourquoi les a-t-on progressivement écartées des espaces de décisions politiques ? Pour Michel Foucault, ces connaissances, qu'il nomme « *savoirs des gens* » ou « *savoirs ensevelis* », ont été infériorisées voire invalidées au profit du savoir « **expert** » (Blais, 2006). Cette hiérarchie s'est construite sur une lutte

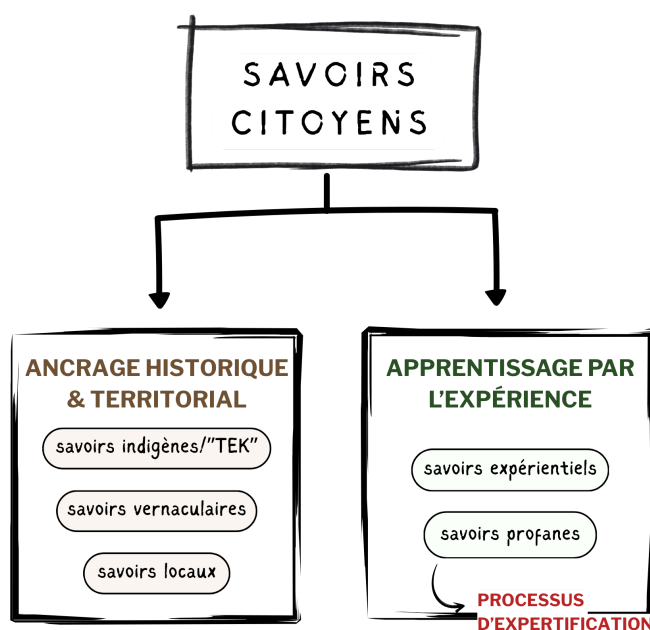
de pouvoir historique entre la science qui « *constitue l'étalon de ce qu'on appelle le savoir (...) qui s'est construit sur le dos des savoirs pratiques systématiquement dévalués* » (Fages et Lamy, 2021). Les citoyen·nes ont si bien intégré les normes de l'expertise « officielle » qu'ils tendent à délégitimer elleux-mêmes leurs propres compétences. Par exemple, la médiathécaire à l'initiative du réseau de grainothèques à Septfonds et Réalville (PETR Midi-Quercy, Tarn-et-Garonne) m'a automatiquement redirigée vers des personnes qu'elle qualifiait de « compétentes » ou de « vrais experts ». Bien qu'elle soit à l'initiative d'un espace dédié au troc de semences anciennes et reproductibles et qu'elle assure quotidiennement la diffusion de connaissances écologiques locales, elle m'a clairement exprimé son impression de ne pas être un « sujet d'étude » légitime dans le cadre d'une recherche universitaire sur l'adaptation climatique. Cette auto-dévaluation s'est illustrée aussi chez Luisa Pisano, fondatrice d'une association dans le Tarn-et-Garonne. Il y a quelques années, conviée à présenter ses expérimentations permacoles lors d'une réunion sur la biodiversité, elle avoue s'y être sentie comme « *une petite fille à côté de tous ces grands qui avaient fait plein de trucs* ».

Alors que les acteur·ices n'osent plus revendiquer leur savoirs, de son côté, la parole scientifique subit une crise de confiance et peine à convaincre le grand public. Comme le rappelle Julien Dupont dans *Imaginer demain, chroniques cartographiques d'un monde à venir* (2024), de nombreux scientifiques et climatologues ayant alerté sur la rapidité des changements en cours ont quitté les réseaux sociaux en 2023, victimes de commentaires climatosceptiques remettant durement en cause leurs travaux : « *"Nous sommes dans une période d'expansion des connaissances, mais aussi de régression des connaissances" tweetait le sociologue Edgar Morin, au mois de juillet 2023* ». Cette régression cognitive est largement alimentée par une rhétorique médiatique dominante qui tend à ridiculiser l'alerte climatique, générant une anesthésie générale de l'opinion publique. Ce phénomène s'est notamment illustré le 26 mai 2026, alors que la France traversait une canicule historique affichant des températures supérieures jusqu'à 17°C aux moyennes de saison dans certaines régions. Lors du talk-show *Estelle Midi* (RMC), l'éditorialiste Daniel Riolo illustre à la perfection cette posture de déni en déclarant, depuis un plateau climatisé à 19°C : « *Tout ce blabla pour deux semaines de chaleur dans l'année. (...) J'entends des chiffres qui tombent, "il faut faire quelque chose, les bâtiments y sont pas construits correctement"... Bah oui, ben dis donc, en Espagne, en Italie, au Portugal, en Grèce, les pauvres dis donc, comment ils font ! C'est quand même incroyable, (...) c'est pas tous les ans, et on perd notre temps avec ces discussions-là ! Et "il faut fermer les écoles", et "on a trop chaud", et "faut faire attention à bien leur mouiller la nuque et à boire"... Mais on est sérieux là ou pas ?* ». Il ajoute : « *Parce que maintenant j'ai appris qu'au-dessus de 25°C on était déjà "en danger" ! J'entends parler de "sécurité" : sécurité de quoi en fait ?* ». Cette déclaration illustre une ignorance manifeste des seuils de vulnérabilité biologique et des réalités climatiques. En s'interrogeant sur la nature de cette « sécurité », l'éditorialiste minimise frontalement la réalité de l'aléa et les risques de surmortalité liés aux fortes chaleurs, qui frappent en priorité les populations les plus fragiles. De surcroît, ce discours tend à individualiser la gestion du risque en la ramenant à des choix de bon sens, tout en fustigeant l'interventionnisme public : « *Toute votre réflexion, c'est l'assistanat permanent. Le moindre geste du citoyen dans cette société, il doit être fait avec quelqu'un qui vous tient la main. Tout ! Il fait chaud, il fait trop froid... (...) Il fait chaud, il fait chaud, basta. T'ouvres la fenêtre et tu mets un tee-shirt. Et puis t'arrêtes de chouiner !* ». En qualifiant les mesures de prévention et d'adaptation d'« *assistanat permanent* », ce discours délégitime devant une large audience les politiques de santé publique et les dispositifs de mise en protection des citoyen·nes face aux canicules. Cette arrogance médiatique, qui oppose un pragmatisme de façade à la complexité des

bouleversements en cours, produit un récit rassurant bien plus simple à entendre et à accepter qu'une remise en question systémique pour les téléspectateur·ices.

Face à la diffusion massive de ces discours de plus en plus dominants, le sentiment d'**illégitimité**, d'impuissance et d'isolement ressenti par les acteur·ices de terrain s'en trouve profondément renforcé. Ainsi, pour tenter de rompre cette anesthésie générale et de défiance, il semble essentiel de (re)donner un statut politique et épistémologique à la notion de « savoir citoyen » et donc d'engager un processus de légitimation. Dans un premier temps, nous pouvons les identifier, les nommer et les définir tels qu'ils se déploient sur les territoires, bien que qu'importe leur nom, ils désignent tous des formes de **savoirs situés, incarnés et engagés dans l'action** (Haraway, 1988).

Figure 7. Schéma de concepts, production personnelle, juin 2026



On distingue, dans un premier temps, les savoirs pratiques citoyens qui sont attachés à une expertise localisée à travers l'**ancrage** des habitant·es dans un territoire physique donné et dans leur inscription dans sa **continuité historique**.

Dès lors que cet ancrage s'inscrit dans une temporalité longue et répond à une logique de transmission ancestrales, ces connaissances rejoignent le champ des savoirs écologiques traditionnels (souvent désignés sous l'acronyme TEK, « Traditional Ecological Knowledge », ou encore « savoirs indigènes » ou « savoirs **autochtones** »). Ils désignent « *un ensemble de connaissances et de croyances développées, expérimentées, sélectionnées et accumulées au fil des générations (...) qui font partie intégrante du mode de vie des peuples autochtones depuis des millénaires* » (Arunotai, 2006). Dans cette définition, il est important de noter que le qualificatif « écologique » reste une construction occidentale qui tend à réduire ces savoirs à leur dimension biologique alors qu'ils sont indissociables d'un mode vie et d'une spiritualité liés au vivant (Roué, 2012). De plus, l'institutionnalisation de ces savoirs par la science peut « *paradoxalement dénaturer ces savoirs en les extrayant de leur contexte pour n'en conserver que les données "utiles"* » (Guillouët, 2022).

Là où les TEK s'ancrent dans une continuité ancestrale et philosophique globale, les **savoirs vernaculaires** se caractérisent, au contraire, par leur action attachée au présent et leur plasticité face au « **bricolage** » économe quotidien. Comme le dit joliment Damien Deville (2025), « *un très beau mot existe en géographie, qui fait référence à ces singularités ayant poussé, d'une région à l'autre, au cœur d'un paysage unique : vernaculaire. Il désigne une langue, mais aussi un habitat dont les formes architecturales puisent leurs racines dans une énergie si locale que les espaces habités donnent l'impression d'être cousus aux milieux* ». En effet, l'adjectif est issu du latin « vernaculus », qui renvoie à la localité du domestique et de l'indigène, signifiant littéralement « né dans la maison ». Les savoirs vernaculaires sont donc issus de l'activité spontanée et constante des communautés humaines, et nécessairement articulés avec leur environnement spécifique, tant physique que culturel et social (Teyssou, 2024).

Enfin, les **savoirs locaux** désignent une catégorie plus large que les épithètes « vernaculaire » ou « traditionnel écologique ». Plus inclusive, dépolitisée et contemporaine, cette notion appréhende le savoir comme une production sociale dynamique, sujette à des transformations et des adaptations constantes (Verdeaux et al., 2019). Ainsi, en anthropologie, l'adjectif de « local » est préféré à « traditionnel » afin d'écarter toute vision passéiste (et figée) des connaissances citoyennes. Néanmoins, comme le souligne Carole Barthélémy (2005) à travers l'exemple de la gestion environnementale des cours d'eau, il existe une tension permanente entre la reconnaissance des savoirs locaux (dans son article détenus par les pêcheurs amateurs d'eau douce) et leur absorption par la science institutionnelle, une dynamique d'appropriation qui tend à réduire les détenteurs de ces savoirs (les « *usagers compétents* ») au rôle de partenaires de la mesure scientifique (les « *usagers coopérants* »).

Néanmoins, le seul enracinement historique se heurte aujourd'hui au caractère inédit et imprévisible des dérèglements systémiques. Face à des risques climatiques qui échappent aux repères du passé, la robustesse locale exige une **plasticité** et une capacité de réaction en temps réel. C'est à la croisée de cette temporalité courte et de la confrontation directe avec l'aléa qu'émerge notre seconde dimension : l'expertise par l'**expérience**.

Pour le dictionnaire de l'Académie française, l'expérience désigne « *le fait d'acquérir, d'étendre ou d'enrichir une connaissance, un savoir, un savoir-faire, par l'usage et la pratique* ». Plus largement, l'expérience ne se contente pas d'accompagner ou de tester la connaissance : elle en est la fondation même dans sa définition de « *compétence particulière qui s'ajoute au savoir théorique* ». Ce lien, entre l'épreuve du réel, de notre résistance à celui-ci et de l'apprentissage qui en découle, a été théorisé dès le début du XX^{ème} siècle par le philosophe John Dewey. Dans le champ de la didactique, il considère d'ailleurs l'adjectif « expérientiel » comme un pléonasme de la notion de savoir « *dans la mesure où le processus d'acquisition de nouvelles connaissances prend appui sur une expérience engageant l'individu dans une activité* » (Cartron et al., 2021). Bien que surtout utilisé dans le domaine de la santé, le **savoir expérientiel** (un concept développé en 1976 par la sociologue Thomasina Borkman) désigne une vérité issue d'une épreuve directe et vécue d'un phénomène (maladie, catastrophe,...), partagée et validée par des pairs (l'expérience est répétée et pas isolée), en opposition aux savoirs théoriques ou transmis par des tiers (Gardien, 2025).

« À côté du savoir des sciences du climat voulu apolitique et universel, il s'agit de reconnaître les modes d'existences de savoirs expérientiels relationnels et situés (...) Ces expériences sont à (ré)habiliter face à la crise environnementale globale, pour y donner du

sens dans la vie ordinaire et éclairer les décisions et l'action politique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. »

Durand, S., Granjou, C. et Mounet, C. (2022) « Connaissances et expériences ordinaires des dérèglements climatiques », *Journal des anthropologues*. Association française des anthropologues.

Amenés à développer des bricolages adaptatifs pour ajuster et transformer leurs pratiques, le savoir expérientiel s'apparente au **savoir profane**, concept **militant** employé dans un registre sociopolitique comme contre pouvoir face à la raison technicienne et à l'autorité des expert·es. Dans la sociologie de l'expertise, un savoir profane désigne les connaissances détenues par des individu·es qui ne sont ni des spécialistes ni des professionnel·les reconnus par les institutions officielles, mais qui ont acquis une compétence pointue sur un sujet grâce à leur pratique (Lochard et Simonet, 2010).

A travers l'action et l'expérience, les savoirs locaux (vernaculaires et expérientiels) et les savoirs profanes recherchent, avant tout, un succès pratique. Les « bricoleur·euses » font preuve de ruse, d'efficacité, d'ajustements face à leur environnement volatil et incertain (Scott, 1998) afin d'obtenir « quelque chose qui fonctionne », qu'importe la raison scientifique sous-jacente. Cette intelligence pratique incarne la **mètis**, concept issu de la mythologie grecque introduit dans le domaine de l'aménagement du territoire par l'anthropologue et politologue James C. Scott dans son ouvrage *Seeing Like a State (L'oeil de l'État, Moderniser, uniformiser, détruire, 1998)*. La mètis vient s'opposer à la science standardisée et universelle, la « **techne** », utilisée par les États modernes pour rendre la société et la nature « lisibles », en les simplifiant et en les standardisant : cadastres, monocultures, uniformisation des unités de mesures, « villes nouvelles », etc. (Scott, 1998). Pour illustrer cette primauté de l'action sur la théorie abstraite, Scott prend l'exemple des peuples autochtones d'Amérique du Sud : par l'expérience cumulée au fil du temps, ces derniers savaient que l'écorce de quinquina guérissait le paludisme, sans pour autant en connaître le mécanisme chimique sous-jacent (Scott, 1998). La validation de la pratique repose exclusivement sur son efficacité empirique : ça fonctionne, et c'est l'essentiel. C'est également ce que revendique Alain*, citoyen interrogé dans le cadre d'une enquête sur YouTube en 2020, à propos de l'utilisation de coquilles d'oeufs pour protéger ses pêchers de la maladie de la cloque :

« C'est une vieille technique ça, c'est ce que les vieux faisaient, mettre des coquilles d'œuf dans des petits filets. (...) Les gens veulent toujours savoir, comme si le fait de savoir intellectuellement, ça changeait quelque chose quant aux résultats. Bon, moi, je sais pas pourquoi ça marche, mais ce que je vois c'est qu'on n'a pas la cloque. (...) Puis de toute manière moi je suis pas chimiste, alors qu'on vienne me raconter que c'est à cause de je sais pas quelle émanation... oui, alors, et ça changera quoi dans ma vie, de savoir ? Si ça fait savant ? (...) J'aurais pu faire croire que je maîtrise, mais en fait je maîtrise pas. »

L'ArchiPelle (2022) *Maison Autoconstruite et 100% AUTONOME ? Ils l'ont fait ! (partie 3)*, YouTube.

Au-delà des variations terminologiques qui désignent ces connaissances, leur légitimité se fonde non pas sur une validation institutionnelle, mais sur leur succès pratique et leur efficacité éprouvée sur le terrain (Fages et Lamy, 2021). Pour que ces savoirs citoyens soient pris au sérieux par les sphères politique et scientifique, les acteur·ices possédant du savoir profane s'engagent

dans ce que Steven Epstein (1996) nomme « **processus d'expertification** ». A travers l'auto-formation, l'apprentissage et l'appropriation du langage scientifique, les citoyen·nes en viennent à maîtriser les registres discursifs, juridiques et techniques des professionnels afin de pouvoir dialoguer d'égal à égal ou d'infléchir les politiques publiques (Lochard et Simonet, 2010).

Dès lors, la reconnaissance de l'expertise empirique détenue par les populations locales est un enjeu central de **justice cognitive**. Concept théorisé par le penseur indien Shiv Visvanathan (2009), la justice cognitive affirme le droit à la coexistence de différentes formes de savoirs qui « *doit aller au-delà de la tolérance ou du libéralisme afin de prôner une reconnaissance active de la nécessité de la diversité* ». La finalité de cette démarche réside dans la volonté de bâtir une « démocratie des savoirs », érigée en nouveau **commun**. C'est précisément dans cette perspective de décroisement entre savoirs qu'Yves Lochard et Maud Simonet (2010), dans leur article « Les experts associatifs, entre savoirs profanes, militants et professionnels », démontrent l'existence d'une frontière poreuse et mouvante entre les « *profanes compétents* » et les « *professionnels militants* ». Cette porosité donne ainsi naissance à des figures hybrides, particulièrement actives au sein du tissu associatif, capables de circuler entre l'action de terrain et les arènes institutionnelles.

Depuis une dizaine d'années, les dynamiques à l'œuvre au sein de la commune d'Aubais, dans le Gard (PETR Vidourle-Camargue), incarnent cette volonté de justice cognitive et le refus citoyen de subir une planification territoriale descendante et asymétrique dépourvue d'espace de co-construction. Face à un projet de Plan Local d'Urbanisme piloté par l'ancienne municipalité qui prévoyait l'implantation d'un supermarché et d'une station-service en zone inondable, des aubaisien·nes ont fondé en 2018 le Collectif d'Intérêt Local (CIL) : « *Le collectif d'intérêt local, il est parti de la contestation de ce projet pharaonique autocratique décidé par la mairesse* » (entretien avec un membre fondateur du CIL, mai 2026). A travers l'appropriation d'outils techniques et juridiques, le CIL est parvenu à bloquer le projet initial avant d'organiser des Ateliers Villageois d'Urbanisme (AVU) afin de repenser collectivement et citoyennement le projet commercial. Toutefois, l'irruption de l'expertise citoyenne a déstabilisé la légitimité des élu·es et s'est rapidement heurté à un conflit de pouvoir sur la gouvernance de la commune :

« Les mouvements citoyens aujourd'hui, il faut être clair, ils font peur aux élus, donc ils veulent piquer notre place. C'était une histoire de pouvoir. Un pouvoir qui leur échappait. »

Entretien avec un bénévole du CIL, mai 2026

Le cas d'Aubais illustre une crise de la démocratie locale : les élus perçoivent l'émergence du pouvoir d'agir citoyen comme une contestation directe de leur autorité exclusive. Néanmoins, le bilan de cette mobilisation citoyenne, encore à l'œuvre aujourd'hui, a permis aux habitant·es de valider l'intelligence et la force du collectif et de dépasser la « simple » contestation procédurale. En ce sens, l'exemple d'Aubais démontre la dimension éminemment politique de la justice cognitive : elle n'est pas seulement une affaire de reconnaissance des savoirs mais une exigence de **participation** réelle à la gouvernance du territoire.

Enfin, et à une tout autre échelle, ce besoin de justice cognitive fait écho aux alertes du GIEC (2021) concernant les formes globales d'**injustice épistémique**. En rappelant que le continent africain n'a reçu que 3,8 % du financement de la recherche mondiale pour le climat, le GIEC admet

implicitement que la science instituée possède des angles morts qui tendent à marginaliser les savoirs endogènes des territoires les plus exposés aux aléas climatiques.

« When the state devalues local knowledge, it also erodes local power. Similarly, when it elevates centralised, technical knowledge, it increases the power of those who hold that knowledge. »

To Summarise (2026) *Book Summary: Seeing Like A State by James C Scott, To Summarise, 20 hours of insights in 20 minutes.*

Qu'elle se joue au niveau macro-géopolitique ou à l'échelle d'une commune française, la domination des modèles descendants tend à reléguer au second plan l'intelligence pratique des acteur·ices de terrain. Dès lors, l'enjeu de notre recherche réside dans la capacité de ces savoirs citoyens à rompre leur **isolement** pour influencer durablement les dynamiques territoriales.

Ainsi, alors que les initiatives citoyennes d'adaptation et d'expérimentations constituent un terreau indispensable mais fragile de l'innovation locale, par quels processus d'essaimage cet écosystème d'acteur·ices parvient-il à être moteur d'une robustesse territoriale face aux aléas géophysiques ?

L'enquête s'attachera à répondre à trois hypothèses principales.

- ❖ Premièrement, nous supposons que, face aux cadres institutionnels et à l'injonction bureaucratique à « l'innovation » pour obtenir des financements, les acteur·ices locaux·ales n'ont d'autre choix que d'agir en marge ou en autonomie. La débrouillardise et le « bricolage » ne sont donc pas forcément des choix mais parfois les seules stratégies viables pour garantir l'adaptation face à l'imprévisibilité des aléas géophysiques.
- ❖ Deuxièmement, nous postulons que le passage de l'initiative isolée à la robustesse territoriale ne s'opère pas par la réplique standardisée d'un modèle mais s'appuie sur des rites de sociabilisation conviviaux.
- ❖ Enfin, nous tenterons de vérifier si, pour surmonter leur isolement et s'intégrer aux politiques publiques d'aménagement, les initiatives citoyennes nécessitent l'intervention de tiers-facilitateurs (les « organisations frontalières »), traducteurs entre les différentes sphères (institutionnelle, scientifique, citoyenne).

II) Enquêter sur la mètis citoyenne à l'épreuve des aléas climatiques

Si l'écoute du climat local permet de rendre visibles les vulnérabilités vécues et d'initier un pouvoir d'agir citoyen, comment cette émancipation et ces adaptations se matérialisent-elles sur le terrain ?

Cette deuxième partie est entièrement dédiée aux enquêtes menées durant le printemps 2026 en Occitanie. Dans un premier temps, nous expliciterons la méthodologie qualitative adoptée ainsi que les critères qui ont motivé le choix des périmètres d'étude. Puis, nous analyserons ces « laboratoires » empiriques à travers les expérimentations, les contournements et les ajustements que les acteur·ices déploient face aux aléas géophysiques. Dans un dernier temps, nous verrons que ces pratiques d'adaptation s'articulent avec une nécessaire mémoire territoriale et s'inscrivent dans d'anciennes logiques vernaculaires.

1. Arpenter les territoires : méthodologie et terrains choisis

« Malgré les données quantitatives, malgré la multiplication d'acteurs pour récolter, analyser et communiquer la donnée, de nombreuses pratiques demeurent en dehors des radars de l'observation statistique et ne permettent pas de saisir en finesse les dynamiques sociales et urbaines d'un territoire. »

Barreau, N. (2025) *Observer les modes de vie et usages habitants par les méthodes qualitatives en agence d'urbanisme*. Thèse. Université de Toulouse.

Nous l'avons mis en évidence précédemment, l'approche strictement quantitative montre ses limites lorsqu'il s'agit d'appréhender l'adaptation locale des territoires face aux changements climatiques. En effet, si elle permet d'identifier précisément le *qui* et le *combien* (qu'il s'agisse du taux de pauvreté d'une commune ou du seuil de salinisation d'une nappe phréatique), l'analyse quantitative échoue cependant à éclairer le *pourquoi* et le *comment* des dynamiques humaines. Ce *pourquoi* et ce *comment* s'explorent à travers l'analyse des trajectoires individuelles et collectives, des systèmes de représentations complexes et des signaux faibles. Ainsi, en tant que démarche « **empirico-déductive** », l'approche qualitative nécessite une posture qui s'inspire davantage de l'outil de lecture que de mesure. Dès lors, pour Ninon Barreau (2025), la recherche qualitative se doit d'être compréhensive, immersive et itérative, s'articulant autour d'un aller-retour incessant entre le recueil de données sensibles et leur analyse. Cette immersion (au court comme au long terme) exige nécessairement une **implication expérientielle** de la part de l'écoutant·e afin de « *laisser ouvertes les potentialités somatiques de production et de transmission de savoirs* » (Fages et Lamy, 2021). A l'instar des Écoutes territoriales menées par l'UNADEL et TCO, cette posture distanciée implique de la compréhension et de la modestie face aux acteur·ices interrogé·es, sans impliquer une quelconque prise de position. C'est précisément cette posture de « cueilleuse-passeur·euse » qui a guidé l'élaboration de la présente recherche-action : d'un côté, l'écoutant·e « cueille » les récits sensibles et l'expertise d'usage des habitant·es sur leur terrain. De l'autre, iel se fait le·a « passeur·euse » de cette parole citoyenne en la traduisant et en la transférant vers la sphère de l'action publique et de l'ingénierie territoriale.

Toutefois, si l'approche compréhensive appelle idéalement à une immersion sur le temps long, la réalité de ce travail a dû s'ajuster aux contraintes temporelles du stage de fin d'études. Concentrée sur une période resserrée de quatre mois, l'investigation a nécessité une organisation méthodique afin de concilier le recueil quantitatif, puis qualitatif et enfin la rapidité de l'analyse. Ainsi, le calendrier de ce stage de recherche-action s'est structuré selon quatre phases mensuelles successives :

① ACCULTURATION

Fin février - mars 2026

- **OBJECTIFS**
 - Poser les bases du sujet de recherche
 - S'acculturer au fonctionnement de la structure d'accueil
 - Appuyer à la restitution de l'Écoute territoriale des Corbières
- **ACTIVITÉS**
 - Recherches et lectures bibliographiques sur les concepts d'aléa, vulnérabilité, risque
 - Inventaire des situations en Occitanie
 - Aide à la restructuration du site internet de Territoires et Citoyens en Occitanie
- **LIVRABLES**
 - Production de cartographies, d'affiches et d'une infographie de synthèse pour la restitution de l'ET

② IDENTIFICATION ET PRODUCTION QUANTITATIVE

Avril 2026

- **OBJECTIFS**
 - Problématiser le sujet de la recherche
 - Objectiver les vulnérabilités régionales
 - Sélectionner les territoires d'étude
 - Initier la posture réflexive
- **ACTIVITÉS**
 - Diagnostic quantitatif à travers la cartographie d'indicateurs bruts
 - Prise de contact avec les acteur·ices des territoires sélectionnés
 - Préparation de la grille de questions pour les entretiens semi-directifs
 - Premiers entretiens en visioconférence
 - Participation le 7 avril 2026 à la « restitution miroir » de l'Écoute Territoriale menée dans les Corbières
 - Rencontre de deux jours avec le collectif du 2ème étage. Participation à la première session organisée par la Fédération des MJC de Haute-Garonne aux côtés d'étudiantes de Master (Sociologie / Projets de territoire et action locale). Cette expérience nous a permis de développer une approche réflexive sur les cadres d'action de l'accompagnement et du développement local, en croisant les expertises professionnelles, sectorielles et générationnelles
- **LIVRABLES**
 - Réalisation d'un atlas cartographique des risques en Occitanie (croisant critères de vulnérabilités et facteurs socio-économiques aggravants)

- Rencontre de deux jours avec le collectif du 2ème étage. Participation à la première session organisée par la Fédération des MJC de Haute-Garonne aux côtés d'étudiantes de Master (Sociologie / Projets de territoire et action locale). Cette expérience nous a permis de développer une approche réflexive sur les cadres d'action de l'accompagnement et du développement local, en croisant les expertises professionnelles, sectorielles et générationnelles
- **LIVRABLES**
 - Réalisation d'un atlas cartographique des risques en Occitanie (croisant critères de vulnérabilités et facteurs socio-économiques aggravants)

3 ENQUÊTES DE TERRAIN

Mai 2026

- **OBJECTIFS**
 - Observer, écouter, recueillir la parole auprès des acteur·ices des trois territoires étudiés
 - Dégager de grands axes analytiques
- **ACTIVITÉS**
 - Enquêtes de terrain sur 3x trois jours avec douze entretiens en présentiel
 - Entretiens en visioconférence
 - Nouvelle rencontre de deux jours avec le collectif du 2ème étage
 - Premières analyses
- **LIVRABLES**
 - Rédaction de comptes-rendus des entretiens
 - Amorce de la structure du Mémoire

4 ANALYSE ET RÉDACTION

Juin 2026

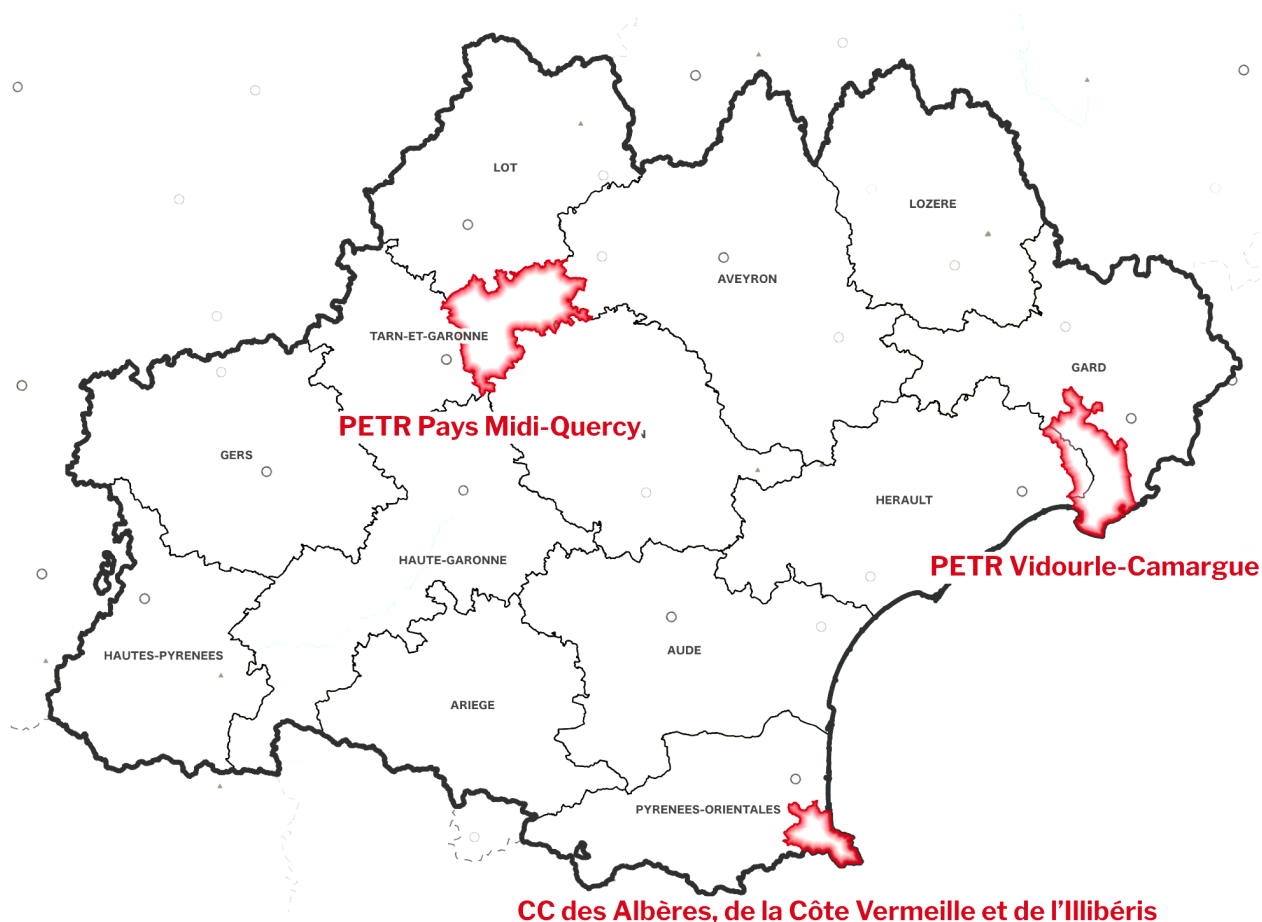
- **OBJECTIFS**
 - Analyser le matériau recueilli lors des enquêtes
 - Finaliser l'écriture du Mémoire
- **ACTIVITÉS**
 - Tri des verbatims et des récits par thématiques
 - Dernière session avec le collectif du 2ème étage
 - Rédaction du Mémoire

Zoom sur la phase 2 : Identification et production quantitative

Le travail de diagnostic cartographique a consisté à identifier les territoires les plus exposés aux risques en région Occitanie à partir de vingt indicateurs mesurant de manière isolée les aléas, les vulnérabilités et les facteurs aggravants (comme l'évapotranspiration au 30 juillet 2025, la part de la population exposée aux inondations ou la part des surfaces artificialisées). La démarche initiale envisageait de croiser directement ces données pour produire des cartes de risques synthétiques, telles que la rupture socio-sanitaire face au réchauffement, la sécurité agricole face à la crise hydrique, ou encore la précarité face au risque inondation. Cependant, cette méthode de croisement direct a été écartée afin d'éviter les biais de pondération arbitraires inhérents à la création d'indices composites. Les cartographies thématiques présentées en annexe 1 constituent une sélection de ces indicateurs bruts et permettent de justifier visuellement, par lecture croisée des fragilités, le choix des trois territoires d'enquête.

Pour observer la manière dont ces vulnérabilités physiques et sociales sont prises en charge par l'action publique, la recherche s'est ancrée dans des périmètres de l'action locale : deux Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) et une Communauté de Communes (CC). D'une part, les PETR ont pour mission de coordonner des projets de territoire et d'articuler les dynamiques entre villes moyennes et zones rurales. D'autre part, les Communautés de Communes disposent de compétences obligatoires qui impactent directement le quotidien des administré-es.

Figure 8. Carte des trois territoires sélectionnés en Occitanie, production personnelle, juin 2026



❖ Le PETR Pays Midi-Quercy

Situé au nord-est du département de Tarn-et-Garonne, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Midi-Quercy regroupe trois intercommunalités : le Quercy Vert-Aveyron, le Quercy-Caussadais et le Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron, soit un ensemble de 48 communes. Officiellement créé le 1er janvier 2015 en substitution du Syndicat mixte fondé en 2003, le PETR du Pays Midi-Quercy hérite d'une culture éprouvée du développement local, structurée dès les années 1990 par le programme européen LEADER. Dès sa première génération (1992-1996), ce dispositif a en effet permis de dépasser les logiques sectorielles morcelées au profit d'une approche transversale, catalysant la mobilisation de la société civile et des porteurs de projets. Si le PETR incarne aujourd'hui le cadre institutionnel et administratif de l'action publique locale, le programme LEADER en demeure la boussole méthodologique. La reconduction de ce programme pour la période 2023-2027 pérennise une doctrine forgée sur plus de trente ans : ériger l'ingénierie rurale en une démarche ascendante, collaborative et résiliente.

Cette approche s'ancre dans une configuration géographique et sociodémographique spécifique. Territoire à forte dominante rurale s'étendant sur 1176 kilomètres carrés, le PETR compte un peu plus de 50 000 habitant·es (INSEE, 2026). L'occupation des sols y est principalement dédiée à l'agriculture, qui recouvre plus de 55 % de la surface, et à la forêt, qui en occupe environ 30 %. Le Pays Midi-Quercy connaît une constante croissance démographique reposant uniquement sur un solde migratoire positif. En effet, son cadre de vie rural attire massivement de nouvelles populations, notamment des néo-ruraux travaillant dans les pôles urbains voisins (Toulouse et Montauban), des retraité·es, ainsi qu'une communauté étrangère originaire d'Europe du Nord. Cependant, cette dynamique résidentielle positive masque des déséquilibres structurels et socio-économiques : les projections démographiques mettent en évidence un vieillissement marqué, estimant que d'ici 2030, près de 40 % de la population aura dépassé l'âge de 60 ans. Parallèlement, le territoire subit un creux générationnel chez les 15-29 ans, contraints de quitter le Midi-Quercy faute d'accès à l'enseignement supérieur ou d'opportunités d'insertion professionnelle locale. Cette fragilité se répercute sur le secteur agricole, pilier identitaire historique du territoire, aujourd'hui hautement vulnérable en raison d'une baisse continue du nombre d'exploitations et d'une réelle difficulté à assurer le remplacement des départs à la retraite. Ainsi, le tissu économique local s'est profondément transformé pour devenir majoritairement touristique et résidentiel, ces secteurs représentant désormais deux tiers des emplois au détriment des anciennes activités industrielles et de production. Enfin, l'analyse croisée des indicateurs de revenu, de diplôme, de catégorie socioprofessionnelle et de chômage révèle un indice de défavorisation sociale aiguë, caractérisé par une précarité diffuse et un taux de pauvreté qui dépasse la barre des 20 % dans la plupart des communes.

Cette vulnérabilité sociale est exacerbée par une exposition croissante aux aléas géophysiques, déjà mesurable historiquement par une augmentation de 30 % des journées chaudes (< 25°C) observée entre 1960 et 1990. Les projections modélisées par Météo-France via le portail DRIAS, retranscrites dans le diagnostic cartographique, font état d'une rupture systémique à l'horizon 2100. Conséquence directe de ces vagues de chaleur et des sécheresses prolongées, l'exposition au risque d'incendie s'accroîtra pour représenter entre 10 et 25 jours de sensibilité météo-feu par an d'ici la fin du siècle. Enfin, le territoire subit une variabilité hydro-climatique violente, marquée par l'alternance entre sécheresses, excès de pluie et orages de grêle. Une attention réglementaire et opérationnelle particulièrement forte est désormais portée sur ces phénomènes de pluies intenses, le risque d'inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement de surface constituant une menace majeure pour cette zone.

❖ Le PETR Vidourle-Camargue

À cheval sur le sud du département du Gard et le nord de l'Hérault, entre Nîmes et Montpellier, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Vidourle-Camargue regroupe cinq intercommunalités (le Pays de Sommières, Lunel Agglo, Rhône Vistre Vidourle, la Petite Camargue et la Terre de Camargue), formant un ensemble de 50 communes. Le territoire Vidourle-Camargue a structuré sa dynamique de coopération dès 2005 avec la fondation originelle de son syndicat mixte (le « Pays »), avant d'asseoir son armature institutionnelle en 2018 par sa transformation officielle en PETR. À l'instar du Pays Midi-Quercy, le programme européen LEADER s'est imposé dès 2007 comme la colonne vertébrale de l'action territoriale. L'efficacité opérationnelle de cette gouvernance s'est particulièrement illustrée sur la période 2014-2022, durant laquelle le programme LEADER a injecté plus de 3 millions d'euros de fonds européens pour soutenir 139 projets locaux.

Ce soutien est d'autant plus stratégique que la structure intercommunale doit piloter la transition d'un bassin de vie au poids démographique considérable. En effet, le territoire du PETR s'étend sur 840 kilomètres carrés et concentre une population importante de 150 000 habitant-es. Il connaît une forte croissance démographique portée par un solde migratoire positif, mais fait face, à l'instar du Pays Midi-Quercy, à des déséquilibres démographiques profonds. La population y est particulièrement vieillissante, et cette dynamique s'accroît dans la frange méridionale du PETR : un phénomène structurellement alimenté par une forte attractivité résidentielle qui favorise l'installation massive de populations retraitées. Sur le plan socio-économique, le Vidourle-Camargue affiche un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale, accentué par la présence d'un parc de logements anciens et particulièrement énergivores. Sa position géographique en fait un espace de transition complexe, soumis à la forte influence des métropoles de Nîmes à l'est et de Montpellier à l'ouest. Cette situation engendre une périurbanisation diffuse et une forte artificialisation des sols.

Le diagnostic territorial stratégique du Vidourle-Camargue (2021-2026) identifie trois grandes entités paysagères qui structurent le territoire. Au nord se déploie le « jardin des Garrigues », composé de petites plaines et de vallons consacrés à la culture de la vigne, de l'olive et à l'élevage taurin. Le centre est occupé par la « plaine jardinée », un espace dominé par la viticulture et la polyculture. Enfin, le sud correspond au « jardin de l'eau », caractérisé par les étangs, les marais et les milieux humides typiques de la Petite Camargue. L'agriculture demeure un usage du sol prépondérant, occupant 40 % de la superficie du PETR avec un fort développement de l'agriculture biologique. Économiquement, le tourisme constitue un pilier majeur mais ultra-saisonnier. Afin de lisser les effets de cette saisonnalité, le territoire déploie des stratégies de diversification vers l'agritourisme, le tourisme fluvial et l'écotourisme.

Cette vulnérabilité socio-économique et sectorielle croise une exposition marquée aux aléas géophysiques, principalement climatiques. Selon le projet PECHAC (2022), le territoire subit une accentuation des sécheresses de mars à novembre, une baisse des débits moyens du Rhône, une hausse de l'évapotranspiration et une salinisation croissante des terres, tout en restant exposé à une forte pluviométrie automnale. Les projections cartographiques à l'horizon 2100 indiquent que les températures moyennes du mois de juillet dépasseront les 33 °C, voire les 35 °C localement. Cette hausse des températures se traduira par une exposition au risque d'incendie s'élevant jusqu'à 80 jours par an. Sur le plan hydrologique, un quart du territoire se situe en zone inondable, soumis aux crues du Vidourle et aux phénomènes de ruissellement. Enfin, la frange côtière est exposée à l'élévation du niveau de la mer induisant des risques de submersion marine et d'érosion (PECHAC, 2022).

❖ La Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobès

Située dans le département des Pyrénées-Orientales et intégrée au périmètre du Pays Pyrénées Méditerranée, la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobès (CC ACVI) regroupe 15 communes. Issue d'une dynamique de fusion progressive initiée en 2002 avec la CC des Albères, l'intercommunalité a stabilisé sa forme actuelle en 2014. Pour répondre aux enjeux de son territoire, la CC ACVI pilote la politique du logement (via le Programme Local de l'Habitat et les OPAH), assure l'entretien de la voirie et conduit la mise en valeur de l'environnement à travers son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

La CC ACVI administre un territoire de près de 300 kilomètres carrés pour une population de plus de 55 600 habitants. Espace de contrastes topographiques marqués, elle est située à la jonction immédiate entre l'extrémité orientale de la chaîne des Pyrénées et la mer Méditerranée. Sa morphologie littorale se divise en deux profils distincts, présentant au nord une côte sableuse jalonnée de milieux humides autour d'Argelès-sur-Mer et d'Elne, et au sud, une côte rocheuse au relief particulièrement accidenté et compartimenté, s'étendant de Collioure jusqu'à la frontière espagnole à Cerbère, sous l'appellation de « Côte Vermeille ». Les paysages y sont profondément anthropisés, caractérisés par des versants escarpés aménagés en terrasses pour la culture de la vigne. Ce vignoble traditionnel occupe plus d'un quart de la surface totale de la Côte Vermeille, s'imposant comme un pilier de l'économie locale et un facteur essentiel d'entretien physique des versants montagneux. Le piémont des Albères témoigne d'une diversification agricole et forestière axée sur l'arboriculture, notamment de cerises et d'olives, ainsi que sur l'exploitation du chêne-liège.

Selon le diagnostic du Programme Local de l'Habitat (AURCA, 2022), cette attractivité paysagère génère une double pression, touristique et résidentielle, qui déséquilibre la structure démographique. La croissance de la population repose exclusivement sur un solde migratoire caractérisé par un vieillissement endémique : les personnes de plus de 60 ans représentent plus de 40 % de la population globale et 55 % des nouvel·les arrivant·es. À l'inverse, le territoire subit une fuite des jeunes actif·ves et des familles vers l'agglomération de Perpignan, capté·es par un marché de l'emploi plus dense et évincé·es par les barrières financières d'un marché immobilier local hautement spéculatif car prisé. Aussi, ces flux migratoires accentuent une forte dichotomie : d'un côté, une gentrification portée par l'installation de nouvel·les actif·ves, dont 40 % appartiennent aux catégories socio-professionnelles supérieures; de l'autre, une précarité structurelle illustrée par un taux de pauvreté global de 18%.

Sur le plan climatique, le territoire fait face à des projections de hausses thermiques significatives, les températures moyennes devant augmenter de +1 à +1,8°C d'ici 2040, pour atteindre une hausse allant jusqu'à +3,3°C à l'horizon 2060. Ce réchauffement s'accompagne d'un bouleversement du cycle de l'eau, caractérisé par des étés de plus en plus secs et arides, tandis que les précipitations automnales s'intensifient, élevant le risque d'événements hydro-climatiques extrêmes. Sur le massif des Albères, cette transition se traduit par une diminution drastique de la fonte nivale printanière. Dans cette configuration, trois vulnérabilités géophysiques majeures se superposent : l'érosion marine sur la côte sableuse, un risque d'incendie accentué par le relief abrupt, la violence des vents locaux et l'assèchement des sols, et enfin une tension critique sur la ressource en eau. Cette dernière, amplifiée par la hausse de l'évapotranspiration, menace directement la recharge des nappes phréatiques et la pérennité des activités agricoles. Pour tenter de répondre à ces défis, la CCACVI a adopté un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) en mars 2018 et a officiellement lancé sa révision en février 2026 pour la période 2027-2032, visant à renforcer ses trajectoires de sobriété énergétique et ses stratégies d'adaptation.

Ce travail d'investigation portait, dans un premier temps, sur la « **débrouillardise** » des territoires face aux aléas géophysiques (les canicules, les tempêtes et les inondations) et de leurs nombreux impacts : salinisation des terres et des eaux, risque incendie, l'échaudage... La démarche repose donc sur le repérage et la compréhension d'initiatives, de préférence citoyennes, qui développent des expériences en matière d'adaptation au changement climatique. Ce recensement s'est toutefois heurté à plusieurs difficultés méthodologiques. D'une part, la discrétion de ces initiatives et le manque de documentation en ligne ont imposé une recherche indirecte (presse locale, réseaux sociaux), les actions se déployant souvent à l'échelle de la commune, voire du foyer. D'autre part, l'hybridité des structures porteuses, hors des cadres institutionnels classiques ou des dispositifs en silo, réduit la lisibilité de leur action. À cela s'ajoute un décalage sémantique : certaines démarches qualifiées ici d'« adaptation » ne sont pas formalisées comme telles par leurs porteur-euses. Enfin, une fois le repérage effectué, la charge de travail des acteur-ices a limité leur disponibilité pour répondre aux sollicitations.

Malgré ces contraintes, l'investigation de terrain menée au mois de mai 2026 s'appuie sur un corpus global de treize entretiens semi-directifs et sur l'analyse documentaire ou observationnelle d'une quarantaine d'autres structures, acteur-ices ou dispositifs locaux. Afin d'éviter un inventaire descriptif, le tableau en figure 9 retrace uniquement l'identité et les modalités des entretiens menés, dont la grille est disponible en annexe 2. L'échantillonnage de ce panel intègre une typologie variée de profils, associant des militant-es associatif-ves, des paysan-nes, maraîcher-es et éleveur-ses, des représentant-es de syndicats agricoles et de réseaux d'accompagnement, des institutionnels, des scientifiques, des opérateur-ices techniques, des structures d'insertion ou d'éducation, ainsi que des collectifs citoyens et des autonomes radicaux-ales.

Cette étude ayant accordé une grande importance au critère de diversité des acteur-ices interrogé-es, il convient néanmoins de préciser que les données recueillies à travers ce panel ne visent pas à établir des généralités statistiques, mais s'inscrivent pleinement dans le cadre d'une enquête qualitative visant à saisir des logiques d'action et des perceptions situées. À ce titre, la méthode d'échantillonnage comporte des angles morts. Plusieurs catégories d'acteur-ices demeurent sous-représentées ou absentes de cette investigation, à l'instar des agriculteur-ices conventionnel-les et des exploitant-es de grandes structures, des jeunes générations (moins de trente ans), des chasseurs, ou encore des franges de la population en situation de plus grande précarité. Les dynamiques présentées par la suite doivent donc être interprétées à la lueur de ces spécificités méthodologiques induites par les conditions de l'enquête, comme le reflet de trajectoires singulières et non comme une analyse exhaustive de l'ensemble des populations de ces territoires.

Enfin, par souci de confidentialité relative au règlement général sur la protection des données, l'ensemble des prénoms et patronymes cités dans ce travail sont des noms d'emprunts. De la même manière, l'identité des associations structures locales a été anonymisée ; ces dernières sont uniquement désignées par leurs fonctions ou leurs champs d'action. Dans le corps du texte, la première occurrence d'un prénom modifié non mentionné dans le tableau ci-dessous sera indiqué par un astérisque (ex : Alain*) sans mention supplémentaire par la suite. Par une convergence fortuite des conditions de terrain, la répartition des entretiens entre les trois périmètres étudiés s'est avérée équitable, comptabilisant pour chaque territoire trois entretiens menés en présentiel. Le corpus totalise ainsi neuf rencontres physiques et quatre échanges à distance. Ce panel met en lumière une grande diversité d'initiatives collectives. Toutes ont pour point commun d'agir directement dans le domaine des ressources vitales, et donnent à voir, chacune à leur manière, une approche systémique de l'adaptation face aux aléas climatiques.

Figure 9. Tableau récapitulatif des acteur-ices interrogé-es sur chacun des trois territoires, juin 2026

Structure / Acteur-ice	Interlocuteur-ice(s)	Date et modalité	Motif de l'entretien
PETR Pays Midi-Quercy PETR Midi-Quercy	Le directeur du PETR et le Chargé de mission Transition écologique <i>Chargé de mission depuis 2025 (4ème titulaire du poste sur une période de six ans)</i>	4 mai 2026 (Présentiel)	Comprendre la stratégie institutionnelle (PCAET, PAT) et analyser la dépendance aux subventions.
CIVAM Semailles PETR Midi-Quercy	Coordinatrice et animatrice du CIVAM <i>Ancienne formatrice dans l'enseignement agricole. Originnaire du littoral méditerranéen.</i>	16 avril 2026 (Visio)	Comprendre le rôle d'intermédiation et l'accompagnement des petites fermes vers la transition agroécologique.
Association d'expérimentations permacoles PETR Midi-Quercy	Luisa Pisano Fondatrice de l'association <i>Issue d'une famille d'agriculteur-ices. Ancienne enseignante de théâtre après un cursus en histoire. Réinstallée en 2005 et certifiée en permaculture.</i>	5 mai 2026 (Présentiel)	Observer la "débrouillardise" associative face aux canicules et le croisement entre pratiques agricoles et art.
Réseau des Grainothèques PETR Midi-Quercy	Médiathécaire à Septfonds <i>Reconversion professionnelle ; sans formation initiale en maraîchage ou en permaculture.</i>	6 mai 2026 (Présentiel)	Interroger l'autonomie citoyenne, la transmission et la sauvegarde de semences rustiques (non hybrides F1) capables de résister au stress hydrique.
Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (SAGE) PETR Vidourle-Camargue	Chargée de mission SAGE <i>Non originaire de la région Occitanie. Recrutée sur le poste en 2024.</i>	12 mai 2026 (Présentiel)	Analyser l'ingénierie institutionnelle face à la salinisation des nappes et le rôle de la Commission Locale de l'Eau dans la prévention des conflits d'usage.

Structure / Acteur-ice	Interlocuteur-ice(s)	Date et modalité	Motif de l'entretien
Tour du Valat / Domaine du Petit Saint-Jean PETR Vidourle-Camargue	Hydrologue, cheffe de projet Eau <i>En poste depuis 2021.</i>	11 mai 2026 (Visio)	Analyser la réponse scientifique à travers des expérimentations locales face au cumul des pressions : sécheresse, vent violent et salinisation.
Ecolieu hybride de formation lowtech et d'autoconstruction PETR Vidourle-Camargue	Cyril Marquis Fondateur et directeur <i>Formation scientifique initiale (DUT Mesures physiques). Reconverti en 2000 dans l'aviculture biologique (éleveur plein air bio jusqu'en 2020) après l'obtention d'un diplôme agricole.</i>	13 mai 2026 (Présentiel)	Explorer l'hybridation entre la mètis agronomique (maraîchage sur sol vivant, low-tech) et l'insertion sociale (accueil des jeunes de l'École ETRE).
Collectif d'Intérêt Local (CIL) d'Aubais PETR Vidourle-Camargue	Trois bénévoles <i>Retraité-es : un ex-professionnel du génie thermique, une ancienne formatrice d'éducateur-ices spécialisé-es et un ancien consultant en tourisme rural.</i>	11 mai 2026 (Présentiel)	Étudier la mobilisation démocratique citoyenne, la création de "lieux de liens" (tiers-lieu Le Vivier) et analyser les fractures sociologiques au sein de la commune.
Projet Forêt d'Aubais en commun PETR Vidourle-Camargue	Coordinatrice du projet <i>Salariée au sein de la Fabrique des Transitions, d'origine francilienne.</i>	29 avril 2026 (Conférence webinaire "Café Robuste d'Olivier Hamant)	Étudier la création d'un "commun" forestier hybride (éco-pâturage, chantiers citoyens) et l'ingénierie narrative citoyenne face à la peur du risque incendie.
Espace Socioculturel d'Elné CC ACVI	Directrice de l'espace socioculturel <i>En poste depuis janvier 2026.</i>	28 mai 2026 (Présentiel)	Comprendre la gestion de la précarité face aux urgences climatiques et l'impact des projets de transition.

Structure / Acteur-ice	Interlocuteur-ice(s)	Date et modalité	Motif de l'entretien
Association avec grainothèque ambulante CC ACVI	Sylvie Esquivel Bénévole <i>Fille d'un viticulteur.</i> <i>Infirmière retraitée.</i> <i>Réinstallée sur le territoire après une absence de quarante ans.</i>	28 mai 2026 (Présentiel)	Explorer la sauvegarde mémorielle du paysage maraîcher d'Elne et la recherche d'autonomie semencière face à la sécheresse.
Association de sauvegarde du patrimoine matériel agricole paysan CC ACVI	Feliu Beleta Président de l'association <i>Fils d'agriculteur-ices.</i> <i>Parcours pluridisciplinaire : graphiste (15 ans), enseignant certifié de langue et culture catalanes (15 ans) et ancien chargé de mission municipal (tourisme et patrimoine).</i>	28 mai 2026 (Présentiel)	Étudier la sauvegarde mémorielle et matérielle du patrimoine agricole local comme inspiration pour ne pas être "amnésique" dans l'adaptation contemporaine.
Arbre et Paysage 66 CC ACVI	Animatrice et coordinatrice	15 avril 2026 (Visio)	Analyser le rôle d'opérateur technique dans l'accompagnement à l'implantation de haies champêtres face à la dégradation des sols, dans un cadre strictement encadré et non-militant.

2. L'intelligence pratique comme capacité de réponse : vers une robustesse territoriale

A travers le prisme de nos enquêtes de terrain et face à l'imprévisibilité croissante des aléas géophysiques, l'analyse des dynamiques citoyennes révèle le déploiement de trajectoires d'adaptation hybrides, articulant expérimentations ingénieuses et savoirs empiriques. Les enquêtes ont mis en évidence la manière dont les enquêté-es opérationnalisent la mètis, théorisée en première partie, transformant leurs savoirs profanes et expérientiels en leviers d'action. Le tableau suivant propose une synthèse des repères conceptuels mobilisés dans cette partie :

Figure 10. Tableau de synthèse des concepts mobilisés dans le cadre de l'intelligence pratique citoyenne

Concept mobilisé	Mots-clés	Objectifs visés
Mètis	Débrouillardise, Bricolage, Anticipation, Adaptabilité, Ingéniosité	• S'adapter face à l'imprévu • Combler les failles entre la théorie et la pratique • Rechercher le succès avec une efficacité immédiate
Savoir profane	Pluri-appartenance, Expertification, Politique, Militant	• Peser et infléchir la décision publique • Produire une contre expertise • Décloisonner les savoirs dans les espaces numériques
Savoir expérientiel	Expérience vécue, Sensibilité, Intersubjectivité, Validation par les pairs	• Résoudre des problèmes quotidiens à travers des solutions tangibles • Créer de l'entraide • (Re)gagner en autonomie

a. L'épistémologie du terrain : de l'observation sensible à l'autodidaxie

Comment les enquêté-es fabriquent-ils leur « propre science » ? Comment savent-ils ce qu'ils savent ? D'où vient leur savoir ? Se poser ces questions, c'est faire de l'épistémologie. En effet, « *de même que l'étude des phénomènes sociaux s'appelle la "sociologie" et que l'étude des réactions des personnes s'appelle "psychologie", l'épistémologie est le nom de la discipline qui étudie la façon dont on connaît.* » (Fourez et Larochelle, 2009). Puisqu'elle s'appuie sur l'action vécue et le besoin immédiat, cette science du sensible naît de l'apprentissage par l'**auto-formation**. Regarder, s'interroger, tester, mesurer, se tromper, recommencer : cette boucle empirique caractérise la démarche autodidacte. Définie selon le Larousse comme « *l'acquisition de connaissances par un individu en dehors des dispositifs éducatifs officiels* », l'autodidaxie reconfigure le rapport des acteur-ices à leur milieu immédiat en faisant « *preuve d'une autonomie totale dans [leur] rapport au savoir* ».

L'immersion et l'observation comme préalable à l'action

Dans un premier temps, cette trajectoire d'apprentissage autonome se construit au contact du territoire, par l'**immersion** et l'**observation** de ses caractéristiques intrinsèques. Plus simplement, cette étape consiste à « regarder » et à « s'interroger ». Cette démarche d'observation patiente et globale est au cœur du projet de Alain* et Christine*. Pour préserver leur tranquillité face aux sollicitations des curieux·ses, le couple refuse les visites directes sur leur terrain ; iels ont plutôt fait le choix de transmettre leur démarche d'autonomie radicale et leurs bricolages d'adaptation climatique à travers trois reportages immersifs accordés à une chaîne YouTube dédiée à la vie autonome. J'ai ainsi choisi d'analyser ces six heures d'enregistrements vidéo pour nourrir mon enquête. Lors de leur installation dans le Tarn-et-Garonne, leur terrain de douze hectares en comptait dix en friche. Gorgée d'eau et parsemée de zones marécageuses, cette propriété avait été délaissée par les agriculteurs locaux car elle ne donnait pas droit aux aides de la Politique Agricole Commune (PAC). Ce foncier mis de côté par le système classique a permis au couple de déployer sa démarche d'observation.

Iels ont ainsi passé deux années entières à observer leur terrain. Ce temps leur a permis de repérer précisément les vents dominants, les flux d'eau et les zones de gel. Alain insiste sur ce point : « *observer le terrain je crois que c'est vraiment indispensable, c'est vraiment le terrain qui nous a dit : là on peut, là ça va le faire.* » Au-delà de ces caractéristiques géophysiques, leur lecture du milieu a également intégré le comportement de la faune présente sur le site. Pour choisir l'emplacement idéal de leur future habitation, le couple s'est basé sur les habitudes de leurs animaux et les zones où ils se sentaient spontanément en sécurité : « *a priori, c'est là que tu vas faire ta maison* ». C'est également à travers l'observation que Alain a repéré trois microclimats distincts sur ses douze hectares de terrain. Après avoir mesuré cinq degrés d'écart entre le haut et le bas de la propriété, il a utilisé ces données pour adapter ses cultures en fonction de leurs besoins thermiques : les hauteurs sèches et chaudes accueillent ainsi les oliviers et les vignes, tandis que le bas du terrain, plus frais, est réservé aux pommiers.



Figure 11. Dessin d'une branche d'olivier, production personnelle, juin 2026

Cette volonté d'adapter spécifiquement ses cultures aux spécificités de son terrain pousse Alain à développer des compétences techniques par lui-même. C'est le cas pour le greffage, un savoir-faire qu'il estime accessible sans formation préalable : « *Si on a besoin d'apprendre à greffer, c'est pas la peine d'avoir fait horticulture pendant trois ans, (...) en fait il suffit d'aller voir (...) C'est pas mal de pas commencer par faire une école de ceci une école de cela* ». Il a ainsi constaté que lorsque l'apprentissage s'ancre dans un besoin concret, immédiat, la technique s'apprend très vite. Ici, les savoirs théoriques n'interviennent pas à l'avance ; ils sont convoqués au moment où le besoin est exprimé, rendant leur assimilation plus rapide et intuitive. Cette démarche autodidacte n'exclut pas pour autant l'échange, le partage et la lecture d'ouvrages spécialisés. En complément de l'observation directe et de l'expérimentation, Alain dialogue activement avec les agriculteurs voisins pour enrichir mutuellement leurs méthodes et consacre ses hivers à lire. Sa posture repose avant tout sur une attention constante à son environnement : « *Je crois que quand tu as une curiosité agricole, tu n'arrêtes pas de voir comment ça marche* ».

Cette fabrication du savoir par l'observation est une posture que l'on retrouve de manière similaire chez Cyril Marquis, fondateur d'un éco-lieu axé sur la formation et l'expérimentation

low-tech au sein du PETR Vidourle-Camargue (Gard, 30). Habitant depuis trente ans avec sa famille sur un terrain d'un peu plus de deux hectares, il a d'abord pensé ce lieu comme un domaine d'expérimentation personnelle, avant de le transformer en structure associative et en écolieu dédié à la recherche citoyenne. Son parcours montre comment l'observation à long terme lui a permis de renoncer aux interventions chimiques : face à ses cultures de fèves qui étaient régulièrement ravagées par les pucerons noirs, il a choisi de suspendre son action pour analyser les interactions biologiques spontanées : « *J'ai vu apparaître des petits coléoptères volants qui venaient manger les pucerons. J'ai laissé les coléoptères à chaque fois interagir. Et depuis cette année, j'ai plus jamais traité. C'est un accompagnement par l'observation qui nous donne des solutions auxquelles on n'avait pas pensé.* »

Cyril a également observé la géologie de son terrain. Situé sur la nappe phréatique de la Vistrenque, il affirme avec assurance qu'il n'a pas de problème d'eau, celle-ci étant omniprésente à seulement un mètre sous ses pieds. L'accès direct à la ressource via plusieurs puits et forages permet d'ailleurs au lieu de ne pas être relié au réseau d'eau de la ville. Grâce à cette observation, sa perception du risque pour la survie du végétal n'est pas envisagée sous un angle climatique (la sécheresse), mais sous un angle physique et souterrain. En effet, en auscultant son sol, il a découvert que la nappe était séparée de la surface par une barrière géologique très dure, une couche de concrétions calcaires localement appelée le « *taparàs* » en occitan. À travers cette lecture empirique, il a pu redéfinir la contrainte de son écosystème : « *Le problème c'est surtout que les végétaux n'y ont pas forcément accès, ils ont souvent du mal à passer pour aller chercher l'eau qui est juste en dessous* ».

Ainsi, l'observation à long terme permet à Cyril Marquis comme à Alain et Christine de bricoler des solutions adaptées aux spécificités de leurs milieux. Cependant, ce travail par l'essai-erreur implique de se tromper régulièrement. Formateur auprès de jeunes en décrochage scolaire âgés de 16 à 25 ans au sein d'une école d'insertion associative, Cyril valorise l'échec comme un moteur pédagogique :

« L'erreur, c'est un processus d'apprentissage. Donc c'est très bien s'ils font des erreurs. (...) Presque je les félicite au début pour prendre le contre-pied du système. Si tu veux pas d'erreur, tu pourras pas apprendre. »

Entretien avec Cyril Marquis, mai 2026

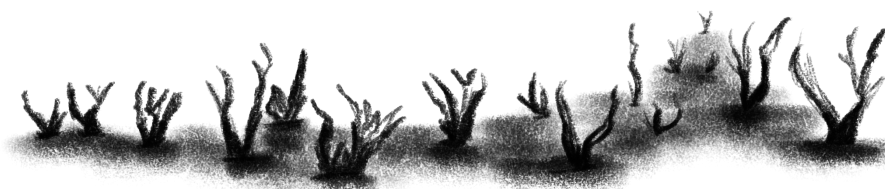
Expérimenter en ayant le droit à l'erreur, le tâtonnement comme producteur de savoir robuste

Ainsi, dans un second temps, cette trajectoire d'apprentissage autonome passe nécessairement par le **test** et la mesure. Pour valider ou réajuster les observations de départ, il faut accepter de faire des va-et-vient entre expérimentations, erreurs et recommencement. Ce rapport à l'**erreur** se retrouve dans le parcours de Sylvie Esquivel, bénévole depuis plus de dix ans au sein d'une association dédiée au troc de semences paysannes. Lorsqu'elle prend la suite de son père au jardin ouvrier familial, dans les Pyrénées-Orientales, elle fait le choix de délaisser la culture conventionnelle au profit de méthodes naturelles. Son manque d'expérience initial, combiné au changement de pratiques, lui fait d'abord essayer plusieurs échecs : tomates ravagées par les insectes, pommes de terre malades... Sylvie observe également que, face aux pics de chaleur, les fleurs de ses légumes et fruits avortent dès que la température dépasse les 35°C. Pour y remédier, elle bricole des structures surmontées de cannes et modifie le dessin de ses planches

culturelles afin de créer des zones d'ombrages. De la même manière, lorsque les restrictions d'eau estivales imposent d'arroser le soir, Sylvie s'aperçoit que l'eau de ses cuves n'a pas le temps de refroidir après les journées caniculaires et provoque un choc thermique lors de l'arrosage. Face à ce constat, elle décide d'ajuster sa méthode en arrosant « *le matin très tôt, 5h30* ». Ainsi, à force d'ajustements, Sylvie réussit à prouver la validité de sa démarche face au scepticisme des autres usagers du site : « *Les autres jardiniers me disaient : "De toute façon, si tu ne traites pas, tu ne récolteras pas." Un jour, l'un d'eux m'a dit que mon père devait se retourner dans sa tombe. Je lui ai répondu : "Exactement, parce que je récolte autant que lui avec moins de travail, et avec le sourire."* » . En testant, puis en apprenant de ses erreurs, Sylvie a développé un savoir pratique robuste qui lui permet de passer d'une logique de réaction à une logique d'**anticipation**. Pour ses agrumes, l'arrosage n'est plus une réponse d'urgence à la chaleur du jour, mais une action planifiée en amont : « *La chaleur d'aujourd'hui, je l'ai anticipée avant-hier pour mes orangers. (...) un petit écoulement, pendant 4 heures, j'ai arrosé un arbre pour que justement, tout doucement, l'eau descende. Normalement, ils ont les racines au frais.* »

Ce besoin d'échouer pour apprendre se structure également à l'échelle d'écologieux collectifs. C'est le cas un peu plus au sud du département, près de la frontière espagnole, où s'est installé un centre d'expérimentation axé sur la décroissance, l'agroécologie et le low-tech . Exposé à des conditions extrêmes (vents violents, sécheresses et pentes abruptes), le lieu cherche à développer des solutions adaptées à ces contraintes. Pour les membres du collectif, la réussite de ces innovations repose explicitement sur le droit de se tromper : « *you can have the freedom to fail* » (Schramm, 2023). Enfin, en Camargue, au sein du Domaine du Petit-Saint-Jean, le tâtonnement est permanent car les pressions géophysiques se cumulent et s'amplifient entre elles : « *si vous avez une vigne qui souffre ponctuellement d'un peu de salinité mais par ailleurs, elle n'est pas en surchauffe, elle n'a pas des échaudages, elle n'est pas en manque de nourriture (...) elle peut résister. Mais si tout ça s'accumule...* » (entretien avec une hydrologue de la Tour du Valat). Ici, c'est la salinité des terres et des nappes du site qui a été découverte en 2021 à la suite d'une alternance d'aléas, entre sécheresses et gels. Cet événement a provoqué une mortalité massive des cultures dans le Gard, impactant le Domaine du Petit-Saint-Jean qui a perdu plus de 30% de ses vignes. Les analyses ont alors montré que le sel remontait à la surface par capillarité lors de l'évapotranspiration due aux chaleurs. Grâce à cet échec, l'équipe scientifique et technique a pu mieux comprendre ses terres et réajuster ses méthodes face au cumul des pressions : « *on n'avait pas la connaissance de notre sol et des limites de notre terroir, et le fait qu'il n'y a pas d'agriculture possible sur ce territoire là sans maîtrise totale de l'irrigation* ».

Figure 12. Dessin de vignes calcinées, production personnelle, mars 2026



Ainsi, du jardin ouvrier à la parcelle camarguaise, la logique épistémologique des milieux suit la même trajectoire : celle de l'observation, de l'immersion, de la mesure, de l'expérimentation, de l'échec et du **réajustement** permanent.

b. La pratique agroécologique et régénérative face aux aléas géophysiques

Au-delà de sa fonction primaire de production, « *l'agriculture est une démarche d'aménagement qui ne dit pas son nom. Elle épouse les qualités d'un sol et d'un relief tout en le modifiant par ses pratiques* » (Deville, 2025).

Bien que les stratégies d'adaptation étudiées dans ce mémoire pourchassent une grande diversité de « réponses » possibles, la question du **sol** s'impose (presque) constamment comme le point de départ partagé de l'action. En effet, face à la chaleur, aux précipitations, aux inondations et aux vents violents, nos sols constituent la première ligne de front, l'interface vivante dont la dégradation ou la régénération détermine directement ce qui meurt, ce qui survit et ce qui pousse... De l'état de ce socle dépend notre propre capacité d'adaptation. La qualité du sol conditionne en effet notre sécurité la plus immédiate : celle de nous nourrir, et celle de rafraîchir l'atmosphère. Un sol poreux vivant absorbe les pluies et empêche les inondations ; un sol stable et enraciné retient la terre et prévient l'érosion face aux vents et aux coulées de boue.

« *La soutenabilité d'un territoire est fondée sur trois piliers biogéochimiques : eau, sol, biomasse* »

Extrait du site Institut Michel Serres, s.d.

En d'autres termes, au-delà d'un impératif écologique qui pourrait, à tort, sembler dérisoire pour certaines, préserver la qualité des sols est la condition matérielle première au maintien de milieux habitables et viables face aux aléas qui ne cessent de s'accroître. Autour de cette nécessaire exigence s'organise un ensemble hétérogène d'acteur·ices. Qu'ils soient « *jeunes diplômés ou cadres retraités, anciens professeurs ou nouveaux agriculteurs* », ces individus s'immiscent dans des communautés, des écolieux ou des habitats partagés pour réparer « *sans bruit le monde* » (Truong, 2024). En effet, comme le souligne Gaspard Koenig (cité par Truong, 2024), « *une vie souterraine d'initiatives se déploie à l'écart des chemins balisés, notamment autour de l'agroécologie* ».

Les ruses au ras des sols : l'adaptation culturelle pour la rétention de l'eau

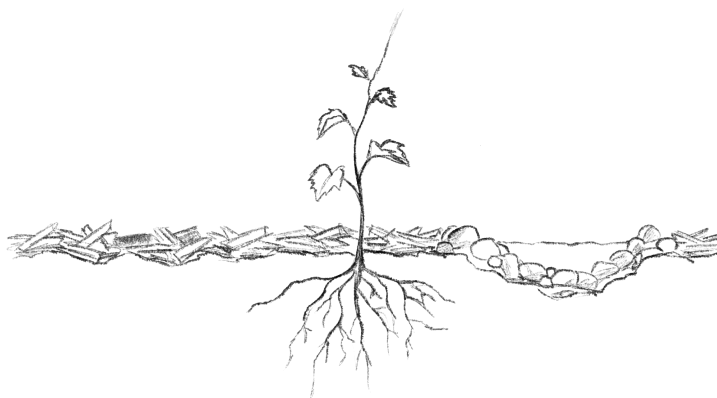
Dans nos enquêtes, nous avons rencontré des acteur·ices possédant des forages privés, des accès de pompage à l'eau douce des canaux ou encore des gouttes-à-gouttes à la pointe de la technologie. Loin d'exclure les approches dites « écologiques », ces infrastructures s'avèrent bien souvent complémentaires. L'accès à une ressource technique ou le puisage dans les nappes n'empêche pas les usager·es de repenser l'organisation globale de leurs terres. En effet, beaucoup d'entre elles·eux associent ces dispositifs de sécurisation hydrique à un design paysager et à une sélection variétale pointus, pensés pour arroser au minimum, voire pour s'en passer à terme. Ces dispositifs, quand ils sont employés, servent de filet de sécurité aux pratiques agroécologiques.

Mais qu'est-ce que l'**agroécologie** ?

A la croisée du système technique et du mouvement sociopolitique, ce modèle agricole consiste à « *optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement* » grâce à l'application de principes écologiques pour bâtir des systèmes alimentaires durables et équitables (ADEME, 2021). Sur le terrain, cette posture s'incarne le plus souvent dans une agroécologie dite « paysanne », soit un ensemble de pratiques adaptées aux conditions locales,

résolument enracinées, et placée sous le contrôle direct des agriculteur·ices (GRAAP, ADEAR, s.d). Au ras de la parcelle, l'opérationnalité agroécologique se traduit par ce qu'on appelle « **l'agriculture de conservation** », ce qui rend les sols spongieux. Ce système cultural formalise l'action en s'appuyant sur trois piliers : « *une perturbation mécanique des sols minimale (pas de travail du sol), le maintien d'une couverture permanente du sol et la diversification des espèces végétales.* » (ADEME, 2021).

Figure 13. Dessin d'un exemple de système de régénération, production personnelle, mars 2026



Ainsi, ces concepts forment la boîte à outils dans laquelle les acteur·ices puisent pour (ré)inventer leurs ruses face aux aléas géophysiques. La toute première de ces stratégies consiste à maximiser l'infiltration et le stockage de l'eau dans la terre. Pour Luisa Pisano, son ambition de terrain permacole ne pouvait se réaliser sans la réhabilitation physique de son pré incultivable, stérile et ultra compacté : « *Mes parents m'avaient toujours dit, et c'est vrai que je les avais vus, ils avaient mis des arbres fruitiers, ça prenait pas, il y avait rien qui prenait parce qu'on a la terre qui est très très argileuse, vraiment très argileuse et il y avait que du chiendent qui poussait* ». Enrichir cette terre ingrate lui a demandé de ramener de la terre du bois adjacent, de l'humus forestier, afin d'ensemencer le milieu et faire revenir la macrofaune depuis longtemps détruite par le motoculteur familial. En alternant cette matière organique (azote) avec des couches de foin (carbone) qui traînaient dans son hangar depuis une dizaine d'années, elle a reconstitué des couches de type « lasagne ». Une histoire chimique qui permet de recréer un milieu spongieux qu'elle entretient avec des paillages permanents pour ne jamais laisser la terre à nue, permettant de retenir l'humidité et la rosée du matin. Dans la pratique, cette logique relève d'un champ attribué à la permaculture, une philosophie globale de conception dont on discutera un peu plus tard, qui consiste à « *imiter le fonctionnement naturel des milieux pour limiter les apports extérieurs* » notamment en profitant de « *déchets verts pour couvrir le sol et ainsi limiter l'évaporation et les besoins en irrigation* » (Géoconfluences, 2017). Cette volonté de régénération de sols abîmés à travers l'agriculture de conservation s'exprime également à l'échelle de l'exploitation agricole productive. Dans les Pyrénées-Orientales, Xavier Fresne* tient une ferme maraîchère pensée comme un laboratoire dont l'objectif est clair : créer un agroécosystème capable de résister aux aléas climatiques (sécheresses, fortes chaleurs). Pour reconstituer l'activité biologique de ses sols (champignons, vers de terre, micro-organismes), il pratique le maraîchage sur sol vivant (MSV) : non-labour et apport massif de matières organiques. Ici encore, ce système permet au sol de retenir l'eau comme une éponge réduisant drastiquement les besoins en irrigation face aux sécheresses.

Chez Alain, dans le Tarn-et-Garonne, la démarche répond au même principe d'agriculture de préservation : un paillage en mulch (paille, feuilles mortes...) épais de quinze centimètres recouvre ses cultures pour s'affranchir de l'arrosage. En complément, il utilise la méthode de l'occultation grâce à d'épaisses bâches tissées posées directement sur d'anciens tas de compost ; ce dispositif protège ses cultures de courges de l'évapotranspiration en bloquant l'évaporation. Grâce à cette gestion de l'humidité résiduelle, il récolte jusqu'à 300 kilogrammes de courges sans aucun apport d'eau artificiel : « *On met des bâches (...) qu'on réutilise, ça fait cinq ans qu'on les utilise, et on plante les courges. Donc sans entretien, sans arrosage, sur une bande comme ça on a 250 à 300 kg de courges* ». Son anticipation de la sécheresse s'organise également en amont, durant l'hiver, par une stratégie de stockage de l'eau en profondeur. Pour cela, Alain utilise une multi-sous-soleuse, un outil qui descend jusqu'à 40 centimètres de profondeur et qui permet de fissurer mécaniquement la semelle de labour. En cassant cette couche de terre compactée et imperméable fabriquée par des années d'agriculture conventionnelle (le labour), cette technique permet aux pluies hivernales souvent abondantes de s'infiltrer au cœur du sol pour y constituer une réserve hydrique.

Si la restructuration biologique (et parfois mécanique) des sols constitue la première étape d'une adaptation au ras des parcelles, l'autonomie hydrique recherchée face aux sécheresses repose également sur la **sélection végétale**. Adapter le « contenant » (le sol) ne suffit pas si le « contenu » (la plante) reste dépendant d'une irrigation trop gourmande et régulière ou d'intrants chimiques.

En Camargue, face à la salinisation des terres aggravée par le déficit hydrique, de nombreuses initiatives émergent pour rechercher des variétés culturales de blé, de riz et de vigne plus tolérantes au sel. C'est notamment l'objectif du Domaine du Petit-Saint-Jean, site expérimental sur le territoire. Cinq hectares de petites parcelles multi-cépages de vignes ont été plantées afin d'y expérimenter une quinzaine de variétés étrangères ou méridionales, spécifiquement sélectionnées pour leur forte résistance au stress hydrique. Parmi elles, on retrouve le Saperavi, originaire de Géorgie, ou encore le Nero d'Avola, de Sicile. En acclimatant ces cépages habitués aux terroirs arides, les gestionnaires du domaine s'appuient sur une biodiversité cultivée exogène capable de maintenir une production viticole là où les variétés locales traditionnelles ne sont plus adaptées au réchauffement. Pourtant, face à cette inadaptation de ses variétés locales, il est tout de même possible de **ruser** : en plantant plus tôt (en automne pour les fraisiers par exemple), ou en se tournant vers des variétés traditionnelles plus rustiques. C'est le cas des légumes perpétuels, comme l'oseille, qui se multiplient seuls et résistent à la chaleur, mais aussi d'arbres comme les pruniers ou les pêches de vigne.



Figure 14. Dessin d'une germination de noyau, production personnelle, juin 2026

Chez Luisa Pisano, dans le Tarn-et-Garonne, cette sélection s'accompagne du semis direct. Plutôt que d'acheter des arbres déjà poussés en pépinière, elle plante directement les noyaux dans la terre ou dans le sable. Cette méthode permet à la graine de développer une racine qui s'enfonce, seule et très profondément dans le sol, pour aller chercher de l'eau : « *La plupart on les arrose pas. Ils font leur vie.* »

Si le semis direct permet de cultiver des arbres fruitiers traditionnels dans le Tarn-et-Garonne, l'intensification du manque d'eau dans le sud de l'Occitanie pousse à regarder ce qui se cultive dans les territoires marqués par l'aridité. Dans les Pyrénées-Orientales par exemple, une exploitation arboricole familiale a sélectionné puis planté des arbres très peu gourmands en eau tels que des grenadiers et des figuiers de Barbarie, une espèce de la famille des cactus qui régule son hydratation la nuit pour éviter la transpiration durant la journée. Cette valorisation du cactus se retrouve à l'identique au sein d'un centre d'expérimentation en agroécologie situé près de la frontière espagnole. À travers la culture et la transformation artisanale de cette plante, la structure démontre qu'une espèce adaptée à l'aridité peut générer une ressource économique viable pour l'alimentation (jus, confitures, vinaigre, farine, alternative au café...) ou encore pour la fabrication de produits d'hygiène et cosmétiques. Quant à Xavier Fresne, il pousse l'expérimentation jusqu'à l'acclimatation de cultures de diversification subtropicales : canne à sucre, gingembre, curcuma ou encore fruits de la passion. Si ce choix peut sembler paradoxal en zone de sécheresse, il s'agit en réalité d'une ruse microclimatique. En effet, ces plantes profitent des fortes chaleurs estivales pour s'épanouir, tandis que leur besoin hydrique est comblé sans irrigation grâce à la forte capacité de rétention d'eau de son sol « vivant » (MSV).

Infrastructures végétales comme bouclier mécanique à l'échelle paysagère

Si les ruses agronomiques précédentes se déploient au ras du sol à travers la gestion de la terre, la lutte contre le stress hydrique s'organise également par un changement d'échelle spatiale. Les paysan·nes modifient l'architecture de leurs parcelles pour concevoir un aménagement paysager global où le végétal est mobilisé comme un bouclier mécanique contre le rayonnement solaire et les vents violents. Cette restructuration se base sur le principe de l'**agroforesterie** qui désigne « *au sens strict, une pratique associant des cultures avec des arbres plantés dans la même parcelle* » afin de « *créer des synergies (ombrage, fumure, brise vent...) bénéfiques aux productions* » (Dictionnaire d'agroécologie, 2024).

Cette logique d'infrastructure végétale combine à la fois la verticalité des arbres et l'horizontalité des plantes rampantes pour maximiser les zones d'ombre. C'est ce que décrit Sylvie Esquivel, pour son jardin ouvrier dans les Pyrénées-Orientales : « J'ai mis beaucoup de courges qui rampent, qui couvrent le sol. Ça fait de l'ombre. (...) je fais des planches de culture et au milieu de la planche, j'ai planté un arbre. Le but c'est de le mettre en taille parasol. Ce sera l'arbre qui fera de l'ombre à la planche ». Cette stratégie se retrouve également chez Alain, qui mobilise la morphologie de différentes espèces pour densifier le couvert végétal. Il s'appuie sur l'ombre projetée de tournesols géants plantés entre ces planches de culture, et, au sol, il associe des pois chiches à la base des courgettes pour former un amas végétal dense et humide qui protège le sol de la canicule. Quand le bouclier végétal s'avère insuffisant lors des épisodes de fortes chaleurs, les acteur·ices complètent ces infrastructures biologiques par des structures matérielles. Dans le Tarn-et-Garonne, Luisa Pisano opte ainsi pour des protections physiques directes en installant des tentes, des pergolas, des canisses ou encore des draps au-dessus de ses cultures lors d'épisodes de fortes chaleurs.

Le même principe de barrière physique est également déployé face aux aléas éolien et géologique. Par exemple, pour protéger ses cultures fragiles (à l'instar d'agrumes rares particulièrement sensibles au dessèchement), des rafales de la Tramontane, une exploitation agricole familiale de six hectares a choisi de ceinturer ses parcelles en plantant 650 arbres forestiers. Cet aménagement agroforestier fonctionne comme une infrastructure bioclimatique

en brisant la vitesse du vent pour créer un microclimat protecteur indispensable à la viabilité de ces vergers de diversification.

Face à l'aléa géologique, tel que le glissement de terrain, Alain et Christine ont implanté des haies d'arbres disposées en arc de cercle suivant les courbes de niveau de la colline qui borde leur propriété. En se développant, leurs systèmes racinaires fixent la terre et ancrent solidement le versant. Ce dispositif fonctionne comme un ouvrage de soutènement qui retient les sols face à la gravité et aux fortes pluies.

c. Vers l'expertification et la politisation du savoir profane

Si les ruses paysagères et agronomiques observées sur le terrain relèvent initialement du génie empirique, on constate que cette intelligence pratique citoyenne est loin de s'inscrire dans une posture « anti-sciences ». Au contraire, la rationalisation de ces pratiques témoigne d'une appropriation fine des savoirs techniques : terminologie rigoureuse des discours des acteur-ices, mobilisation de concepts scientifiques précis (« microclimats », « évapotranspiration »), etc. Comme nous l'avons étudié dans la première partie de ce mémoire, les savoirs profanes ont tendance à entrer dans une sphère d'expertification, où la frontière entre le praticien profane et le professionnel s'estompe. Et, nous allons le voir, cette bascule ne reste pas confinée aux espaces associatifs ou aux réseaux militants : elle interpelle et mobilise désormais la recherche académique elle-même. Dès lors, l'assimilation de la science par les usager-es ne se fait plus à sens unique ; l'institution scientifique se penche sur les ruses de terrain pour en mesurer, modéliser et valider la pertinence agronomique. C'est cette reconnaissance institutionnelle de l'ingénierie citoyenne qui marque le passage d'un savoir théorique et d'un savoir pratique à un **savoir co-construit**.

L'hybridation entre les savoirs experts et profanes

Les échanges menés avec une hydrologue du PETR Vidourle-Camargue illustrent précisément ce point de convergence. En 2021, en Petite Camargue, face au cumul inédit d'aléas climatiques ayant entraîné une forte salinisation des terres et la perte de près d'un tiers de leurs cultures, l'équipe du Domaine du Petit Saint-Jean a dû réagir. Cette exploitation agricole expérimentale dépend de la Tour du Valat, institut de recherche financé par une fondation privée et dont l'équipe est composée d'une quarantaine de spécialistes en écologie des zones humides. Pour faire face à cette crise, ces scientifiques ont mis en place l'expérimentation d'un système agricole biologique et autonome fondé sur la permaculture. C'est dans ce cadre qu'a été mesurée par l'institut l'efficacité du couvert végétal, cette technique paysanne très utilisée dont on parlait précédemment. L'hydrologue interrogée en résume ainsi les résultats :

« On a mesuré la température d'un couvert sableux avec couvert végétal et d'un sol sableux sans couvert végétal en pleine canicule. Bah en fait la différence, elle est énorme. Le couvert végétal, il garde une fraîcheur qu'il n'y a pas du tout dans le sol sans le couvert végétal et du coup, parallèlement, il garde de la macrofaune, de la biodiversité et de la microfaune aussi. »

Entretien avec l'hydrologue de la Tour du Valat, mai 2026

Ces données chiffrées matérialisent un basculement épistémologique : la science académique (la *techne*) vient ici valider, objectiver et s'approprier elle-même la ruse empirique du terrain (la *mêtis*). Mais l'expertification des savoirs profanes s'observe également lorsque le bagage scientifique du praticien est le filtre à travers lequel iel évalue et structure ses propres pratiques de terrain. C'est cette trajectoire que donne à voir Cyril Marquis lorsqu'il expérimente des techniques permacoles, de basses technologies ou encore d'autoconstruction. En effet, face aux guides pratiques et aux tutoriels qui peuvent circuler dans les milieux « alternatifs », sa démarche repose sur un impératif d'intelligibilité, « *il faut que je comprenne le truc* » confie-t-il. Ainsi, avant de créer un outil low-tech, Cyril se renseigne sur internet pour trouver ce qui existe déjà afin d'en identifier les failles. Une fois ces défauts repérés, il met ces modèles de côté pour repartir d'une page blanche en s'appuyant sur ses connaissances scientifiques : « *la physique, la thermique, la résistance des matériaux, etc. Et j'essaie d'imaginer, avec ces deux types d'informations, l'outil idéal. Donc qui va être le plus efficient possible et puis qui va répondre aux objectifs recherchés* ». Cette culture académique scientifique acquise au fil des années (Cyril est titulaire d'un baccalauréat en biologie, d'un diplôme en mesures physiques et d'un baccalauréat agricole) lui permet également de maîtriser les processus biologiques à l'œuvre dans ses sols. Sa gestion des cultures s'en trouve expertisée, à l'image par exemple de son utilisation stratégique du seigle : « *Le réseau racinaire du seigle a le pouvoir de créer une acidification du sol et donc va attirer des colonies de bactéries acidophiles. Avec ça, ça va complètement changer la biologie au niveau racinaire et la capacité d'absorption des plantes pour certains minéraux, parce que le pH influe énormément sur la capacité d'absorption de tel ou tel minéral par le réseau racinaire. (...) du coup, comme on influe sur le pH, on influe sur la vie microbienne et on va influencer sur la capacité des autres plantes à absorber tel ou tel élément stratégique* ».

Au-delà de ses propres pratiques, Cyril Marquis assure une veille auprès d'instituts de recherche comme le CIRAD de Montpellier (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement). Cet apprentissage constant lui permet de s'approprier des travaux agronomiques pointus, notamment sur le potentiel redox ou le paramagnétisme des sols, afin de nourrir ses futures expérimentations de terrain. Ainsi, ce dialogue entre la *techne* et la *mêtis* opère dans les deux sens : si les scientifiques s'inspirent des pratiques profanes pour s'adapter, les acteur·ices citoyen·nes, à l'inverse, s'approprient les codes de la science pour **légitimer** leurs propres pratiques.

L'open-source et l'action sociale comme espaces de contre-pouvoir

L'expertification des savoirs profanes se double d'une volonté politique de s'extraire de la dépendance institutionnelle et des logiques du marché capitaliste. D'un côté, les praticien·nes cherchent à s'affranchir d'institutions dont les réponses, souvent basées sur des subventions complexes ou des solutions hors-sol, s'avèrent inaccessibles pour les publics les plus précaires. De l'autre, iels refusent le statut de simple consommateur·ice imposé par le marché, qui conditionne l'adaptation climatique à l'achat de technologies brevetées et onéreuses, telles que des climatiseurs ou des systèmes d'irrigation connectés. L'acquisition de savoirs empiriques et scientifiques permet alors de court-circuiter un système perçu comme obsolète face à l'ampleur de la crise écologique.

Cette posture de rupture s'incarne au sein d'un centre d'expérimentation citoyen situé dans les Pyrénées-Orientales. Fondé en 2011 par un chercheur en écologie politique, ce lieu s'appuie sur

une communauté mêlant activistes, chercheur·es, scientifiques, artistes, stagiaires, woofers et volontaires européen·es qui mobilise les principes de la physique et de la thermodynamique pour concevoir un mode de vie qui vise à s'affranchir des appareils électriques industriels (avec la création de fours et séchoirs solaires, ou encore de machines à laver à pédales). Cette volonté d'autonomie, qui paraît bien souvent marginale, constitue pourtant une stratégie de robustesse citoyenne face à un contexte économique et politique international perçu comme profondément instable. L'urgence d'apprendre ces alternatives techniques apparaît d'autant plus évidente à Cyril Marquis lorsqu'il constate l'engouement croissant de personnes désireuses de se former auprès de lui : *« De plus en plus, là, c'est vrai qu'avec les problèmes énergétiques, les tensions sur le pétrole, c'est vrai que j'ai l'impression que ça stimule un peu l'intérêt pour 'comment on va faire si on a plus de pétrole, ou moins de pétrole, ou moins de gaz'. De toute façon, il est plus cher, on y a moins accès... c'est dommage que ça ne soit pas plus en amont que ça se passe, mais c'est les réalités qui obligent le plus souvent à bouger quoi. »*

Puisque ces préoccupations énergétiques touchent un public de plus en plus large, de nombreux·ses citoyen·nes sont poussé·es à rechercher des solutions par leurs propres moyens. Face à cette nécessité d'auto-formation, la philosophie de l'**open-source** (le partage libre de ressources et de savoirs) constitue un outil indispensable d'émancipation et de lutte sociale. En s'opposant à la privatisation de l'innovation et à la logique du brevetage, l'open-source s'affirme comme un acte politique permettant à rendre l'autonomie et la robustesse matérielle accessible à tous·tes, sans barrière financière. A titre d'exemple, Cyril conçoit actuellement un four en céramique visant à *« diviser par au moins trois la consommation énergétique pour le même résultat par rapport aux fours de potiers classiques »*. Puis il en fait des fiches ressources accessibles librement sur internet pour en permettre la reproduction pas à pas. Si la recherche et le développement de ces technologies se font sous une licence libre, leur transmission s'inscrit néanmoins dans l'économie de la formation professionnelle et de l'insertion. C'est le cas d'une école de formation aux métiers verts, dédiée à des jeunes en décrochage scolaire accueillis gratuitement, qui mandate tous les ans le formateur sur des périodes de 2 jours par semaine durant quatre mois. Ces jeunes sont ainsi formés, entre autres, à la construction d'un système de récupération et de filtration d'eau de pluie de 2000 litres. Cette transmission de compétences opère une véritable **dés-élitisation** des savoirs écologiques et leur repolitisation par le bas. L'apprentissage de la **low-tech** s'affirme ici comme un puissant levier de lutte contre la précarité : il apporte la preuve que l'adaptation climatique n'est pas un luxe, mais une question de survie matérielle et de justice sociale pour les plus vulnérables.

Cette nécessité de s'organiser en dehors des structures étatiques pour assurer sa résilience ne se cantonne pas aux initiatives de formation « alternatives » ; elle se retrouve également au cœur des stratégies urbaines de gestion des crises climatiques. C'est ce que démontrent les travaux de l'Observatoire Participatif du Risque de Canicule (OPRIC) dans le Gard. Dans le cadre du projet de recherche INPLIC (INItiatives des Populations Locales et Intégration dans la Conduite de crise), l'observatoire a mené des « immersions terrain » auprès d'habitant·es afin de recueillir leurs stratégies frugales de débrouillardise face aux fortes chaleurs. La légitimité de ces savoirs profanes et autonomes est explicitement reconnue par les chercheur·es :

« Face au risque de canicule, comme face à beaucoup d'autres risques naturels, les populations doivent très souvent se débrouiller par leurs propres moyens et développer par elles-mêmes les compétences et les solutions nécessaires. En partant de ce constat, nous

avons pris le parti de suivre ici la démarche des sciences participatives et d'impliquer toutes les volontaires dans une démarche d'enquête collective sur les multiples façons dont nous vivons ce risque de canicule et nous faisons face. »

Extrait du site internet de l'Observatoire Participatif du Risque Canicule, 2020

Cette volonté de valoriser l'ingéniosité populaire face à la précarité climatique guide également les actions du Low-Tech Lab dans les Pyrénées-Orientales. À Elne, ce programme de recherche déploie une approche ciblée sur les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), avec l'aide de l'Espace Socioculturel de la commune. L'intervenant privilégie l'action directe sur le terrain en allant à la rencontre des habitant·es ; ce travail de proximité croise ainsi transition écologique, sobriété énergétique et action sociale. Par le biais d'ateliers collectifs, les résident·es apprennent à fabriquer des solutions techniques à partir de matériaux exclusivement recyclés. Pensées pour répondre aux besoins immédiats des foyers précaires, ces réalisations concrètes vont de la création de boudins de porte pour l'isolation thermique à la confection de bouilloires artisanales ou de chargeurs solaires pour téléphones portables. Le mouvement « low-tech » s'affirme ainsi comme le bras technique de la robustesse territoriale : pour Olivier Hamant, *« une solution technique robuste est une solution dont les citoyens peuvent assurer la maintenance et la réparation localement »* (Tavitian, 2026).

C'est par cette réappropriation de l'autonomie matérielle que le processus d'expertification des savoirs profanes aboutit à une redéfinition de l'engagement citoyen dans son adaptation face à la crise climatique : l'émergence d'une « **démocratie du faire** ». Face à une gouvernance environnementale qui tend à institutionnaliser la participation citoyenne pour mieux en neutraliser la portée, le fait de bricoler, de réparer et d'auto-construire devient un acte de résistance politique. En acquérant des compétences techniques et scientifiques hors des cadres classiques, les acteur·ices s'émancipent d'une forme de dépendance que les discours dominants aiment qualifier « d'assistanat » institutionnel. En fin de compte, face au sentiment d'impuissance distillé par l'inertie globale, ce sont « *les gens qui sont dans le "faire" » qui peuvent persister à "penser que le monde est transformable puisqu'ils le transforment" »* (Pruvost cité par Truong, 2024).

3. Réactiver la mémoire des territoires : quand le vernaculaire nourrit le génie écologique

Cette intelligence pratique, qui refuse de subir la crise et exige d'expérimenter de manière flexible, immédiate et sensible, puise également une grande part de son efficacité dans des savoirs-faire empiriques éprouvés au fil des générations. Comme le souligne Simone Weil :

« Il serait vain de se détourner du passé pour ne penser qu'à l'avenir. C'est une illusion dangereuse de croire qu'il y ait même là une possibilité. L'opposition entre l'avenir et le passé est absurde. L'avenir ne nous apporte rien, ne nous donne rien ; c'est nous qui, pour le construire, devons tout lui donner »

Weil, S. (1945) *L'Enracinement: prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. Paris : Gallimard.

Suivant cette perspective, la robustesse territoriale ne saurait s'exercer dans « *une perspective anhistorique, passe-partout et unilinéaire* » (Olukoshi, 2008 cité par le Cerema, 2014). Elle doit, au contraire, s'ancrer dans le territoire en s'appuyant sur l'épaisseur historique et culturelle propre à chaque milieu. Face à l'imprévisibilité des crises actuelles, sa construction s'envisage ainsi sur le temps long, à travers la transmission, la mémoire et la réactivation des savoirs anciens. Le tableau suivant synthétise les repères conceptuels majeurs qui guideront cette troisième et dernière partie :

Figure 15. Tableau de synthèse des concepts mobilisés dans le cadre des savoirs anciens

Concept mobilisé	Mots-clés	Objectifs visés
Savoir Écologique Traditionnel (TEK)	Temps long, Socialisation, Transmission, Transgénérationnel, Interdépendance	• Préserver la biodiversité • Gérer durablement les ressources • Prévenir et s'adapter face aux aléas géophysiques
Savoir vernaculaire	Ancrage, Mémoire, Bricolage, Autonomie, Frugalité	• Etre autonome matériellement, hors marché • Résister aux normes abstraites et aux paysages standardisés • Retisser des liens communautaires et l'ancrage aux milieux
Génie écologique et Solutions Fondées sur la Nature	Infrastructures vivantes, Co-bénéfices, Restauration écologique	• Absorber les chocs des aléas géophysiques : robustesse territoriale • Restaurer les cycles biophysique dégradés par l'activité humaine • Faire par et pour l'humain

Pour comprendre la portée de ces savoirs traditionnels et vernaculaires, il convient de rappeler que l'invention même de la paysannerie s'affirme historiquement comme la plus ancienne et la plus vaste stratégie d'adaptation humaine face aux aléas climatiques. L'agriculture est en effet apparue de manière simultanée, bien qu'indépendante, dans plusieurs régions du monde durant le réchauffement de la Terre de la fin de l'ère glaciaire. Ce climat, alors plus chaud et plus humide, a permis à des plantes sauvages telles que les ancêtres du blé et de l'orge de proliférer. Pour pouvoir récolter ces ressources abondantes, les populations humaines commencent à se sédentariser, avant d'apprendre à les semer et à les domestiquer. Vers 10 000 avant J.-C., on assiste ainsi à un basculement anthropologique majeur : le passage du statut de chasseurs-cueilleurs nomades à celui d'agriculteurs-éleveurs sédentaires. Ce modèle se diffuse ensuite en Europe vers 5000 avant J.-C., porté par l'arrivée de populations venues du Proche-Orient. Pendant des millénaires, malgré les mutations politiques, démographiques et techniques successives, la pratique agricole est demeurée intrinsèquement vernaculaire, reposant sur une fine connaissance des cycles biologiques, l'usage de ressources locales et une transmission empirique de génération en génération. La modernisation agricole du XX^{ème} siècle a largement contribué à rompre ce fil historique en imposant une dépendance accrue aux intrants

chimiques, aux énergies fossiles et au machinisme, inhibant les processus ancestraux de **socialisation technique** et de **transmission intergénérationnelle**. C'est contre cette rupture que s'élèvent aujourd'hui les citoyen·nes plaidant pour la protection de la mémoire rurale. Comme le souligne Feliu Beleta, président d'une association de sauvegarde du patrimoine matériel agricole paysan : « *C'est pas être désuet que de dire avant on faisait comme ça* ». Pour Feliu, rejeter les méthodes anciennes au nom du progrès technique amène surtout à une amnésie globale des territoires, privant les sociétés des repères indispensables pour affronter la crise : « *C'est une perte de mémoire sans laquelle on peut pas on peut rien corriger, on peut pas comparer puisqu'on connaît pas, on est amnésiques.* »

Pour tenter de combler cette amnésie technique et territoriale et pour se réancrer dans les territoires face à la crise environnementale, les sphères scientifiques et institutionnelles produisent de « nouveaux » concepts. Ainsi, lorsque la recherche contemporaine théorise l'Adaptation basée sur les Écosystèmes (AbE) ou les **Solutions fondées sur la Nature** (SfN), ils n'emploient finalement qu'une formulation remaniée pour désigner ce que les communautés humaines ont toujours fait : observer finement leur environnement pour façonner un art de faire vernaculaire. L'analyse de terrain révèle que, pour les praticien·nes, l'apparition de ces nouveaux référentiels écologiques relève moins de l'innovation que d'un paradigme sémantique. Pour Luisa Pisano, la permaculture (initialement définie comme « *un ensemble de pratiques et de modes de pensée visant à créer une agriculture plus soutenable et intégrant l'aménagement du territoire, la rénovation urbaine, l'étude du paysage, etc.* » (Mollison et Holmgren, 1978, cité dans Géoconfluences, 2017)) n'est en réalité qu'une théorisation moderne de pratiques ancestrales que la modernisation agricole a invisibilisées. Elle évoque ainsi le greffage, que les enfants apprenaient dès 10 ans, le compostage spontané, l'autonomie semencière ou encore le troc agricole : « *J'ai regardé la permaculture, j'ai dit mais en fait ils font juste ce que faisaient les anciens sauf qu'on y mettait pas des mots quoi* ». Ce constat rejoint les analyses géographiques soulignant que « *la permaculture repose bien souvent sur des techniques connues de longue date mais oubliées avec l'essor de l'agriculture productiviste* » (Géoconfluences, 2017). L'effort conceptuel des institutions contemporaines tend ainsi à codifier des savoirs dont la modernité avait elle-même organisé l'amnésie.

Enfin, il convient de rappeler que ce regard vers le passé ne doit pas basculer dans une nostalgie naïve. Pour conserver toute sa rigueur critique, notre analyse s'éloigne de « *la vision romantique du sujet, qui sacralise systématiquement le passé en refusant de le soumettre à l'expertise* » (Tourneux, 2019). Il ne s'agit pas ici de fétichiser une époque mais de comprendre la sobriété matérielle et énergétique de ces techniques pour les adapter aux chocs à venir.

[a. Les héritages matériels et paysagers : regarder en arrière pour mieux absorber les chocs](#)

Cette réactivation de la mémoire se matérialise de façon concrète dans les pratiques agronomiques contemporaines comme celles expérimentées au Domaine du Petit Saint-Jean, dans le Gard. Le projet agroécologique est ainsi guidé par une « *vieille logique pastorale* » réactualisée, combinant roulement de cultures, élevage et polyculture. L'hydrologue interrogée résume ainsi que « *regarder ce que faisaient les anciens, en fait, c'est déjà une forme*

d'agroécologie parce qu'ils étaient dans une démarche moins dépendante de la technologie et de l'énergie ». Ainsi, peut-être pourrions-nous définir l'adaptation comme la somme, d'une part, d'innovations flexibles, débrouillardes et ingénieuses et, d'autre part, de savoir-faire empiriques qui ont fait leurs preuves sur le temps long, mais que la modernité industrielle a progressivement invisibilisés.

Ralentir et orienter l'eau : l'ingénierie hydraulique historique et vernaculaire

L'analyse des paysages hydrauliques méditerranéens rappelle que les espaces perçus aujourd'hui comme naturels résultent souvent d'un aménagement vernaculaire ancien destiné à maîtriser l'eau. Comme l'explique la chargée de mission SAGE du Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise : « *On parle de la Camargue sauvage mais c'est un milieu qui a été artificialisé pour amener au maximum d'eau douce dans les terres* ». En effet, loin de se limiter à une fonction d'irrigation, les **canaux** ont été conçus pour remplir une pluralité de fonctions interconnectées au sein des territoires. Feliu Beleta (Pyrénées-Orientales) en retrace ainsi les fonctions originelles : en premier lieu, un usage destiné à produire l'énergie locale (« *Au départ ils étaient essentiellement industriels, c'est-à-dire faits pour faire tourner les moulins* ») ; en second lieu, un usage domestique et agricole pour les populations (« *Pour amener de l'eau près des villages pour avoir de l'eau potable, pour laver souvent, mais aussi pour arroser* ») ; et enfin, une fonction essentielle de protection contre les aléas hydrologiques. Face aux épisodes méditerranéens violents, la vitesse d'évacuation des eaux permettait le maintien des cultures et des biens :

« Le problème c'est pas tant la quantité qui tombe, c'est la quantité dans un temps excessivement court et qui a pas le temps de s'infiltrer (...) Or les canaux, ils étaient là justement pour évacuer le plus vite possible cette eau. »

Entretien avec Feliu Beleta, mai 2026

En plus de cela, face au manque d'eau de plus en plus prégnant, la redécouverte de ces structures s'impose comme une stratégie d'adaptation concrète. Au Domaine du Petit Saint-Jean (Gard), la réponse au stress hydrique ne passe pas par l'importation de technologies coûteuses mais par la réactivation et la remise en eau de réseaux endormis : « *On s'est posé la question des anciens réseaux de canaux qu'on a pas récuré et donc ça on va le remettre en place* ». De plus, ces réseaux traditionnels, dont le fonctionnement autonome est parfois attesté depuis le XII^e siècle (notamment pour le canal d'Elne dans les Pyrénées-Orientales), partagent une caractéristique physique : ils fonctionnent uniquement à l'aide de la gravité, sans aucune force mécanique externe. Pourtant, les politiques de modernisation récentes se heurtent fréquemment à cette rationalité historique. Feliu Beleta dénonce ainsi une déconnexion « hors sol » des institutions modernes face au terrain : « *ce canal il marche depuis 1000 ans par la gravité, maintenant il va marcher par des pompes (...) ça a été fait sans regarder la réalité du terrain* ». Ce passage de la gravité, par nature gratuite et résiliente, au pompage mécanique, donc dépendant de l'énergie et sujet aux pannes, s'accompagne d'une rupture critique dans les modes de gouvernance. Les enquêtes révèlent que l'efficacité de ces infrastructures repose historiquement sur des échelles de décision communautaires et autonomes. En Camargue gardoise, le fonctionnement hydrologique ne dépend pas uniquement de la gestion étatique mais s'appuie sur le maillage des Associations Syndicales Autorisées (ASA), des groupements de propriétaires terriens qui gèrent et entretiennent collectivement la ressource depuis des générations. À l'inverse, la disparition de cette micro-gouvernance locale fragilise les territoires : à Elne, le remplacement historique de

l'ASA par une gestion municipale centralisée illustre cette perte de pouvoir d'agir local citoyen. Pour Feliu Beleta, la municipalisation dissout ainsi la responsabilité collective des propriétaires au profit d'une gestion publique verticale moins alerte aux réalités biophysiques des canaux.

Dans les territoires deltaïques, la maîtrise de l'eau ne répond pas seulement à des enjeux d'irrigation ou de drainage, elle conditionne également la viabilité même des sols face à la salinisation. Comme le rappelle l'hydrologue interrogée qui travaille sur le domaine agricole expérimental en Camargue, *« comme on est dans un delta, le sel, il y en a par nature en fait. Donc il y a une nappe de surface salée et on va réduire ce fond de sel à travers notre gestion et les précipitations »*. Cet équilibre, déjà fragile, est perturbé par la hausse du niveau de la mer et l'assèchement des sols, deux facteurs qui accélèrent la remontée du biseau salé vers l'intérieur des terres. Avant la construction des digues du Rhône au XIX^{ème} siècle, les habitant·es camarguais·es utilisaient les inondations naturelles pour « rincer » et désaliniser périodiquement les terres. Ces techniques de submersion ont d'ailleurs dépassé la seule problématique du sel : elles ont constitué, à la même époque, une technique artificiellement reproduite pour contrer un puceron ravageur, le phylloxéra, qui a dévasté le vignoble français. En effet, iels inondaient les parcelles argileuses (l'argile permet la stagnation de l'eau) afin d'asphyxier le parasite.

Si ces submersions ne se pratiquent plus aujourd'hui, d'autres techniques empiriques restent pleinement actives. Les citoyen·nes gestionnaires ont conservé ainsi leur habitude de **« jouer avec le vent »** (ici, le mistral) et les entrées marines. En observant la météo, s'iels constatent que le vent souffle depuis la mer et pousse l'eau salée vers l'intérieur des terres, iels ferment immédiatement les "martelières" (les vannes des canaux) pour bloquer toute intrusion saline. À l'inverse, lorsque le mistral se lève depuis le nord, sa force mécanique repousse naturellement l'eau de mer au loin. Les gestionnaires savent alors que c'est le moment pour ouvrir les ouvrages : l'eau douce des canaux s'engouffre dans les étangs et profite de la dynamique éolienne pour chasser le sel. Cette régulation montre que la robustesse du territoire repose encore sur une écoute réactive des signaux du milieu, qui ne répondent à aucune méthode standardisée ou répliquable.

Cette attention portée aux aléas naturels se traduit également à travers un travail ingénieux qui s'appuie sur la topographie des sols. Si par le passé les sociétés savaient composer avec les dynamiques géophysiques intrinsèques à leur géographie, l'urbanisation moderne en a considérablement aggravé les risques et ainsi leurs conséquences. Feliu Beleta rappelle à ce titre que la vulnérabilité actuelle des territoires est avant tout le fait d'aménagements humains inadaptés aux conditions météorologiques : *« Il y avait des bassins d'orage naturels qui ont été détruits par l'homme pour faire des lotissements, des zones commerciales »*. La recherche de « solutions » bascule alors vers des interventions institutionnalisées de proximité, ciblant directement les propriétés privées. Le CAUE 82 accompagne par exemple les citoyen·nes et les collectivités dans la désimperméabilisation de leurs sols pour réaménager leurs parcelles afin de s'adapter au ruissellement et se protéger contre le risque d'inondation. En effet, au sein de territoires moins artificialisés que la bande littorale, à l'image du département de Tarn-et-Garonne (82), la problématique du ruissellement reste la même. L'aménagement de l'espace agricole agit comme un amplificateur de crise. Le chargé de mission Transition écologique au PETR Pays Midi-Quercy analyse ainsi l'obsolescence du modèle de gestion moderne : *« La façon dont a été pensée l'agriculture au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle rend difficile de fait de retenir et ralentir l'eau. (...) ça ruisselle, ça ruisselle et ça tombe, ça crée des inondations et ça n'absorbe pas. »* D'autant plus que le territoire subit l'impact de *« perturbations qui viennent beaucoup de l'Atlantique, avec des orages assez nombreux »*. Cette configuration a provoqué

d'importantes inondations en 2025, succédant à un cycle de « *pluies incessantes, durant des mois, entre octobre 2023 et l'été 2024* », tel que l'a observé la médiathécaire interrogée à Septfonds.

Pour pallier ces **mal-adaptations** structurelles, le recours à l'ingénierie topographique permet de restaurer les fonctions d'infiltration et de stockage des sols. Chez Alain et Christine, la gestion des flux hydriques repose ainsi sur un « *design permacole* » ingénieux, relevant d'une démarche d'**hydrologie régénérative**. Afin de protéger leurs terres argileuses contre le ravinement, iels ont creusé des baissières. Ces tranchées en arc de cercle sont précisément positionnées sur les courbes de nouveau du terrain. Elles permettent de retenir les flux de ruissellement et forcer le surplus d'eau à s'infiltrer dans les sols. Aussi, pour éviter l'inondation des cultures de son potager, Alain a creusé des rigoles entre ses planches. En cas de débordement, l'eau est ainsi directement évacuée vers le ruisseau adjacent.

L'architecture vernaculaire : restaurer les barrières physiques anthropiques des territoires

Dans leur quête d'autonomie, Alain et Christine ont également réfléchi à l'implantation de leur habitation selon les principes de l'architecture bioclimatique vernaculaire. Encastrée dans le relief, leur maison semi-enterrée tire parti de l'inertie thermique naturelle du sol, tandis que l'isolation repose sur des matériaux biosourcés locaux.

Au-delà de la recherche d'efficacité énergétique à l'échelle domestique, les techniques vernaculaires jouent un rôle primordial dans la stabilisation et la résilience de paysages entiers. Cette fonction s'observe notamment sur le littoral de la Côte Vermeille, sur le territoire de la Communauté de Communes étudiée. Autour de Collioure, le Syndicat des Vignerons sur Mer lutte activement contre les risques d'inondation et d'érosion par l'entretien constant d'une **architecture paysagère traditionnelle**. En effet, sur ces reliefs escarpés aux sols instables, la maîtrise des pluies dépend d'un système permettant d'articuler des murettes en pierres sèches (chargées de retenir les terrasses de culture) à un réseau de canalisation composé de rigoles pavées. Il assure ainsi une évacuation douce des eaux de surface vers la mer, sans emporter la terre. Pour le syndicat, le maintien de cette viticulture en terrasses constitue la clé de voûte de la protection du territoire, démontrant que la pérennité de l'activité agricole s'avère indissociable de la gestion des risques géophysiques locaux.



Figure 16. Dessin d'un mur de soutènement pour terrasse, production personnelle, juin 2026

Au-delà du risque hydrique, cette gestion paysagère remplit une fonction défensive contre le risque incendie. Dans une région soumise à de forts vents et à des sécheresses accrues, les parcelles viticoles permettent de créer des discontinuités de combustible qui agissent comme des « coupe-feu » naturels. Si le rôle protecteur de la vigne n'a été pleinement redécouvert dans les Corbières (Aude) qu'à la suite du violent incendie de l'été 2025 (les Écoutes territoriales ayant mis en évidence que la déprise agricole et l'embroussaillage y avaient cruellement accéléré la

propagation des flammes), les viticulteurs des Pyrénées-Orientales intègrent ce risque depuis toujours dans leur gestion du paysage. Comme le résume Feliu Beleta, président de l'association de préservation du patrimoine agricole local : « *on sait très bien que quand il y a des vignes, ça progresse moins vite ou ça progresse pas ou ça s'arrête* ».

L'entretien d'ouvrages vernaculaires en pierre sèche, combiné à la prévention des risques et à la dynamisation du tissu local se retrouve de manière similaire dans d'autres initiatives citoyennes d'Occitanie, à l'image du projet « Forêt d'Aubais en commun » dans le Gard. Ici, le projet s'organise autour de chantiers participatifs pour restaurer les murettes et les « capitelles », d'anciennes cabanes pastorales. La réhabilitation de ces structures ne se limite pas à un impératif paysager, elle constitue une ruse sociale visant à adapter un territoire polarisé grâce à « l'ingénierie narrative » qui permet de fédérer les habitant·es autour de la problématique patrimoniale. Ce « faire ensemble » recrée ainsi la cohésion sociale indispensable à la robustesse du territoire face aux chocs à venir. Le projet s'attache également, et surtout, à la relance du pastoralisme. En rouvrant le milieu forestier par le pâturage, les citoyen·nes aubaisiennes partagent et mettent en place une stratégie de débroussaillage biologique. Cette démarche ouvre la voie à une approche de santé préventive globale des écosystèmes et des populations face au risque incendie.

Figure 17. Tract du projet Forêt d'Aubais en commun, récupéré en mai 2026



b. Des alliances biologiques au génie écologique : vers la santé préventive systémique

Au tournant des années 2000, la biologie abandonne sa vision réductionniste, technologique et curative pour adopter une vision globale et systémique où l'humain se doit de coopérer avec son milieu pour garantir sa viabilité (Hamant, pour Tavitian, 2026). Si le concept de « One Health » est théorisé dès 2004 lors de la conférence de la Wildlife Conservation Society (ARS Bourgogne Franche-Comté, 2026), sa mise en oeuvre se limite encore trop souvent à la seule interface animal-humain omettant d'intégrer la dimension sociale (Institut Michel Serres, s.d). A l'inverse, le concept de « **santé commune** » développé par Olivier Hamant englobe de manière indissociable la santé des milieux naturels, la santé sociale et, enfin, la santé humaine comme conséquence des deux premières. Sa spécificité réside dans un ancrage local et territorial fort, car c'est à l'échelle de la proximité que se jouent et se matérialisent les interdépendances visibles entre gestion de l'eau, santé des populations et agriculture. Dès lors, la santé commune se déploie opérationnellement par la restauration biologique, c'est-à-dire par le soin direct apporté aux milieux vivants. Protéger les écosystèmes devient l'acte préventif le plus efficace et le plus puissant pour protéger la survie humaine. Face à l'urgence des risques d'inondation ou d'incendie, la stratégie ne se veut pas performative ou dictée par la vitesse de l'action technologique, mais s'inspire directement de la nature, où la survie s'organise historiquement grâce à des **alliances biologiques**. Comme le rappelle Olivier Hamant lors de la conférence Le Sens & l'Action (C3D, 2025) : « *Les fameuses symbioses racines-champignons : les plantes font de la photosynthèse qui donne du sucre aux champignons. Donc ça nourrit les champignons et les champignons en échange ils absorbent de l'eau, des sels minéraux même, pour fabriquer quelques vitamines et tout ça va nourrir la plante.* »

C'est cette logique qui sous-tend le déploiement des Solutions fondées sur la Nature (SfN), définies comme des actions de protection, de restauration et de gestion durable des écosystèmes pour relever les défis sociétaux (Livret Adaptation au changement climatique en Occitanie).

La zootechnie vernaculaire face aux aléas

L'une des déclinaisons de ces solutions repose sur le retour du **pastoralisme** comme outil de **gestion préventive** des milieux. Le projet « Forêt d'Aubais en commun », qui a débuté par l'installation d'une chevrrière et de son troupeau, illustre la manière dont le soin du territoire se structure autour de ces alliances biologiques.

Face au risque d'incendie, dont les épisodes de 2017 et 2022 ont profondément marqué la commune d'Aubais (Gard), la réponse institutionnelle classique repose sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), le plus souvent exécutées par des engins mécaniques qui détruisent indistinctement le vivant. À l'inverse, la Solution Fondée sur la Nature (SFN) portée par la chevrrière s'appuie sur une race rustique typique du sud de la France, historiquement et génétiquement adaptée à la consommation de la garrigue ainsi qu'à la survie dans des écosystèmes boisés et secs. L'action pastorale consiste à utiliser ce troupeau pour rouvrir et entretenir la forêt de manière ciblée et naturelle, éliminant ainsi le combustible au sol pour limiter drastiquement la propagation des flammes. Au-delà de la défense contre le risque incendie, cette pratique génère d'importants co-bénéfices écologiques en matière de restauration biologique. Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Occitanie, partenaire scientifique du projet, confirme en effet que cette méthode de débroussaillage favorise paradoxalement la réimplantation d'espèces végétales rares et protégées dans les sous-bois. En réintroduisant des chèvres dans les bois, la

démarche s'émancipe de l'urgence curative : on ne cherche pas à résoudre techniquement le problème de l'incendie au moment où il éclate, mais on agit en amont sur le milieu pour en éliminer la possibilité. Comme le résume Olivier Hamant lors d'un webinaire dédié au projet (2026) :

« En fait, quand on utilise ce genre de solution basée sur l'élevage, on n'essaie pas de résoudre le problème, on essaie de le faire disparaître. (...) C'est une stratégie de santé préventive, ce n'est pas de la santé curative. Et ça, c'est typiquement de la pensée systémique appliquée à la robustesse du territoire. »

Hamant, O. (2026) Visio Café Robuste. Forêt d'Aubais en Commun, larobustesse.org.

Cette logique de coévolution se retrouve également en Camargue, au Domaine du Petit Saint-Jean. Dans le cadre de leurs expérimentations en agroécologie, l'exploitation a opéré un retour au pastoralisme en réintroduisant un troupeau de brebis. En pâture dans les inter-rangs de vigne durant l'hiver, le troupeau remplace l'usage de traitements chimiques et le travail mécanique du sol : les brebis contrôlent ainsi l'enherbement tout en fertilisant naturellement les parcelles. L'alliance avec l'animal permet ici d'adapter le système agricole aux contraintes climatiques et environnementales tout en restaurant la santé du milieu.

Enfin, et dans un autre ordre d'idées, le déploiement de ces interactions vivantes s'observe aussi à l'échelle micro-locale et domestique. Chez Alain et Christine, pour faire face à la prolifération de moustiques dans leurs réserves d'eau stagnantes, ils y ont introduit de petits poissons directement pêchés dans le canal du Midi (des gambusies). Ces derniers dévorent ainsi les larves avant leur éclosion, bloquant la nuisance en amont sans qu'aucun traitement chimique ou technique ne soit requis.

La régénération biophysique des milieux : zones tampons et libre évolution des écosystèmes

Au-delà des alliances de proximité avec le vivant animal, la santé préventive systémique exige un soin et une **régénération** globale du milieu biophysique (sol, arbre, eau). L'approche de l'ingénierie écologique représente justement l'ensemble de ces connaissances et de ces techniques scientifiques qui s'appuient sur le fonctionnement de la nature afin d'en gérer les ressources, pouvoir concevoir des aménagements et protéger l'environnement (Ministère de la Culture, FranceTerme, 2015). À l'intersection de la science et de l'action de terrain se déploie ainsi le **génie écologique**, la conduite de projets qui appliquent ces principes pour favoriser la résilience des écosystèmes à travers la reconstitution de milieux naturels dégradés ou l'optimisation de leurs fonctions (FranceTerme, 2015). Ce génie se matérialise aujourd'hui à travers des pratiques telles que l'hydrologie régénérative et l'agroécologie. Aussi, ces actions (ou non actions) ne visent pas la performance ou la productivité à court terme, mais la recherche d'une robustesse territoriale qui représente la qualité des systèmes qui durent dans l'incertitude et la pénurie (Hamant, 2025). L'enjeu est donc de « vivre avec » les aléas plutôt que de « lutter contre » eux. Cette pensée impose, la plupart du temps, des choix de « dés-optimisation » territoriale : réouverture de milieux humides, suppression de digues qui auraient, un jour ou l'autre, fini par rompre, etc. (larobustesse.org)

Au sud du PETR Vidourle-Camargue, le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, face aux risques d'inondation, de submersion et de salinisation, privilégie la restauration écologique et l'utilisation d'infrastructures vivantes (à travers du biomimétisme) plutôt que l'endiguement systématique. Ainsi, plutôt que de construire des digues frontales, l'une des SFN appliquées est de laisser le trait de côte évoluer librement sur le territoire là où aucun bien n'est menacé. L'objectif est d'utiliser l'énergie des tempêtes pour qu'elles déposent naturellement des sédiments et consolident le littoral. Aussi, les gestionnaires valorisent les zones humides comme des **zones tampons** afin de permettre un stockage temporaire de l'eau et un écrêtage des crues (figure 18). Cette logique s'appuie sur la méthode Natur'Adapt, développée dans le cadre du projet européen LIFE, qui formalise sa posture par le verbe d'action « accepter ». Il s'agit de laisser la nature faire et de renoncer délibérément au contrôle artificiel du milieu. Le SMCG planifie ainsi l'adaptation de ses réserves sur le temps long : si les sécheresses s'aggravent au point d'atteindre des « seuils d'effondrement » hydrauliques, le syndicat a acté une stratégie de repli. Il cessera toute intervention technique pour laisser la mer s'imposer, permettant au milieu de se transformer radicalement et naturellement en écosystème salé.

Figure 18. Photographie personnelle de la Réserve naturelle régionale du Scamandre (Gard), mai 2026



Dans les Pyrénées-Orientales, face aux sécheresses et aux tempêtes, les gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt de Massane ont fait le choix de l'**inaction** (le « laisser faire ») en maintenant l'écosystème en libre évolution depuis plus de cent ans. L'objectif est d'accepter que la forêt gère elle-même ses processus de mortalité et de régénération pour développer sa propre résilience, sans interférence humaine (Héas, entretien pour de Sadeleer, 2022). À travers cette posture d'acceptation, la démarche Natur'Adapt montre que le lâcher-prise et le renoncement au contrôle sont des stratégies de robustesse votées et assumées par les institutions face aux chocs. C'est la preuve que le choix de réactiver la mémoire des territoires et de s'effacer devant le vivant ne vient pas uniquement de citoyen·nes militant·es; cette approche est aujourd'hui validée, encadrée et financée par les plus grandes institutions de gestion des milieux naturels de l'Occitanie, qui s'approprient les notions de « génie écologique » et de Solutions fondées sur la Nature pour guider l'action publique.

c. L'autonomie et la transmission comme communs territoriaux pour contrer l'amnésie

« Nous ne protégeons que ce que nous aimons, nous n'aimons que ce que nous connaissons et nous ne connaissons que ce qui nous a été transmis. Connaître, aimer et protéger sont les trois temps d'un même mouvement. »

Deville, D. (2025). *La France des mille lieux : Vers un réenchantement cartographique*. Éditions Eugen Ulmer.

Pour que la robustesse d'un territoire s'inscrive dans la durée, il faut en assurer la continuité culturelle et historique. La transmission s'incarne dans les récits et les outils autant que dans la matière biologique elle-même. En effet, la préservation de la **diversité génétique** végétale s'affirme désormais comme un levier économique et social indispensable à l'adaptation locale : les semences étant des entités biologiques dynamiques, capables d'intégrer le « souvenir » des stress climatiques passés pour mieux affronter les suivants (CIRAD, 2021).

La préservation de la diversité génétique végétale comme innovation socio-économique

Le modèle de la semence industrielle, conçue pour des conditions environnementales standardisées, s'avère extrêmement dépendant des intrants chimiques (engrais, pesticides) pour maintenir ses rendements. En situation de crise ou de pénurie, cette standardisation fragilise l'ensemble du système alimentaire local.

Afin de réhabiliter le partage et le troc de semences paysannes, fertiles et non modifiées, des grainothèques s'organisent un peu partout en Occitanie. Ces initiatives citoyennes et locales reposent sur un principe fondamental : la semence est un bien commun dont la circulation se doit d'être entièrement libre (Les notes de Sud, 2024). Pour préserver cette mémoire vivante, le fonctionnement des grainothèques obéit à une règle stricte : l'interdiction d'y déposer des variétés hybrides F1. En raison de leur patrimoine génétique modifié par l'industrie, la descendance de ces variétés s'avère instable ou totalement stérile. C'est le cas par exemple à Septfonds (dans le Gard), où une grainothèque a été lancée au sein de la médiathèque intercommunale. Porté en toute autonomie par la médiathécaire dans un local jusqu'alors inutilisé, ce projet explicitement non militant est né sans stratégie préalable ni aide municipale. Néanmoins, à travers ces initiatives, l'institution culturelle devient un espace informel de préservation et de circulation du patrimoine végétal local.

Derrière cette fonction d'apparence de « simple » troc de graines, les grainothèques ont un rôle de transmission de techniques millénaire de production de semences, progressivement effacées par l'industrialisation. En effet, cette diversité génétique permet de maintenir une infrastructure biologique viable grâce à la plasticité phénotypique. Ce terme désigne la capacité d'une population végétale à exprimer des caractéristiques physiques différentes face à des variations de l'environnement grâce à sa diversité génétique intra-variétale. Par exemple, au sein d'une même parcelle, certains individus seront plus résistants face la sécheresse, d'autres face à l'excès d'humidité ou encore aux parasites. Cette plasticité biologique répond directement à l'urgence climatique perçue sur le terrain, comme le démontre Sylvie Esquivel, bénévole pour une association de grainothèque ambulante dans les Pyrénées-Orientales :

« La première année de sécheresse, les gens s'en foutent. La deuxième année de sécheresse, les gens en ont vraiment pris conscience. Ils nous demandaient sur les stands : Vous n'avez pas des graines adaptées à la sécheresse ? Et cette année, on ne nous fait pas la même demande. Il a plu. Alléluia ! On est sauvé. Il n'y a plus de sécheresse. Ça, ça m'énerve. »

Entretien avec Sylvie Esquivel, mai 2026

Ce témoignage met en évidence l'amnésie environnementale des populations, dont la perception des risques s'efface dès le retour des pluies. Pour autant, et contrairement à cette versatilité humaine, le vivant intègre les chocs climatiques sur le temps long. Lorsqu'une variété coévolve avec son milieu face à des stress répétés, elle développe et transmet des capacités adaptatives d'une génération à l'autre. Cette mémoire permet tout d'abord un ajustement racinaire plus profond, permettant au système racinaire des générations suivantes de capter l'humidité même lors de grandes sécheresses. Aussi, elle engendre aussi une modification des cycles : les plantes s'adaptent à des semis plus précoces pour achever leur croissance avant les canicules estivales. Enfin, ce processus accroît la tolérance thermique des végétaux, permettant à des variétés historiquement méditerranéennes de s'acclimater aujourd'hui aux nouvelles conditions de régions plus septentrionales.

Au-delà de sa fonction biologique, la semence réactive un fort ancrage identitaire qui se traduit par la recherche de variétés locales spécifiques, conçues comme un patrimoine transfrontalier : « On est en train de s'orienter aussi vers des variétés catalanes du sud », précise Sylvie Esquivel. Cette dynamique locale s'inscrit pleinement dans les orientations de la Food and Agriculture Organization (FAO), qui rappelle que les paysan·nes effectuent depuis des siècles un travail de recherche pour sélectionner des variétés résistantes et adaptées à chaque milieu (2014). La FAO insiste : face aux bouleversements environnementaux, la poursuite de cette sélection s'avère indispensable. Sur le territoire des Pyrénées-Orientales, cet effort d'adaptation suscite un fort engouement citoyen, comme en témoigne le rythme soutenu de la grainothèque ambulante de mars à novembre : « En général, on fait un à deux trocs par week-end. L'année dernière, c'était 27 trocs je crois, sans compter ceux qu'on refuse ».

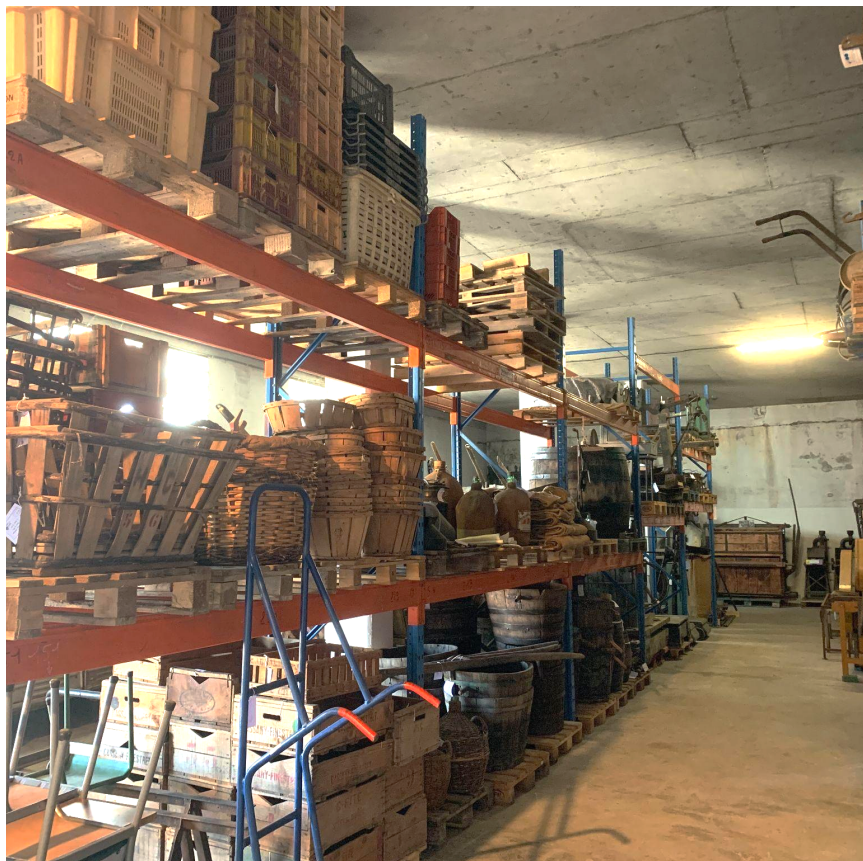
Cet intérêt croissant démontre que la semence paysanne dépasse le statut de ressource agricole ; elle s'affirme à la fois comme un vecteur d'adaptation biologique et comme un commun territorial.

L'enracinement mémoriel comme moteur de politisation et d'émancipation

Enfin, l'**enracinement** individuel et familial constitue souvent le point de départ d'un engagement militant, associatif et territorial. Le parcours de Luisa Pisano, fondatrice d'une association articulant permaculture et théâtre, illustre ce processus de réappropriation. Son retour à la terre en 2005 a été motivé par le risque de voir l'exploitation familiale reprise par des acteurs de l'agriculture conventionnelle. Pour Luisa, la sauvegarde de ce patrimoine foncier devient alors indissociable d'une démarche de résistance écologique. Aujourd'hui, face aux parcelles voisines qu'elle perçoit comme vidées de leur âme, elle revendique son statut de « *fille de paysans* » et mobilise l'expression artistique, par le théâtre et l'humour, pour politiser les enjeux environnementaux auprès du public. Une trajectoire similaire s'observe chez Sylvie Esquivel (Pyrénées-Orientales). Son retour dans sa ville natale, après quarante-trois ans d'absence, est guidé par un ancrage viscéral, à la fois historique, paysager, politique et biologique. En effet, alors qu'elle confie n'avoir, à l'origine, « *aucun amour pour le potager* », elle décide de reprendre le jardin ouvrier de son père qui ne pouvait plus s'en occuper. Elle ne possédait aucune compétence en

jardinage, tout comme son mari qui « *aurait planté les carottes par les fanes* » ; cependant, cet héritage familial a rapidement réveillé une prise de conscience politique face à la disparition de l'identité maraîchère de sa commune, menacée par les logiques de l'agriculture conventionnelle environnante. Ce sentiment de perte, né de la dénaturisation de leurs territoires, transforme ainsi leur refus de l'amnésie paysanne en un puissant levier d'action et de **réappropriation** territoriale.

Figure 19. Photographie personnelle de l'entrepôt d'outils agricoles anciens (Pyrénées-Orientales), mai 2026



Enfin, la mémoire se matérialise à travers les objets et le patrimoine historique des territoires. C'est l'ambition d'une association franco catalane qui, depuis 2005, récupère, inventorie et restaure des outils agricoles datant de 1870 à 1970. À terme, leur objectif est de concevoir un centre d'interprétation pour transmettre ces savoirs traditionnels à travers l'étude de leurs outils : « *On veut pas faire un musée, point à la ligne. C'est bien qu'il y a une partie muséale mais à condition qu'elle soit incluse dans dans une réflexion plus large et que soit en lien avec l'actualité* ». En effet, pour son président Feliu Beleta, l'objet possède la force d'une preuve scientifique irréfutable pour lutter contre l'amnésie et le « *blabla* » politique. Ainsi, cette mémoire matérielle peut également devenir un argument techno-juridique face aux décisions publiques hors-sol. Confrontée à la loi de 2017 sur la continuité écologique, qui exigeait l'éradication des petits barrages filtrants (seuils), l'association a fondé un collectif citoyen et expert (composé de juristes et de géologues) appuyé par un conseil scientifique universitaire. Cette alliance leur a permis de bloquer la destruction du système gravitaire millénaire du canal d'Elne en opposant des données scientifiques et historiques rigoureuses aux injonctions technocratiques.

III) L'écologie du lien : panser les relations collectives pour penser la robustesse territoriale

Ce mémoire nous amène sans cesse au même constat : la crise écologique n'est pas seulement technique ou physique (Pierron, 2021), elle résulte avant tout d'une profonde **crise relationnelle**, marquée par la rupture des liens qui unissent l'humain à lui-même, à ses semblables et au tissu vivant. Olivier Hamant la décrit d'ailleurs comme une « syndémie », un système malade dans son ensemble. Ce constat est au cœur de « l'**écologie du lien** », qui appelle ainsi à abandonner une logique d'extraction et de prédation au profit d'une éthique de la relation, de la réciprocité et du soin (Rapport EMERGENCES, 2025). L'approche de l'écologie du lien est née au milieu du XX^{ème} siècle, durant la transformation de l'institution psychiatrique. Ce mouvement a permis de mettre en évidence que la souffrance psychique est indissociable du contexte social et territorial dans lequel l'individu s'inscrit (Rhizome, 2012). Le « **soin** », au-delà du traitement d'un symptôme biologique, implique alors de recréer un milieu de vie inclusif et capacitant.

Sous l'influence de la mondialisation, l'écologie du lien s'applique alors à un domaine plus large, articulant santé sociale et résilience écologique. Dans ce nouveau paradigme, les relations pacifiques ainsi que la créativité se placent au cœur du progrès, en opposition directe aux impératifs de la croissance économique pure. On cherche ainsi à reconnaître que la richesse n'est pas purement économique, mais qu'elle est aussi humaine, relationnelle et environnementale (Les cahiers de Rhizome, 2012). Dès lors, faire territoire exige d'abandonner l'injonction descendante à la « CAME » (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) au profit des principes du « CARE » : Coopération, Autonomie, Réflexivité, Engagement (Bouba-Olga, 2018; Rapport EMERGENCES, 2025). Ici, l'autonomie n'est pas vue comme la quête d'une autosuffisance consistant à « faire sans les autres », mais une capacité d'agir par soi-même, parmi les autres, en prenant soin du **réseau** d'entraide qui nous soutient (Pierron, 2021). Il s'agit alors de transiter vers une organisation horizontale et rhizomatique capable de privilégier la **coopération** tout en assumant une posture critique sur nos rapports de pouvoir et nos institutions.

Cette troisième et dernière partie s'ordonne en trois temps. Nous analyserons d'abord les limites des initiatives citoyennes prises en étau entre leurs propres vulnérabilités et la crise de l'engagement bénévole globale. Puis, nous verrons comment et dans quelle mesure ces « bulles autonomes » peuvent faire réseau et construire une robustesse territoriale à une échelle plus large. Enfin, nous étudierons les leviers méthodologiques permettant de cueillir, traduire et tisser les savoirs citoyens au service d'une démocratie du faire.

1. Les limites des initiatives citoyennes : entre crise de l'engagement et vulnérabilité systémique

a. L'engagement associatif : des motivations individuelles à la crise du bénévolat

L'idéal participatif tend à postuler chez les citoyen·nes un penchant naturel pour le « faire ensemble » et un dévouement spontané à l'intérêt commun. Pourtant, face au déploiement de modes de vie profondément **individualistes**, la mécanique de l'engagement associatif s'avère plus

complexe et exige d'interroger les vecteurs réels qui mènent les individu-es à s'associer. Loin d'un altruisme totalement désintéressé, l'implication associative se structure invariablement à la croisée d'intérêts personnels et de visées collectives. Les déterminants du bénévolat répondent ainsi à des aspirations multiples : il s'agit tout autant de rompre l'isolement social et d'obtenir une forme de gratitude que de s'assurer un sentiment d'utilité publique ou d'intégrer un espace de sociabilité rassurant (« je ne suis pas tout-e seul-e »). Au sein des structures œuvrant plus spécifiquement dans la sphère environnementale, cette volonté d'agir s'adosse parfois à une dimension plus sensible : la « biophilie » (Pierron, 2021). Cet émerveillement et cette joie profonde nés de la relation directe et vécue avec le vivant s'affirment alors comme le socle affectif et existentiel d'un engagement éco-citoyen durable.

Dès lors, le cadre associatif remplit une triple fonction : il apporte un étayage individuel, génère du lien social et fait office de caisse de résonance politique ou citoyenne, démultipliant la portée de l'action individuelle par la force du nombre. C'est précisément la reconnaissance des compétences de chaque individu-e qui rend possible la valorisation des complémentarités. Néanmoins, sur le terrain, cette envie de s'engager se heurte à des dynamiques sociologiques qui mettent à mal l'idéal d'une mobilisation citoyenne homogène. Notre entretien avec Feliu Beleta (Pyrénées-Orientales), éclaire le décalage entre projections théoriques de la participation et réalité des engagements locaux. Contredisant les représentations intuitives qui imagineraient une telle structure portée par les acteur-ices historiques de la ruralité, l'organisation ne compte qu'une proportion marginale d'ancien-nes agriculteur-ices. Ces dernier-es apparaissent souvent trop épuisé-es ou meurtri-es par l'évolution de leur métier pour s'investir bénévolement. Feliu précise : « *souvent ils sont assez amers sur leur travail (...) les agriculteurs n'ont pas forcément envie de revenir* ». L'investissement associatif repose ainsi sur un noyau restreint qui ne compte qu'entre 5 et 10 bénévoles régulièr-es (sur 200 membres), dont le profil se caractérise par une forte hétérogénéité socioprofessionnelle, mêlant des enseignant-es, des agent-es de la fonction publique ainsi que des salarié-es du secteur privé, sans distinction de genre. Si cette diversité témoigne de l'existence de trajectoires militantes résiduelles, Feliu Beleta concède néanmoins que l'intégration de ces valeurs s'avère minoritaire à l'échelle globale : « *ce sont des personnes qui ont encore un sens du collectif et du bénévolat (...) ça concerne très très peu de personnes dans la société* ». Dès lors, afin d'assurer la pérennité de ce petit groupe et pour éviter l'implosion, le secret réside dans une stricte **neutralité** idéologique. Pour préserver ce travail bénévole des tensions politiques, l'association doit impérativement éviter les sujets clivants : « *Il ne faut pas d'idéologie. Ça c'est très très important, que ça se passe bien entre les gens, qu'il y ait plaisir à travailler ensemble* ».

Cette mise à distance du militantisme ne caractérise pas seulement les cercles bénévoles ; elle s'impose également aux structures professionnelles du territoire comme une condition de légitimité institutionnelle. C'est le cas de l'association Arbre et Paysage 66, opérateur technique en partie financé par la Région Occitanie pour accompagner l'implantation de haies champêtres auprès des agriculteur-ices et des collectivités. L'animatrice-coordinatrice interrogée insiste sur cette posture de stricte neutralité : « *Nous, on n'est pas engagé-es, on n'est pas là pour faire du militantisme. (...) Chacun a sa place, chacun ses actions et chacun sa spécialité* ». Pour ces structures, le respect d'un mandat public précis implique de cloisonner les rôles, refusant à la fois l'expérimentation et le positionnement politique pour garantir l'efficacité d'une ingénierie purement technique.

Au-delà des choix internes aux associations, la crise du bénévolat s'inscrit dans une mutation des rythmes de vie contemporains, caractérisée par une réduction nette de la disponibilité physique, intellectuelle et réflexive des citoyen·nes. Feliu Beleta le confirme lorsqu'il évoque la difficulté de recruter des bénévoles actif·ves hors retraité·es : selon lui, mobiliser ces populations relève de la « *mission impossible* » tant « *la vie d'aujourd'hui, elle est quand même très éprouvante en temps* ». Absorbé·es par les contraintes professionnelles et personnelles de la semaine, les individu·es privilégient les week-end pour se ressourcer et s'évader, plutôt que pour s'investir dans un militantisme associatif parfois **chronophage**. Ce constat est également partagé par Sylvie Esquivel dans le cadre de son activité de troc de graines :

« Nous organisons des événements, mais pour l'instant nous sommes en pause parce que nous ne sommes pas suffisamment nombreux, on manque de main-d'œuvre. La moyenne d'âge est élevée. En dessous de 30 ans, hélas, on n'en voit pas. Ils viennent récupérer des graines, cela les intéresse, mais de là à s'investir au sein de l'association, c'est compliqué. Cela demande du temps. »

Entretien avec Sylvie Esquivel, mai 2026

Ce témoignage illustre la tendance de l'engagement associatif actuel : si l'intérêt curieux ou la consommation ponctuelle d'initiatives écologiques sont bien réels, le relais opérationnel et l'implication sur le long terme ne parviennent pas à se pérenniser.

Lors des sessions de travail du « Collectif du 2ème étage », organisées par la Fédération départementale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Haute-Garonne, nos analyses croisées ont permis de mettre en évidence les dynamiques de cette mécanique de l'engagement. Les conclusions de ces ateliers partagés démontrent qu'il est désormais illusoire d'espérer une participation spontanée des habitant·es : pour inscrire une démarche dans le quotidien d'un territoire, les structures professionnelles et associatives doivent impérativement mener un travail préalable d'identification des besoins réels et des causes communes. Ce processus suppose de repérer les « déclics » individuels et collectifs qui entraînent l'action, facteurs qui dépendent d'ailleurs bien souvent de l'existence d'une seule figure locale **fédératrice**.

b. L'épuisement de la mètis isolée : charge mentale et burn-out

Lorsque le tissu associatif ne parvient pas à mobiliser largement, le poids de l'action repose alors de manière disproportionnée sur les épaules d'une poignée d'individu·es qui tentent de compenser le manque de forces vives par leur propre énergie. Ce passage d'un collectif à un hyper-engagement individuel constitue un point de rupture critique, où l'ingéniosité locale se transforme en facteur d'épuisement. Luisa Pisano, qui a traversé une longue situation de burn-out, témoigne de cette charge : « *C'est moi qui poussait à chaque fois, qui prenait en charge quasiment tout* ». À cette charge mentale s'ajoute le poids d'une bureaucratie administrative pesante, notamment lors de la justification des financements publics reçus : « *donner toutes les factures, rentrer les trucs dans des tableaux, enfin les trucs que je déteste (...) tant que ça c'est pas terminé, je lance pas un nouveau projet* ». Pour compenser le manque de moyens structurels par du temps individuel, certain·es acteur·ices basculent dans un investissement total, à l'instar de Feliu Beleta : « *Moi je suis en plein temps bénévole mais en plein temps parce qu'il faut gérer tout* ». Mais cette

surcharge affecte également les structures associatives qui emploient des salarié·es, comme le souligne l'animatrice-coordinatrice de l'association Arbre et Paysage 66 « *ça prend un temps fou en fait. Voilà, vous pouvez même pas imaginer les cinquante missions qui peut y avoir avant de pouvoir mettre un petit plant dans un trou dans la terre* ». Avec seulement quatre salarié·es pour un plan de charge trop lourd, le manque de temps empêche l'animation et la pérennisation d'un réseau de bénévoles, générant un turn-over constant au sein de la structure :

« Les bénévoles viennent ponctuellement nous aider ou participer à des animations ou à des événements. Ils viennent, ils repartent. Je peux pas vous dire s'il y a un ou deux bénévoles qui sont là depuis le début, non ».

Entretien avec la coordinatrice-animatrice d'Arbre et Paysage 66, avril 2026

Cette incapacité à **mobiliser** sur le long terme induit également l'échec d'initiatives vertueuses. À Puylaroque (Tarn-et-Garonne), une grainothèque a ainsi dû fermer ses portes après un an et demi d'existence face à un manque d'investissement des usager·es. Comme l'explique la médiathécaire de Septfonds, le public se montre surpris par ce type de projet mais ne s'en saisit pas, une distance qu'elle attribue en partie à une méconnaissance globale des services qu'une médiathèque peut offrir : « *il faudrait qu'il y ait des gens qui s'investissent un petit peu. On ne ressentait pas du tout d'investissement* ». Aussi, faute de bénévoles pour l'aider à trier les graines sur le long terme, elle s'est rapidement heurtée aux limites de son propre temps et de ses missions : « *mon premier métier, c'est quand même le livre* ». De même, au CIL d'Aubais, la tentative d'ouvrir le tiers-lieu « Le Vivier » en continu (mobilisant trois personnes par jour pendant six mois) s'est soldée par une absence de public : « *On a essayé de l'ouvrir en permanence, on a tenu pendant six mois mais enfin bon... six mois à faire les permanences, ça faisait trois permanents par jour à mobiliser pour ouvrir de 9h à 18h pour ne voir personne (...) Je dirais que le succès, c'est trois visites en un an et demi, quoi* ». Ce constat « *décourageant* » interroge la pertinence même des termes institutionnalisés par les pouvoirs publics. L'enquête sur le terrain a clairement démontré que les habitant·es ne connaissent pas ce terme de « tiers-lieu », jugé soit trop galvaudé par les institutions, soit trop éloigné de leur quotidien. Ce décalage sémantique suggère, peut-être, la nécessité de remplacer ces concepts descendants par des notions plus ancrées et explicites pour les usager·es.

L'épuisement des porteur·euses de projets est accentué par un sentiment d'**isolement** face au modèle agricole et culturel dominant. Cette confrontation avec l'adversité ou l'inertie locale fragilise l'assise psychologique des individu·es engagé·es dans des dynamiques alternatives. Cet isolement se manifeste d'abord face au danger matériel et à l'impuissance des structures d'échelle micro-locale. À Aubais, suite à un incendie stoppé à seulement dix mètres de son domicile, l'initiatrice du projet Forêt d'Aubais en commun formalise la prise de conscience des limites structurelles de l'action individuelle : « *On s'est dit bon, avec nos petits bras et nos petites chèvres, on va pas s'en sortir* ». L'incendie agit ici comme un révélateur de la vulnérabilité d'une adaptation déconnectée d'une prise en charge collective plus vaste, comme nous avons pu le voir également dans les Corbières durant l'été 2025. À cette vulnérabilité matérielle s'ajoute une marginalisation sociale et professionnelle pour celle·ux qui tentent d'incarner l'adaptation. Luisa Pisano souligne ainsi la solitude inhérente à sa posture minoritaire, « *des fois on se sent un petit peu tout seul dans son coin* », ajoutant que l'adoption de pratiques alternatives suscite le rejet de ses pairs : « *Tous les paysans me prennent pour une folle* ».

Cette **stigmatisation** conjugue également rapports de genre et hostilité envers les pratiques agroécologiques. Sylvie Esquivel, engagée dans le paillage naturel sans intrants chimiques, témoigne du mépris et des comportements hostiles manifestés par son voisinage masculin au sein des jardins ouvriers : « *C'était pas cool. Une femme, en plus, dans un milieu de mecs. Nous étions deux femmes, nous nous entendions très bien. Il y avait un jardin au milieu entre nous. Ils ne supportaient pas qu'on s'entende bien* ». La méfiance envers des méthodes perçues comme marginales se double ainsi d'un **sexisme** ordinaire, transformant l'espace d'expérimentation en un lieu de conflit de légitimité.

Enfin, les freins politiques et le déni institutionnel achèvent de fragiliser ces structures. L'élection d'une municipalité d'extrême droite sur la commune de Sylvie Esquivel a entraîné la suppression immédiate de la subvention de son association sous prétexte de contraintes budgétaires, parallèlement à l'augmentation des indemnités des élu·es. Ce désengagement financier s'accompagne d'une délégitimation publique des enjeux de biodiversité par la nouvelle gouvernance locale. Sylvie Esquivel rapporte ainsi la diffusion d'une vidéo, depuis supprimée, où la déléguée municipale à l'environnement tourne ouvertement en dérision les demandes de subventions des structures associatives :

« Il y a eu une vidéo de la déléguée à l'environnement qui a tourné sur Facebook. Elle est accroupie devant une petite jardinière en bois. (...) Selfie. "Alors, voilà mon jardin. Un pied de tomate, un pied de basilic. C'est vital. J'ai besoin d'une subvention pour vivre, pour m'alimenter", en gros. »

Entretien avec Sylvie Esquivel, mai 2026

Cette caricature marque une rupture dans l'action publique locale, pourtant portée depuis des années sur les enjeux socio-écologiques par l'ancienne mairie communiste. Sylvie Esquivel analyse cette rupture politique ainsi : « *Toutes les associations où [l'ancien candidat écologiste aux dernières municipales] est passé (...) sont aujourd'hui mises à mal. Notre nouveau maire est commerçant, donc l'environnement ou les graines reproductibles, il n'en a rien à cirer* ».

2. Être robustes : de la bulle autonome au réseau

a. Cultiver l'informel et la mémoire territoriale à travers l'interconnaissance

Pour pallier l'épuisement de leurs ressources humaines, matérielles et financières internes et dépasser le stade de la bulle locale isolée, les collectifs d'acteur·ices cherchent alors à s'**interconnecter** à travers une dynamique de maillage territorial (Roy et Lapostolle, 2022). Nos enquêtes de terrain révèlent que cette mise en réseau ne se calque pas sur le modèle dominant institutionnel, à travers des réunions standardisées par exemple; elle s'ancre d'abord dans une dimension légère, humaine et spontanée : l'**interconnaissance**. Pour Alex Roy et Dany Lapostolle (2022), l'interconnaissance désigne l'« *espace-temps où des individus se rencontrent pour découvrir l'autre, sa réalité, ses intérêts et ses perspectives* ». Cette dynamique repose sur une logique d'ouverture et de décroisement des milieux. Elle s'opère aussi bien de manière fortuite,

au gré des sociabilités d'un café associatif ou d'un festival écologique, que par des démarches volontaristes telles que le porte-à-porte ou les ateliers de co-développement. En multipliant ces passerelles entre des sphères initialement distantes, l'interconnaissance génère un **attachement** mutuel qui densifie le capital social local et resserre, par le bas, le maillage territorial.

Néanmoins, cette dynamique comporte un risque : multiplier les moments d'interconnaissance sans jamais passer à l'action concrète réduit le collectif à une simple dynamique de réseau (Roy et Lapostolle, 2022). Les conclusions du *Collectif du 2ème étage* rejoignent également ce constat : la « culture du réseau » devient un piège lorsque les réunions s'enchaînent sans jamais aboutir, une sorte de « coquille vide » qui finit par épuiser les personnes engagées. Pour éviter cet écueil, « faire réseau » exige d'adopter une posture de modestie, loin d'ambitions démesurées que l'on pourrait parfois projeter. L'ancrage de la dynamique collective repose sur une approche très concrète, dictée d'abord par la définition des besoins réels et immédiats des acteur·ices (Paulette Salles, Collectif du 2ème étage, juin 2026). « Fabriquer quelque chose ensemble » permet alors à l'interconnaissance initiale de s'incarner sur le terrain en transformant les liens sociaux créés en une communauté d'action. En passant de la discussion à la coopération, les acteur·ices activent le **capital social** d'attachement qu'ils ont construit pour le mettre au service de l'action collective. Dans le Tarn-et-Garonne, l'initiative d'Alain et Christine illustre concrètement ce basculement par le biais de la **mutualisation** et du partage. En cultivant un champ de pommes de terre collectif avec une dizaine de personnes et en entretenant un vignoble vendangé en commun avec quatre autres familles du village, le couple applique une logique de coopération de proximité. Ils font de leur champ un commun territorial au sein duquel l'intérêt collectif prend le pas sur la performance individuelle. L'action collective repose ici sur la solidité des relations de proximité développées au cœur d'un groupe resserré qui se (re)connaît. Cette démarche matérialise précisément le « faire ensemble » lors desquels « *des individus agissent sur leur milieu de vie et discutent ensemble pour passer de l'intention à la concrétisation d'un projet* » (Roy et Lapostolle, 2022).



Figure 20. Dessin, production personnelle pour TCO, mars 2026

Ces processus d'interconnaissance et de « faire ensemble » reposent inévitablement sur des **rites de sociabilisation** indispensables à la mise en confiance des individu·es investi·es hors des cadres classiques rigides et à la construction d'un langage commun. Petits-déjeuners, repas partagés, apéritifs... sont autant de moments conviviaux informels essentiels à l'établissement d'une implication citoyenne et de liens sociaux qualitatifs qui vont au-delà de la simple accointance. À Aubais, le Collectif d'Intérêt Local (CIL) et l'association *Les Survoltés* font de la table le premier espace de délibération et de mise en confiance :

« Qu'est-ce qui nous rassemble ? Quel est le meilleur moyen ? De partager un repas et d'apporter tous quelque chose. Et à partir de ce moment-là, les connaissances s'ouvrent, les gens parlent, fin voilà, se font confiance et c'est qu'on ne savait pas faire une réunion publique, faire une réunion entre nous sans qu'il y ait à boire et à manger. »

Entretien avec un bénévole du CIL, mai 2026

Cette **convivialité** se déploie également de manière pérenne et répétée au sein de lieux hybrides physiques, capables d'accueillir et de ritualiser ces rencontres. C'est le cas dans le cœur du village, avec les « Mercredis du Cluz », nés pendant la pandémie de Covid-19. Initialement structurés autour d'un marché paysan bimensuel sur la place principale d'Aubais, ces rendez-vous ont rapidement servi de prétexte pour créer un lieu de rassemblement interassociatif spontané (les « Rendez-vous citoyens »). Ces espaces hybrides et alternatifs de parole et d'interconnaissance réhabilitent la place des habitant·es dans la production du projet local, conférant au cadre associatif une dimension émancipatrice. À l'inverse, la fragilisation ou la disparition de ces espaces hybrides de convivialité altèrent directement la dynamique d'interconnaissance, érodant par là même la volonté de faire ensemble. Sans ces lieux d'échanges informels, les dynamiques collectives tendent à se dissoudre au profit de replis individuels. Sur le terrain, Sylvie Esquiere déplore ainsi la perte de cette sociabilité populaire au sein des jardins ouvriers de sa commune : « *Il y avait des échanges de légumes, on se retrouvait pour faire des grillades et manger des sardines. Maintenant, c'est chacun pour soi même dans les jardins* ». Enfin, cet ancrage informel ne dépend pas uniquement d'espaces physiques ou de rituels conviviaux; il se déploie également à travers une médiation par le vivant. Par exemple, Cyril Marquis s'appuie sur la présence d'animaux (chats, poules) comme vecteurs de lien social : cette approche permet d'apaiser et de sécuriser les jeunes en insertion qu'il reçoit, instaurant un climat rassurant avant d'aborder toute autre démarche (ici écologique en l'occurrence).

En somme, la robustesse d'un territoire s'enracine ainsi dans ces temps informels et apparemment **improductifs**, car c'est en cultivant ces moments que les habitant·es apprennent à se connaître, tissent des liens de confiance et créent, in fine, un tissu social et une mémoire territoriale partagée capables de faire système face aux chocs.

b. Co-opérer : de nécessaires frictions et du temps pour penser

Pour appréhender les dynamiques d'action collective territoriale, il convient de distinguer conceptuellement le « partenariat » et la « collaboration » de la « coopération » à proprement parler. Si le partenariat relève souvent d'un agencement contractuel ou institutionnel, la collaboration s'apparente quant à elle à une démarche de co-élaboration : elle consiste à discuter et à réfléchir ensemble autour d'un projet mais demeure circonscrite à une étape conceptuelle. De son côté, la coopération se définit spécifiquement par l'action de fabriquer ensemble pour répondre à un besoin commun : **co-opérer**. Elle engage les acteur·ices dans la co-construction d'un objet ou d'un projet dont aucun d'entre eux ne détient initialement la maîtrise complète (Conclusions du Collectif du 2ème étage, avril 2026). En somme, pour reprendre la maxime d'Aristote, « *le tout est supérieur à la somme des parties* ». Sur le terrain, le projet de la Forêt d'Aubais en commun (Gard) illustre ce passage de la réflexion au « faire » collectif. En réponse aux incendies de 2017 et 2022, une diversité d'acteur·ices (associations, collectif citoyen local, chevrrière, habitant·es bénévoles et personnes en insertion du centre socio-culturel voisin) se sont uni·es pour façonner ensemble une ceinture de sécurité forestière de 36 hectares autour du village. L'urgence de la protection contre les incendies a ainsi amené à l'hybridation de ces différents milieux socioculturels et à l'effacement des logiques individuelles derrière l'impératif de sécurité à travers l'effort physique, la rencontre et, enfin, la convivialité.

Qui dit convivialité dit discussions, débats et, inévitablement, confrontation des visions. L'objectif de ces espaces partagés n'est pas de masquer les désaccords mais de s'en saisir pour exiger du collectif la définition d'un langage commun avant d'engager l'action (Roy et Lapostolle, 2022). La robustesse naît de la tension entre ces visions divergentes, car ces dernières permettent de tester la solidité des solutions et de multiplier les options disponibles en cas de crise (Hamant, 2024). Ainsi, face à une posture habituelle de "spectateur·ices", de "consommateur·ices" et au modèle prédominant de la démocratie représentative délégataire, il s'agit de (re)créer des espaces de co-construction dans lesquels le **dissensus** et le **débat** d'idées est inhérent à la démocratie locale. La « réussite » des espaces de coopération passe également par l'instauration stricte de rapports égalitaires et de confiance, malgré les différences institutionnelles ou professionnelles. Ces exigences reposent alors sur la nécessité de **ralentir** afin de prendre le temps de réfléchir ensemble. Ces moments, que l'on qualifiait précédemment de non productifs, s'inscrivent au cœur de la notion romaine d'*otium*, revisitée par Olivier Hamant :

« L'otium, c'est l'usage du temps où il est possible de penser sans (devoir) être rentable : curiosité, créativité, simple présence aux autres et aux choses. »

Extrait du site internet larobustesse.org pour la définition de « otium »

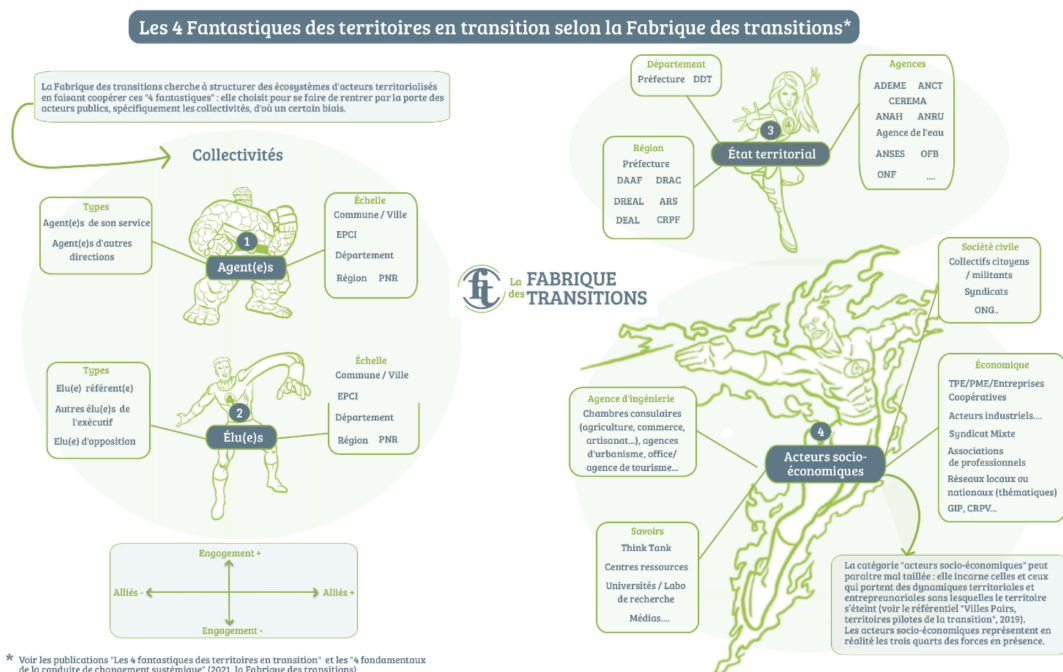
Cette réappropriation d'une temporalité affranchie de l'impératif de rendement fait également écho à l'approche écobigraphique de Jean-Philippe Pierron (*Je est un nous*, 2021). Cette posture invite à l'humilité et à la décentration à travers un rapport attentionné au monde et une autre relation au temps. Pour Olivier Hamant (larobustesse.org), faire de cet *otium* une réalité concrète exige d'investir des facultés cognitives telle que l'intelligence collective, la profondeur de réflexion et l'empathie. Néanmoins, l'exigence de cette lucidité et le temps nécessaire pour penser les crises est systématiquement évincé car perçu comme un « luxe » dans une société marchande où la productivité est le maître mot. Pourtant, « *sans temps pour penser nous sommes incapable d'aller vers la robustesse* » (Hamant, 2025). Sur le terrain, ce refus de la précipitation fait directement écho à la démarche d'Alain et Christine (cf. II. 2. a). Leurs deux années d'observation avant tout aménagement incarnent l'application de cet *otium* : un temps soustrait au rendement pour acquérir une lucidité écosystémique.

Cependant, si ce pas de côté réflexif et les « trucs et astuces » qui en découlent s'avèrent très efficaces, ils restent néanmoins très isolés : le savoir accumulé par nos acteur·ices interrogé·es demeure souvent confidentiel, inaccessible pour la majorité du reste du territoire. De fait, les initiatives citoyennes peinent souvent à sortir du cadre « ultra-local » car elles s'avèrent « *souvent fragiles, rarement ramifiées entre elles et souvent peu relayées par les acteurs publics* » (CGDD, 2017). Cet isolement structurel fait obstacle à la diffusion de ces « bricolages » et « innovations » qu'ils soient d'ordre paysager, social ou agricole. Dès lors, pour surmonter cette fragilité et essaimer à plus large échelle sur des territoires confrontés aux mêmes aléas, les initiatives citoyennes ne nécessitent-elles pas l'intervention de **tiers-facilitateur·ices** ? C'est l'hypothèse à laquelle nous allons maintenant tenter de répondre en analysant le rôle des « organisations-frontières », structures pivots capables de traduire et de faire circuler les savoirs entre les sphères institutionnelle, scientifique et citoyenne.

3. Cueillir, traduire et tisser : l'organisation-frontière pour outiller l'intercognitivité

Le déploiement des politiques d'adaptation au changement climatique en France s'inscrit dans une complexité croissante, caractérisée par la rencontre parfois frictionnelle entre une action publique descendante et une nébuleuse d'initiatives citoyennes émanant « du bas » (Cerema, 2020). La réussite de cette articulation dépend d'une transformation profonde des postures institutionnelles, du rôle catalyseur du tissu associatif et de l'émergence de figures de proue capables d'unir des acteur·ices aux intérêts initialement divergents. À cet égard, la trajectoire de la commune de Loos-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais, illustre la manière dont peuvent s'articuler initiatives citoyennes et structures publiques. Dès 2004, sous l'impulsion du maire de l'époque, cette ancienne ville minière a opéré un changement radical : le décideur (l'élue) est devenu un animateur de territoire et un facilitateur de la coproduction publique. En utilisant la culture et la mémoire ouvrière comme socle d'engagement, la municipalité a innové en créant un poste de « chargé·e de récit », dont le rôle est d'accompagner la transition par le storytelling et d'organiser des conférences où les habitant·es verbalisent leur propre expérience du changement (Laïdouni, 2025). Ce tissage institution-citoyens s'incarne également dans le dispositif du « Fifty-Fifty » (Gagnant-Gagnant) : lorsqu'un collectif ou une association propose une action concrète (plantation, aménagement, gestion des déchets), la mairie apporte l'ingénierie technique ou financière, tandis que les citoyen·nes assurent la réalisation et l'entretien du projet. Cette méthode responsabilise l'habitant·e, légitime son action et reconnecte la base associative aux services publics. À l'échelle nationale, la mise en système de ces initiatives repose sur l'identification d'**acteur·ices pivots**, théorisés par la Fabrique des Transitions (2022) à travers la figure des « Quatre Fantastiques de la transition » (figure 21). Cette typologie met en évidence la synergie nécessaire entre plusieurs profils complémentaires : l'élue·e-facilitateur·ice, qui apporte la légitimité politique, donne le cap et garantit l'intérêt général ; l'agent·e-intrapreneur·euse (cadre ou technicien·ne de la collectivité), garant·e de la mise en œuvre opérationnelle et de la transversalité ; l'État territorial (DDT, Préfecture, agences comme l'ADEME ou l'ANCT), qui structure le cadre réglementaire et financier ; et enfin l'acteur·ice socio-économique ou associatif, qui incarne la dynamique de terrain et apporte une expertise d'usage fondamentale.

Figure 21. Les 4 Fantastiques des territoires en transition selon la Fabrique des transitions, 2021



Ces figures d'interface partagent une capacité commune à construire un récit qui dépasse la seule technique. Plutôt que de s'en tenir aux indicateurs chiffrés (kilowattheures, millimètres d'eau, tonnes de carbone...), elles mobilisent des notions de bien-vivre, de fierté territoriale et de justice sociale (La Fabrique des Transitions, 2024). C'est cette fonction de traduction et de mise en récit que nous analysons à présent, à travers le rôle de l'intercognitivité dans le passage du savoir brut à l'action collective.

a. L'intercognitivité, un rôle de traduction à l'interface des savoirs

L'essaimage des initiatives d'adaptation s'opère par une « **propagation localisée** », c'est-à-dire une densification et une diversification des actions qui s'étendent de proche en proche via les relations sociales (Lapostolle et Roy, 2022). Compagnonnage, visites d'immersion, temps d'échange, retour d'expérience... sont autant de moments propices à l'apprentissage par les pairs. L'événement national « De ferme en ferme », organisé par le réseau CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), incarne cette dynamique d'immersion et de transmission territorialisée. Ces journées « portes ouvertes » agissent comme des catalyseurs de liens sociaux où l'adaptation climatique se donne à voir et à débattre directement sur le terrain, entre agriculteur·ices, ruraux·les et citoyen·nes. Toutefois, pour que ces apprentissages ne restent pas fugaces, la question de la conservation des traces de l'expérimentation s'avère centrale. C'est l'approche développée par le CIVAM Semailles (Tarn-et-Garonne) à travers l'élaboration de « fiches de capitalisation ». À l'origine conçues comme de simples comptes-rendus techniques internes, ces fiches ont été repensées pour offrir une « double lecture » : l'une experte pour les professionnel·les, l'autre vulgarisée pour le grand public (entretien avec l'animatrice et coordinatrice du CIVAM Semailles, avril 2026). La capitalisation écrite de ces retours d'expérience devient alors un outil d'**intercognitivité** et permettent ainsi aux ruses agroécologiques de se propager pour s'infuser au sein d'un territoire. En effet, selon la définition donnée par l'association Comité 21 (2020), l'intercognitivité désigne « *la compréhension mutuelle des enjeux, des intérêts et des réalités de chacune des parties prenantes du territoire ou des activités considérées* ».

Ce double niveau de lecture mobilise ainsi un effort de traduction et une acculturation nécessaire au dialogue lorsque deux mondes aux codes sémantiques différents tentent d'échanger. Ce besoin d'« **interface** » correspond à ce que le rapport RECO qualifie d'« organisations intermédiaires qui permettent de réunir des acteurs de différentes communautés » et qui permettent d'opérer « une hybridation et une circulation d'informations entre plusieurs communautés, généralement entre la sphère scientifique et décisionnelle » (CROCC, 2021). Aux Etats-Unis, dans le domaine de la sociologie et de la politique environnementale, ces structures sont théorisées depuis les années 80 sous le terme d'« **organisations frontières** », de l'anglais *boundary organizations* (De Fusco, 2022). Pour l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable, ce type de structure dessine « *une interface mobilisant les sphères de la politique, mais aussi la recherche et la société* » : leur efficacité repose ainsi sur leur capacité à articuler savoirs institutionnels, pratiques et scientifiques (IFDD, 2019). Néanmoins, le terme de « frontière » peut s'avérer ambigu, évoquant la fracture ou la séparation. Il semble alors plus opportun de lui préférer la terminologie d'« organisation passerelle » (Conclusions du collectif du 2ème étage, avril 2026).

Aussi, pour opérer, ces structures s'appuient sur des « **objets-frontières** », c'est-à-dire des outils et des concepts servant de **pont** entre des mondes sociaux considérablement différents (Trompette et Vinck, 2009 ; Southwest Climate Science Center, 2018). A ce titre, les rapports du GIEC constituent des objets-frontières de référence, à travers leur qualité à créer de la co-élaboration entre différentes sphères. En effet, l'élaboration de modèles, de scénari et de rapports permettent de fédérer des acteur-ices aux avis parfois divergents autour d'une représentation commune de la réalité, jugée crédible par toutes les parties (Cash et al., 2002). De même, les notions de « résilience » et de « robustesse », tout comme des supports de vulgarisation scientifique, fonctionnent comme des objets-frontières à travers leur capacité à réunir des individu-es autour d'une idée ou d'un problème commun.

C'est dans cette posture d'organisation-passerelle que s'inscrit l'association Territoires et Citoyens en Occitanie, dont le dispositif des Écoutes territoriales joue le rôle d'objet-frontière. En traduisant le vécu sensible et la mêtis citoyenne en un diagnostic territorial partagé, il crée un pont légitime entre l'expérience habitante et la sphère de l'action publique. Le constat ainsi produit est indiscutable, comme cela a été le cas après l'incendie dans les Corbières, le feu étant devenu le révélateur d'un modèle de développement territorial à bout de souffle. Du côté de ce travail de recherche, le temps d'enquête n'a pas permis d'identifier avec certitude des structures portant pleinement cette fonction de médiation et de traduction. Nous avons en revanche repéré des figures individuelles dominantes, dotées d'un solide bagage académique sur les sujets traités, qui agissent comme des passeur-euses à l'échelle communale voire intercommunale.

b. L'animateur-ice en « cueilleur-passeur » : l'éthique de l'accompagnement

Pour qualifier le positionnement observé chez Territoires et Citoyens en Occitanie (TCO), la terminologie de « tiers-facilitateur-ices » s'avère parfois trop abstraite. Lui préférer l'image du « **cueilleur-passeur** » permet de mieux restituer la sensibilité de cette posture de terrain. En effet, d'un côté, l'animateur-ice cueille les récits sensibles, la *mêtis* locale et les expertises d'usage des habitant-es. De l'autre, iel « fait passer » ce qu'iel a recueilli, passant de la sphère de la parole citoyenne et à celle de l'action publique (Institut Paris Région, 2021). Cette posture fait écho au dispositif national « La Transfo », initié en 2011 et terminé en 2020 par l'association indépendante *La 27e Région*. À travers des immersions de dix-huit mois au cœur des administrations, ce programme forme des agent-es publics volontaires, appelées « *ambassadeur-euses* », à la recherche-action pour inspirer et inventer « *les services, les administrations et les modes d'action publics de demain* » (Institut Paris Région, 2021). L'objectif est de co-construire des laboratoires d'innovation internes publiques capables de renverser la culture administrative classique pour la reconnecter, par le bas, aux usages et aux besoins réels des citoyen-nes. Cette reconnexion exige alors une flexibilité linguistique et relationnelle de la part de celle-eux qui la mettent en œuvre.

Ainsi, pour opérer à l'interface de mondes hétéroclites (science, politique, société civile), les « cueilleur-euses-passeur-euses » doivent être capables d'en parler les différents jargons (Meyer et Knight, 2014). À l'image des professionnels des organisations-passerelles, leur tâche consiste à traduire et à faciliter une tension productive entre ces groupes (Southwest Climate Science Center, 2018). Cette médiation fonctionne ainsi principalement sur le plan interpersonnel : elle exige d'aimer l'**altérité**, celle-ci étant le moteur même de la pédagogie et de la créativité territoriale (Laurent Bégou, collectif du 2ème étage, 2026). Porté-e par un socle de valeurs fort,

l'animateur·ice déploie alors une ingénierie relationnelle non surplombante, articulée autour d'une règle : intervenir au bon endroit, au bon moment, et avec le bon registre sémantique pour garantir l'**intelligibilité** des échanges. Cette fonction adaptative de « maillon » ou de « plomberie permanente » vise à neutraliser tous les jeux de pouvoir et les statuts institutionnels afin de légitimer les voix des plus faibles et briser l'auto-censure des administré·es (Conclusions du Collectif du 2ème étage, 2026). Pour que cette neutralisation des jeux de pouvoir ne reste pas éphémère, la parole habitante doit être gravée dans le temps.

C'est pourquoi sa transmission exige une retranscription rigoureuse qui ne trahit jamais le récit d'origine. C'est à ce stade que le tissu associatif joue le rôle de « mémoire du territoire ». En archivant les traces des expérimentations, des solidarités et des luttes passées, il en constitue la base pour guider les adaptations futures du territoire face aux crises. Ce capital mémoriel se sédimente alors pour devenir un « **savoir-faire social** » : une culture de la coopération qui n'a rien d'innée, mais qui se construit, s'entretient et se partage en prenant l'histoire commune comme point d'accroche. Ces analyses, issues de nos discussions et partages d'expériences lors d'une rencontre du Collectif du 2ème étage, mettent en lumière que le savoir-faire social est inhérent aux valeurs portées par l'animateur·ice. La culture de la coopération exige en effet une pédagogie permanente, une veille continue et, plus concrètement, une « écologie du soin » matérialisée par la courtoisie, l'écoute et l'accueil. Ce positionnement repose sur un intérêt sincère pour l'identité d'autrui porté par le plaisir et l'enthousiasme de la rencontre. En définitive, l'objectif in fine du « cueilleur-passeur » est d'**impulser** la dynamique collective, de permettre le changement, puis de s'effacer pour restituer aux acteur·ices leur plein pouvoir d'agir.

c. Outiller la démocratie du faire : imaginer demain ensemble

Au-delà de l'enjeu financier, la pérennité de ces démarches d'intermédiation et de transmission repose sur leur capacité à structurer l'action citoyenne, afin que ces dynamiques informelles (dites « privées ») quittent le seul champ de l'expérimentation locale pour devenir des outils d'ingénierie démocratique. Or, la participation citoyenne souffre souvent d'une confusion entre information, consultation et concertation, avant même de parler de co-construction ou de co-décision, génératrice de frustration chez les habitant·es (Conquet, 2016).

Pour instituer cette démocratie du faire, le premier impératif consiste donc à dépasser ces dispositifs passifs grâce à une montée en compétences des administré·es, condition sine qua non pour conférer à l'expertise d'usage une crédibilité face aux institutions. Cette acculturation peut notamment s'appuyer sur le « serious game » et la mise en visibilité des dynamiques locales. En Occitanie, ce processus se matérialise par exemple par la Fresque des Impacts et de l'Adaptation aux Changements Climatiques (FICO). Ce dispositif d'animation dispensé par un comité d'animation dédié permet aux habitant·es de s'approprier collectivement les vulnérabilités de leur territoire, pour transformer un constat scientifique parfois confus en un diagnostic territorial partagé. A travers la **vulgarisation**, ce dispositif sort le citoyen de la passivité consultative. Ce bagage conceptuel et technique, nécessaire à la co-construction des trajectoires robustes, peut alors être mobilisé au service de l'imaginaire commun dans le cadre de démarches **prospectives** :

« Dans un monde dans lequel nous sommes abreuvés de fictions (...) il est finalement logique qu'on se propose désormais d'imaginer notre emprise (ou notre manque d'emprise) sur l'avenir sous forme de scénarios. »

Dupont, J. (2024). *Imaginer demain: Chroniques cartographiques d'un monde à venir*. Armand Colin.

La commune de Raismes s'est ainsi projetée dès 2017 dans la démarche « Raismes 2032 ». Pour opérationnaliser cette trajectoire, elle s'appuie sur la « Boussole de la Transition » (développée par le CERDD Hauts-de-France), un outil à la fois narratif et technique qui évalue les projets locaux selon quatre critères : le bien-être humain, la justice sociale, la résilience écologique et l'économie locale. Afin de faire de cette boussole un récit commun, la municipalité incarne cette démarche dans l'espace public par des vecteurs informels : un crieur public relaie les « coups de gueule » et ressentis des habitant·es, un triporteur fait office de mairie mobile pour recueillir la parole sur le vif, et un journal de quartier co-construit valorise les initiatives locales (Régent, 2022). L'objectif est d'ancrer le récit dans le quotidien pour briser la distance institutionnelle.

Cette prospective matérialise aussi des données parfois abstraites : c'est notamment la stratégie éprouvée par le Dunkerquois en 2018 avec les ateliers « Ma Ville +2°C » accompagnés par l'association Virage Energie. En mobilisant le *design fiction*, cette démarche a invité les habitant·es à concevoir des « cartes postales du futur » (CERDD, 2021). Dessiner les changements à venir, positifs comme négatifs, permet d'incarner visuellement des documents cadres en rendant visibles les réalités vécues à l'échelle locale.

Ces scénari ainsi dessinés, il convient ensuite d'en assurer la viabilité face au principe de réalité. Pour passer d'une fiction « désirable » à un projet robuste, les territoires peuvent évaluer leurs propres vulnérabilités à travers des piliers fondamentaux de résilience. C'est tout l'enjeu de l'outil wallon HOMEOS (*HOListic MEthod for Operationalizing Sustainability*), une méthodologie d'évaluation structurée autour de droits et besoins fondamentaux tels que se nourrir, se loger, se soigner, apprendre, circuler, travailler, s'épanouir et se protéger (Institut Eco-Conseil, 2025). Plutôt que de dresser un inventaire quantitatif des risques climatiques, l'outil pose alors une question centrale : si une crise majeure survient demain, comment garantit-on aux habitant·es ces besoins ? Sur le terrain, cette mise à l'épreuve s'incarne à travers le jeu « Mission Résilience ». En simulant des situations extrêmes, les participant·es endossent le rôle d'élue·s confronté·es à des chocs systémiques. L'exercice fait ainsi émerger des angles morts et des points de rupture majeurs : si, sur le papier, un territoire affiche un nombre suffisant de boulangeries pour 1 000 habitant·es, leur concentration en zone inondable révèle un risque immédiat de rupture en cas de crue. L'intérêt de la méthode est alors de dépasser la seule approche logistique des plans d'urgence des services de secours pour intégrer une pluralité d'acteur·ices. Parce que le diagnostic est partagé, les citoyen·nes acceptent et co-construisent plus facilement des solutions, souvent radicales, anticipées en amont plutôt que subies dans la catastrophe. Cette approche opérationnelle de la résilience rejoint directement le concept de « robustesse » théorisé par Olivier Hamant. Interrogée lors du webinaire HOMEOS sur les similitudes et différences entre ces deux notions parfois jugées « à la mode », l'intervenante relate son échange direct avec le chercheur :

« J'ai eu l'occasion de discuter de cette question avec Olivier Hamant himself, lorsqu'il est venu à Namur il y a quelque temps pour une conférence. Je lui ai dit : "Bon, vous m'embêtez là parce que nous on a utilisé le concept de résilience". Et je lui ai expliqué comment on voyait le concept de résilience. Et là-dessus il m'a dit : "Ah mais en fait on est alignés, on est

d'accord que quand on parle de résilience sociale écologique, on veut transformer les systèmes et c'est pas juste revenir à l'identique."»

Institut Eco-Conseil (2025) *Webinaire Gratuit - Territoires Résilients : des outils pour renforcer votre stratégie locale !*, YouTube.

Et pour cause, cette mise à l'épreuve par le « jeu » s'apparente au « stress test » théorisé par Olivier Hamant. D'après son entretien publié par Millénaire 3 en 2024, un projet est « robuste » dès lors qu'il répond positivement à ces trois exigences : nourrir la régénération des milieux naturels comme l'eau, le sol et la biodiversité, renforcer le tissu social et la solidarité entre les acteur·ices, et améliorer la santé physique et mentale des individu·es sur le long terme. Il s'agit ensuite de soumettre le projet à des scénari hypothétiques de crises majeures afin d'en évaluer la robustesse. Si le prix de l'énergie triple demain, le projet tient-il ? Si une inondation survient, les fonctions essentielles sont-elles maintenues ? Si les subventions publiques sont coupées, l'organisation peut-elle survivre par ses propres moyens locaux ? (Haman, 2024). L'effondrement d'un projet face aux aléas révèle alors ses vulnérabilités. À l'inverse, les surmonter démontre la pertinence d'un modèle socio-économique qui renonce à l'illusion du contrôle pour intégrer structurellement la résilience face aux crises.

Toutefois, concevoir des projets capables de résister à de tels chocs exige de lier indissociablement les initiatives des citoyen·nes et le soutien obligatoire des pouvoirs publics. En effet, si le *stress test* permet de valider l'autonomie et l'ingéniosité des acteur·ices locaux, sa pérennisation nécessite de passer du simple constat de vulnérabilité à un **engagement politique réciproque**. Ainsi, pour sécuriser cette démocratie du « faire », la participation citoyenne doit s'ancrer dans un nouveau contrat social territorial (ICPC, 2025) qui repose sur un pilier fondamental : l'exigence de **redevabilité**. Définie par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT, 2022) comme l'obligation pour l'exécutif de justifier ses décisions et l'usage fait des contributions citoyennes, la redevabilité s'affirme aujourd'hui comme le pivot de la légitimité démocratique locale. En effet, comme le souligne l'OCDE (2025), une participation citoyenne ne peut être effective que si les institutions publiques démontrent aux habitant·es que leurs contributions produisent un impact réel. Ce changement de paradigme invite à imaginer un tout autre positionnement pour les élu·es et les institutions : iels doivent muter vers un rôle d'« accompagnateur·ices » des initiatives locales, en s'appuyant sur les savoirs-faire d'écoute des acteur·ices de terrain et des associations d'éducation populaire (enjeu 4 formulé par l'ICPC dans le dossier *Ambitions et défis pour la participation citoyenne pour 2026 (et après)*).

Cette garantie d'impact passe nécessairement par un **processus d'institutionnalisation**, c'est-à-dire l'inscription de ces pratiques participatives dans le droit local, dotées de ressources administratives et financières pérennes, et intégrées dans les circuits décisionnels de la collectivité (CNFPT, 2022). À titre d'exemple, la Ville de Grenoble s'est affirmée comme un laboratoire d'innovation démocratique : en créant, en 2022, une « Commission de suivi et d'évaluation de la participation citoyenne » associant des élu·es de la majorité et de l'opposition, des technicien·nes, des chercheur·es et des citoyen·nes usager·es. Pour éviter l'écueil d'une expertise citoyenne coupée de la réalité du terrain, le mandat des habitant·es y est limité à un an, renouvelable une seule fois (Ville de Grenoble, 2023). Dans une dynamique similaire, la Ville de Clermont-Ferrand déploie une démarche de « démocratie contributive » via son « Observatoire des engagements » : cet outil assure un suivi public et accessible des « promesses » municipales, obligeant l'institution à vulgariser ses contraintes techniques tout en restaurant la confiance avec

ses administré·es (Ville de Clermont-Ferrand, s.d). In fine, cette institutionnalisation répond à un défi majeur identifié par les acteur·ices locaux·ales : faire face à une défiance démocratique aiguë, exacerbée par les crises sanitaires et économiques (CNFPT, 2022).

À l'échelle régionale, le Centre-Val de Loire illustre l'institutionnalisation de ces pratiques à travers sa démarche de « Démocratie permanente » (Charte d'engagements réciproques, 2021). Adoptée sous la forme d'un plan d'actions dès 2018 dans son SRADDET puis renforcée en 2023, cette démarche a permis la création de six maisons de la Région visant à ancrer la présence des élu·es régionaux·ales au plus près des bassins de vie et à faciliter l'accès à l'institution. Ce maillage de la société civile intègre 100 citoyen·nes tiré·es au sort et offre un droit d'interpellation directe du Conseil Régional, des budgets participatifs, ainsi que des ateliers de co-construction de politiques publiques. La Région prévoit d'ailleurs de renouveler ce dispositif en 2026, soulignant que malgré les incertitudes nationales liées à la baisse des moyens octroyés aux collectivités, le besoin de services publics et de vitalité démocratique n'a jamais été aussi fort. Toutefois, pour que cette institutionnalisation ne soit pas qu'une coquille vide, elle doit impérativement s'accompagner d'une sanctuarisation des budgets municipaux. La pérennité de l'action citoyenne exige des ressources stables, comme le démontrent l'enveloppe de 1,8 million d'euros allouée tous les deux ans au Budget Participatif à Grenoble, ou encore les 500 000 euros annuels à Tours. Enfin, la reconnaissance de l'engagement citoyen, par l'indemnisation ou la formation, est une condition nécessaire pour que ce dialogue soit équitable (ICPC, 2025).

En définitive, la démocratie participative n'a pas vocation à se substituer à la démocratie représentative, mais à l'hybrider (ICPC, 2025). L'analyse de ces démarches met en évidence une transformation profonde du service public ; au-delà de la gestion administrative, il devient le catalyseur du développement local et de la justice territoriale. Or, pour que l'action publique assume pleinement ce rôle, la réussite de ce modèle d'hybridation demeure conditionnée par la pérennité des financements, la capacité de transformation des élu·es locaux et le maintien d'un lien de confiance étroit avec la population (Conquet, 2016 ; Rapport du Sénat, 2025). Le rapport du Sénat de 2025 place d'ailleurs cette notion de « **confiance** » au cœur de ses priorités : la gouvernance locale doit s'affranchir d'une gestion technocratique pour instituer une véritable « communauté de projet ». A l'avenir, cela implique d'inventer de nouvelles formes de participation adaptées aux contraintes contemporaines. Comme le suggèrent nos conclusions du Collectif du 2ème étage (avril 2026), l'exploration de pistes telles que le mécénat de compétences ou l'institutionnalisation de « temps libérés » et reconnus au sein de l'activité principale de chacun·e permettrait de revaloriser le temps bénévole et, in fine, de consolider le pouvoir d'agir citoyen.

Conclusion

L'objectif de ce travail de recherche était d'éclairer les processus d'essaimage par lesquels les initiatives citoyennes, malgré leur fragilité, parviennent à structurer une certaine robustesse face aux aléas géophysiques. Au terme de cette enquête menée sur nos différents terrains d'Occitanie, le travail de confrontation entre théorie et pratique nous a permis de dégager des grandes dynamiques d'action. En premier lieu, nos analyses démontrent que l'essaimage de ces pratiques ne répond pas à une logique de réplique standardisée et descendante, mais relève d'une propagation localisée. C'est de proche en proche, par capillarité et en s'appuyant sur l'épaisseur des relations sociales que ces adaptations empiriques et citoyennes se diffusent.

Pour autant, la proximité ne suffit pas : la mise en mouvement du territoire exige la construction d'un récit unificateur capable de transformer des élans individuels en une action commune et partagée. Ainsi, le passage de l'expérimentation isolée à la dynamique collective requiert des fonctions d'intermédiation spécifiques. Le rôle des cueilleur·euses-passeur·euses s'avère essentiel pour décroiser les connaissances et jeter des passerelles entre la réalité sensible du terrain et l'ingénierie standardisée des institutions. Cet effort de traduction s'incarne dans des outils méthodologiques et des objets-frontières très concrets : si le dispositif des *Écoutes territoriales* permet de faire converger les représentations, les fiches de capitalisation développées par le CIVAM *Semailles* participent également de cette sédimentation d'un savoir territorialisé, plus riche et mieux partagé. **Ce processus d'essaimage se matérialise ainsi à travers une série de verbes d'action : prendre soin, co-opérer, mutualiser, sociabiliser, débattre et, au centre de cette dynamique, transmettre.**

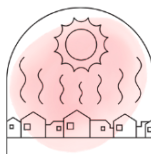
Cet écosystème citoyen parvient à s'ériger en moteur de la robustesse territoriale dès lors qu'il réussit à créer des communs. Qu'il s'agisse de la préservation de la biodiversité à travers la gestion collective des semences paysannes ou de la sécurité forestière partagée contre le risque d'incendie, la robustesse ne s'administre pas, elle se cultive. Elle dessine alors une trajectoire où la gestion de crise ne peut exister sans une véritable écologie du lien. Face aux dérèglements géophysiques, l'action collective montre qu'il s'agit d'abord de *panser* le territoire et ses vulnérabilités relationnelles pour devenir capable, ensemble, de le *penser*. Ces concepts se traduisent concrètement sur les territoires par une matrice de réponses opérationnelles, pragmatiques et souvent vernaculaires. Le schéma de synthèse (figure 22) représente ainsi l'ensemble de ces leviers d'action identifiés au cours de notre enquête, classés selon les grands aléas qui menacent la Région Occitanie et objectifie la double nature de la robustesse territoriale, qui s'opère simultanément à travers des configurations biophysiques et des dynamiques sociales et organisationnelles. Aussi, bon nombre de ces initiatives présentent des caractéristiques fondamentalement sub-optimales : elles s'inscrivent dans une forme de lenteur assumée et procèdent par tâtonnement et essais-erreurs plutôt que par une planification linéaire. Ces démarches relèvent d'une innovation non dirigée, intrinsèque à la liberté de l'expérimentation citoyenne. En acceptant de « perdre du temps » pour observer les anomalies des écosystèmes ou pour co-construire un consensus, ces projets se dotent de redondances et de marges de manœuvre. **La robustesse territoriale s'envisage alors comme un processus dynamique dicté par des verbes d'action itératifs : observer, s'immerger, anticiper, tester, se tromper, réajuster, s'autoformer et, avant tout, faire.** Nous l'avons vu tout au long de ce mémoire, loin d'être une marque d'inefficacité, ce fonctionnement itératif garantit la plasticité et l'adaptabilité à long terme du territoire face aux aléas géophysiques et biologiques, conditions inhérentes à la robustesse.

Figure 22. Réponses citoyennes apportées face aux aléas géophysiques, production personnelle, juin 2026



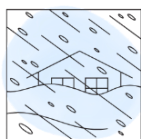
SÉCHERESSE

- Régénérer les sols pour retenir l'eau
- Sélectionner des essences robustes
- Créer des aménagements hydriques low-tech
- Favoriser des semences traditionnelles robustes
- Couvrir en permanence les sols par des végétaux



CANICULE

- Créer des micro-climats
- Protéger avec de l'ombrage végétal
- Faire de la veille citoyenne pour les personnes vulnérables
- Faire évoluer les itinéraires cultureux
- Décaler ces horaires de travail
- Adapter l'architecture du bâti



INONDATION ÉROSION

- Restaurer l'architecture paysagère vernaculaire
- Valoriser les zones humides tampons
- Désimperméabiliser le plus possible
- Accepter de se replier



INCENDIE

- Réintroduire le pastoralisme
- Maintenir l'agriculture viticole comme coupe-feu
- Entretenir les parcelles, les rivières et les canaux
- Fédérer les citoyen-nés autour d'un commun



VENT VIOLENT

- Utiliser l'agroforesterie comme brise-vent
- Créer des micro-climats protecteurs



ALÉA BIOLOGIQUE

- Favoriser la prédation naturelle ciblée contre les nuisibles
- Lâcher prise face aux nouveaux équilibres des écosystèmes
- Observer pour relever les anomalies

Reste que ces valeurs anticapitalistes s'entrechoquent violemment avec la rationalité financière de la puissance publique. Ce déploiement adaptatif ne s'opère pas hors-sol : il s'inscrit dans un contexte national de désengagement structurel et de coupes budgétaires massives de la part de l'État. L'année 2026 marque à ce titre un point de rupture critique, illustré par la suppression totale des subventions à des structures historiques comme l'UNADEL, qui n'avait dû sa survie en 2025 qu'au soutien financier de la Fondation de France. Dans son éditorial de novembre 2025, son président, Claude Grivel, lançait l'alarme: « [Les réseaux associatifs du développement local] vont souffrir en 2026, et devront se séparer, faute de financements suffisants, de collaborateurs précieux, alors que la charge de travail s'accroît et les besoins sont toujours plus nombreux. » Ce constat réactive alors une interrogation fondamentale posée en 2019 par Coline Babaudou, alors en stage à TCO :

« Ne va-t-on pas vers un développement local libéral incité par le désengagement de l'État, un développement local où l'État est de moins en moins sollicité et où le secteur privé prend la main avec les risques que cela entraîne ? »

Babaudou, C. (2019) *Le développement local, entre ruptures et continuité. Vers un réseau régional en Occitanie à l'écoute des initiatives de développement local*. Mémoire de stage. Toulouse : Université Jean Jaurès.

Sept ans après, au vu de nos observations au cours du printemps 2026, je répondrais à Coline par l'affirmative. Le désengagement étatique a laissé le champ libre à une dérive libérale qui se manifeste d'abord par une dynamique d'opportunisme foncier et de privatisation des ressources. C'est le constat amer dressé par les habitant·es à la suite du mégafeu dans les Corbières, où l'espace naturel sinistré est devenu le théâtre d'un « rush » sur le photovoltaïque porté par des promoteurs. Ces multinationales profitent de la détresse financière des viticulteurs pour leur faire miroiter des sommes astronomiques et accaparer des centaines d'hectares, transformant une catastrophe écologique en opportunité de spéculation. À cette logique d'accaparement s'ajoute une captation de la solidarité citoyenne à des fins de profit privé. Lorsque l'État n'assure plus la protection face aux aléas climatiques, par inertie ou manque de moyens, ce sont les citoyen·nes qui s'organisent pour pallier ce manque. Or, ce travail palliatif, initialement guidé par l'intérêt général et la sécurité publique, finit parfois (souvent ?) par enrichir des acteurs marchands. L'exemple du projet « Forêt d'Aubais en commun » est à cet égard saisissant : une fois les parcelles forestières déboisées et nettoyées gratuitement par l'élan collectif des habitant·es, ce foncier très morcelé a été directement revendu par ses multiples propriétaires privés, transformant l'effort citoyen en une plus-value financière. Enfin, pour survivre dans cet écosystème précarisé, les structures associatives subissent une managérialisation qui les pousse à s'aligner sur le modèle de l'entreprise. Le passage des subventions pérennes à des appels à projets ponctuels et compétitifs force les associations à se positionner comme de simples « prestataires de services » soumises aux lois du marché et de l'injonction. Au centre socioculturel d'Elne, ce basculement vers une posture commerciale est largement observé par la direction, qui admet avoir l'impression que les porteurs de projets viennent leur « vendre » leurs idées, l'institution en étant réduite à seulement évaluer les coûts.

Ces dynamiques observées mettent en lumière le risque d'une « robustesse factice », où l'auto-organisation habitante est sommée de masquer la faillite d'un État démissionnaire. Comme le souligne le projet PECHAC, le manque de cap politique et l'inertie étatique ne peuvent être compensés indéfiniment par la bonne volonté locale, sous peine de voir la transition écologique

entièrement cannibalisée par les logiques de marché. Face à ce constat, il devient impératif, individuellement et collectivement, de clarifier nos engagements et nos valeurs pour demain (conclusions du Collectif du 2ème étage, juin 2026). Peut-être pourrions-nous nous appuyer sur la naissance d'un « État garant », comme développé dans l'ouvrage *Pour un État partenaire* (Altura & Etopia, 2024), capable de sécuriser ces initiatives plutôt que de les abandonner au marché ? Une telle trajectoire invite à s'inspirer de dynamiques territoriales déjà à l'œuvre : qu'il s'agisse de la démarche de « Démocratie permanente » portée par la Région Centre-Val de Loire, ou de l'institutionnalisation de pratiques contributives et d'évaluation citoyenne au sein de municipalités comme Grenoble et Clermont-Ferrand. Ces laboratoires de l'action locale prouvent qu'une sanctuarisation politique et budgétaire des initiatives habitantes est possible.

C'est sous les 40 °C étouffants de cette fin de mois de juin 2026 que s'achève l'écriture de ce mémoire, un moment qui préfigure sans doute l'été le moins chaud qu'il nous sera donné de vivre à l'avenir. C'est depuis ce quotidien confiné que j'entends les discours portés par celles et ceux dont l'existence se déroule hors-sol, encapsulé-es sous une climatisation à 19°C, du bureau au taxi jusqu'au domicile. Lorsque je suis contrainte de sortir, pourtant, j'appréhende la brutalité de la ville, là où les personnes sans-abri cherchent désespérément l'ombre, à tel point déshydratées qu'elles ne trouvent plus la force de se lever. C'est là, entre inconnu-es s'organisant à la hâte pour apporter de l'eau et de la considération, que semble se réinventer l'éthique du soin. Si la complaisance des plateaux de télévision exacerbe ma colère, celle-ci se refuse à rester stérile. Autour de moi, nombreux-ses sont celles et ceux qui prévoient un déménagement loin du bitume. Iels n'avouent qu'à demi-mot qu'iels souhaitent fuir la chaleur ou la dépendance aux supermarchés, de peur, peut-être, d'être marginalisé-es. Je les vois s'organiser, économiser, apprendre à travailler de leurs mains, guidé-es par une quête d'adaptabilité. Et puis, dès qu'iels le peuvent, je les vois quitter la ville pour « se mettre au vert ». Pour tous-tes, l'avenir semble trop opaque pour que l'on puisse encore parier sur l'État, sur la solidité du système, sur une future retraite ou sur une quelconque protection publique. Ce constat est d'autant plus lourd que nous appartenons aux franges les plus privilégiées de la population.

Ainsi, à l'heure où l'institution nous enjoint de nous projeter dans des carrières au sein de collectivités ou de bureaux d'études, avec l'espoir d'y faire bouger quelques lignes, le doute subsiste sur le chemin à emprunter pour mener au mieux nos combats. Et pourtant, c'est précisément au cœur de ce doute que ma posture évolue : aller à la rencontre de figures inspirantes, recueillir leurs paroles et tisser des liens entre elles s'est révélé être une stratégie puissamment humaine et efficace. Le milieu associatif persistera à soutenir, à créer, et à construire petit à petit un maillage territorial inébranlable face aux aléas qui continueront de balayer le monde.

Bibliographie

Ouvrages

- Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2015), *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* La Découverte, 176 p.
- Batifol, V. et al. (2024) *Dictionnaire d'agroécologie*, Editions Quae, 231 p.
- Campagne, P. et Pecqueur, B. (2014) *Le développement territorial: une réponse émergente à la mondialisation*. Paris: C. L. Mayer, 268 p.
- Certeau, M. de, Giard, L. et Mayol, P. (1990) *L'invention du quotidien*. Gallimard, 454 p.
- Chauveau, J.-P. (éd.) (1999) *L'innovation en agriculture: questions de méthodes et terrains d'observation*. Paris: Éd. de l'IRD, Institut de Recherche pour le Développement (Collection « à travers champs »), 362 p.
- Damay, L., Denis Benjamin et Duez, D. (2011) *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*. Erscheinungsort nicht ermittelbar: Presses de l'Université Saint-Louis (Travaux et recherches), 245 p.
- Deville, D. (2025) *La France des mille lieux: Vers un réenchantement cartographique*. Éditions Eugen Ulmer, 224 p.
- Dupont, J. (2024) *Imaginer demain: Chroniques cartographiques d'un monde à venir*. Armand Colin, 208 p.
- Fourez, G. et Larochelle, M. (2009) *Apprivoiser l'épistémologie*. De Boeck Supérieur, 188 p.
- Pierron, J.-P. (2025) *Je est un nous: Enquête philosophique sur nos interdépendances avec le vivant*. Actes Sud Editions, 176 p.
- Schutter, O. de et Dedeurwaerdere, T. (2024) *Pour un état partenaire: l'innovation citoyenne au cœur de la transformation sociale et écologique*. Liège, Belgique: Altura éditions SRL, 150 p.
- Scott, J.C. (2024) *L'œil de l'État: Moderniser, uniformiser, détruire*. La découverte, 544 p.
- Teyssou, S., Masbouni, A. et Petitjean, A. (2024) *En campagne*. Parenthèses, 191 p.
- Verdeaux, F., Hall, I. et Moizo, B. (éd.) (2019) *Savoirs locaux en situation : Retour sur une notion plurielle et dynamique, Savoirs locaux en situation : Retour sur une notion plurielle et dynamique*. Versailles: Éditions Quae (Indisciplines), 204 p.
- Visvanathan, S. (2009) *La quête de justice cognitive (The Search for Cognitive Justice). Essai*. Éditions Science et bien commun.
- Weil, S. (1945) *L'Enracinement: prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. Paris: Gallimard (Folio Essais, 141), 384 p.

Chapitres d'ouvrages

- Aubert, S. et Botta, A. (2024) « Lexique », in *Les communs. Un autre récit pour la coopération territoriale*. Versailles: Éditions Quae, p. 23.
- Lochard, Y. et Simonet, M. (2010) « Les experts associatifs, entre savoirs profanes, militants et professionnels », in *Sociologie des groupes professionnels*. Lyon : La Découverte « Recherches », p. 12.
- Pecqueur, B. (2005) « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud » in B. Antheaume et F. Giraut (éd.) *Le territoire est mort, vive les territoires ! : Une (re)fabrication au nom du développement*. Marseille: IRD Éditions (Objectifs Suds), p. 295-316.
- Reghezza-Zitt, M. (2015) « Gestion des risques naturels liés à l'eau et vulnérabilités », in A. Euzen, C. Jeandel, et R. Mosseri (éd.) *L'eau à découvert*. Paris: CNRS Éditions (À découvert), p. 280-281.
- Tourneux, H. (2019) « Les savoirs locaux: comment les découvrir et comment les transmettre », in *Savoirs locaux, savoirs endogènes : entre crises et valeurs*. Éditions du Schabel, p. 12.

Articles scientifiques

- Arunotai, N. (2006), « Les savoirs traditionnels des Moken : une forme non reconnue de gestion et de préservation des ressources naturelles », *Revue internationale des sciences sociales*, 187(1), p. 145-158. Disponible sur: <https://doi.org/10.3917/riss.187.0145>.
- Barthélémy, C. (2005), « Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance », *VertigO. La revue internationale en sciences de l'environnement* [Preprint], (6-1). Disponible sur: <https://doi.org/10.4000/vertigo.2997>.

- Becerra, S. (2012), « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *VertigO. La revue internationale en sciences de l'environnement* [Preprint], (12-1). Disponible sur: <https://doi.org/10.4000/vertigo.11988>.
- Blais, L. (2006), « Savoir expert, savoirs ordinaires : qui dit vrai ? Vérité et pouvoir chez Foucault », *Sociologie et sociétés*, 38(2), p. 151-163. Disponible sur: <https://doi.org/10.7202/016377ar>.
- Bouba-Olga, O. et Grossetti, M. (2018) « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? » Disponible sur: <https://hal.science/hal-01724699> (Consulté le: 1 juillet 2026).
- Brodiez-Dolino, A. (2015), « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, 188(2), p. 10-18. Disponible sur: <https://doi.org/10.3917/inso.188.0010>.
- Cartron, E., Lefebvre, S. et Jovic, L. (2021), « Le savoir expérientiel : exploration épistémologique d'une expression répandue dans le domaine de la santé », *Recherche en soins infirmiers*, 144(1), p. 76-86. Disponible sur: <https://doi.org/10.3917/rsi.144.0076>.
- Cash, D. et al. (2002), « Saliency, Credibility, Legitimacy and Boundaries: Linking Research, Assessment and Decision Making », *SSRN Electronic Journal* [Preprint]. Disponible sur: <https://doi.org/10.2139/ssrn.372280>.
- Durand, S., Granjou, C. et Mounet, C. (2022), « Connaissances et expériences ordinaires des dérèglements climatiques », *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (168-169), p. 97-116. Disponible sur: <https://doi.org/10.4000/ida.11675>.
- Fages, V. et Lamy, J. (2021), « Savoirs pratiques : par-delà la science instituée », *Zilsel*, 9(2), p. 191-216. Disponible sur: <https://doi.org/10.3917/zil.009.0191>.
- Gardien, E. (2025), « Comprendre et définir le savoir expérientiel », *Aequitas : revue de développement humain, handicap et changement social / Aequitas: Journal of human development, disability, and social change*, 31(1), p. 7-30. Disponible sur: <https://doi.org/10.7202/1119322ar>.
- Godrie, B. et Soulet, M.-H. (2024), « Savoirs pluriels : vers de nouvelles configurations épistémologiques et politiques », *SociologieS* [Preprint]. Disponible sur: <https://doi.org/10.4000/11ulr>.
- Hamant, O. (2025), « Antidote au culte de la performance : la robustesse du vivant », *Institut Momentum* [Preprint]. Disponible sur: <https://institutmomentum.org/antidote-au-culte-de-la-performance-la-robustesse-du-vivant>.
- Haraway, D. (1988), « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, 14(3), p. 575. Disponible sur: <https://doi.org/10.2307/3178066>.
- IFDD (2019), « L'IPBES: la science au service de la biodiversité et du développement durable », *Revue Liaison Énergie-Francophonie* [Preprint], (111).
- Le Bossé, Y. et al. (2009), « Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social », *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), p. 174-190. Disponible sur: <https://doi.org/10.7202/038969ar>.
- Les notes de Sud (2024), « Droit aux semences : un droit humain fondamental pour des systèmes alimentaires durables et équitables », *Coordination SUD*, (38), p. 4.
- Liégeois, M., Arnould, P. et Wicherek, S. (2005), « Tous vulnérables ? le diagnostic de vulnérabilité aux aléas de l'érosion : un outil pour l'action collective », *VertigO. La revue internationale en sciences de l'environnement* [Preprint], (6-3). Disponible sur: <https://doi.org/10.4000/vertigo.3628>.
- Mazeaud, A. (2021), « Gouverner la transition écologique plutôt que renforcer la démocratie environnementale : une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne », *Revue française d'administration publique*, 179(3), p. 621-637. Disponible sur: <https://doi.org/10.3917/rfap.179.0107>.
- Roué, M. (2012), « Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones. De la tradition à la mode », *Revue d'ethnoécologie* [Preprint], (1). Disponible sur: <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.813>.
- Roy, A. et Lapostolle, D. (2022), « Agir sous contrainte écologique forte », *Noroi. Environnement, aménagement, société*, (264-265), p. 103-121. Disponible sur: <https://doi.org/10.4000/noroi.12812>.
- Roy, A., Lapostolle, D. et Mangin, G. (2023), « Interdisciplinarité, sciences impliquées et participation citoyenne, un nouveau mode de production de connaissances au service de la transition sociale et écologique », *VertigO. La revue internationale en sciences de l'environnement* [Preprint], (23-2). Disponible sur: <https://doi.org/10.4000/vertigo.41286>.
- Sadeleer, O. de (2022), « Forêt en libre évolution. Réserve naturelle nationale de la Forêt de la Massane, Pyrénées-Orientales. Un entretien avec Kenzo Héas », *Fédération EUROPARC* [Preprint].
- Schramm, E. (2023), « Examining the role of minor experiments in French and Catalan eco-communities: Between critique and post-capitalist world-building », *Journal of Political Ecology*, 30(1). Disponible sur: <https://doi.org/10.2458/jpe.5098>.

- Torre, A. (2025), « Territorial development: towards a dynamic and innovative understanding », *Regional Studies*, 59(1), p. 2465657. Disponible sur: <https://doi.org/10.1080/00343404.2025.2465657>.
- Trompette, P. et Vinck, D. (2009), « Retour sur la notion d'objet-frontière », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3(1). Disponible sur: <https://doi.org/10.3917/rac.006.0005>.
- Truong, N. (2024), « En ces temps tragiques, que nous est-il permis d'espérer ? », *Le Monde* [Preprint].
- Veyret, Y. et Reghezza, M. (2005), « Aléas et risques dans l'analyse géographique », *Annales des Mines*.

Travaux universitaires

- Babaudou, C. (2019) *Le développement local, entre ruptures et continuité. Vers un réseau régional en Occitanie à l'écoute des initiatives de développement local*. Mémoire de stage. Université Jean Jaurès.
- Barreau, N. (2025) *Observer les modes de vie et usages habitants par les méthodes qualitatives en agence d'urbanisme*. Thèse. Université de Toulouse.
- Charvy, S. (2024) *Prospective pour l'Agroécologie Paysanne en Occitanie 2050*. Mémoire de stage. AgroParisTech.
- Conquet, S. (2016) *Démarches de participation citoyenne dans les projets de territoire face au déficit démocratique: Le cas du Sicoval*. Mémoire de stage. Université Jean Jaurès.

Rapports institutionnels

- ADEME (2022a), *Adaptation au changement climatique : transports, agriculture, forêts, industries, bâtiments*. Angers: ADEME. 40 p.
- ADEME (2022b), *Comment s'adapter au changement climatique ? Bonnes pratiques et recommandations aux élus locaux*. Paris: ADEME. 44 p.
- ADEME et Club STEP (2023), *Planifier l'adaptation au changement climatique. Agir aujourd'hui pour mieux préparer demain*. Synthèse d'expertise. ADEME. 12 p.
- ADEME et OFB (2024), *S'adapter au changement climatique dans les filières agricoles : un défi à relever avec les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN)*. Brochure. ADEME. 76 p.
- Agence de l'eau Adour-Garonne (2026), *L'eau d'ici, comprendre l'eau du grand Sud-Ouest*. Agence de l'eau Adour-Garonne. 94 p.
- ARDEAR Occitanie et al. (2025), *Les futurs de l'agroécologie paysanne en Occitanie à l'horizon 2050*. Synthèse de recherche. 35 p.
- ARS Bourgogne-Franche-Comté (2026), *Penser global pour agir local. Guide méthodologique « une seule santé »*. 52 p.
- Association Territoires et Citoyens en Occitanie et UNADEL (2025), *Portrait sensible des transformations à l'œuvre, PETR Vidourle Camargue*. 16 p.
- AURCA et Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris (2022), *Programme local de l'habitat 2 : Du constat aux enjeux*. 130 p.
- Bonton, N. et al. (2022), *Le changement climatique dans le delta du Rhône*. Powerpoint. Nîmes: Réseau Rhône et Saône. 15 p.
- Cahiers de Rhizome (2012), *La mondialisation pour une écologie du lien social*. Bulletin. 76 p.
- CERDD (Centre Ressource du Développement Durable) (2023), *Dossier bibliographique. Sobriétés*. 40 p.
- CERDD (Centre Ressource du Développement Durable) et La Fabrique des Transitions (2021), *La mise en récit(s) de vos projets de transitions*. 28 p.
- CERDD (Centre Ressource du Développement Durable) et Life ARTISAN (2024), *Planifier les solutions d'adaptation fondées sur la nature. Recommandations et retours d'expérience de territoires des Hauts-de-France*. Guide. 28 p.
- Cerema (2021), *Changement climatique. Adapter les territoires littoraux*. Collection Le P'tit essentiel. 12 p.
- Cerema et CGDD (Commissariat Général au développement durable – Délégation au développement durable) (2017), *La résilience des territoires aux catastrophes*. Paris. 48 p.
- Cerema et DREAL Occitanie (2021), *Adaptation au changement climatique en Occitanie. Livret n° 3 : les risques*. 48 p.
- CGDD (Commissariat Général au développement durable – Délégation au développement durable) (2017), *Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ?*, 78 p.

Chômienne, A. et Katraoui, Z. (2026), *Comment apporter plus de démocratie participative dans la ruralité ?* Guide pratique. 52 p.

CNFT (Centre National De La Fonction Publique Territoriale) (2022), *Les pratiques des collectivités territoriales en faveur de la cohésion sociale et territoriale : vers une transformation de l'action publique locale*. Etude. 56 p.

Collectif Changer de Cap et Association Les Localos (2025), *Rapport Emergences*, 91 p.

Comité 21 (2020), *S'adapter aux changements climatiques : Propositions pour une transformation accélérée des territoires et des organisations*. 48 p.

De Fusco, G. (2022), *Boundary organizations in biodiversity governance: a case study from Brazil*, 97 p.

Département des Pyrénées-Orientales (2025), *Les P.O aux avant-postes du changement climatique*. Livret diagnostic. 28 p.

Etat, Conseil Régional Centre-Val de Loire, et Mouvement associatif Centre-Val de Loire (2021), *Charte d'engagements réciproques*. 24 p.

FAO (Food and Agriculture Organization) (2014), *Variétés de semences appropriées pour les agriculteurs à petite échelle*. 44 p.

GIEC (2021), *Changement climatique 2021: les bases scientifiques physiques : résumé à l'intention des décideurs*. Genève, Suisse: GIEC.

GIEC (2022), *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Édité par H.-O. Pörtner et al. Rapport du GIEC.

Guillouët, M. (2022), *Mieux reconnaître les Savoirs Écologiques Traditionnels. Enjeux de définition, de transmission et de protection*. La Fabrique Ecologique, 14 p.

Hervé, B. et Vial, A.-C. (2019), *L'innovation en agriculture*. Avis. CESE (Conseil économique, social et environnemental). 90 p.

ICPC (Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne) (2025), *Ambitions et défis pour la participation citoyenne pour 2026 (et après)*. Dossier. 46 p.

Institut Eco-Conseil (2022), *HOMEOS. Un outil pour favoriser la montée en résilience des territoires wallons Méthodologie, sources et hypothèses*. 34 p.

Institut Paris Région (2021), *Aux actes citoyens ! Quand les initiatives citoyennes bousculent l'action publique*. Paris. 192 p.

La Fabrique des Transitions (2022), *Les 4 Fantastiques des territoires en transition. Quelles postures et quels enjeux pour gagner en (super)puissance d'agir dans les territoires ?* Une première synthèse co-rédigée avec les animateurs des groupes de pairs, à destination des futurs participants et animateurs. 30 p.

La Fabrique des Transitions (2024), *Les 5 dimensions de la Mise en récits*. Manuel. 39 p.

Lambert-Lalitte, S. (2026), *Bulletin Innovation Sociale*. Bulletin de veille et de capitalisation. 98 p.

Mahroum, S. et al. (2007), *Rural Innovation*. Londres: NESTA.

Ministère de la Santé (2023), *53 mesures pour l'eau, Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau*. Dossier de presse. 12 p.

Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature (2026), *Point d'avancement du PNACC-3*, 23 p.

OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) (2025), *Participation citoyenne au cycle de l'action publique: Explorer de nouveaux horizons*. Éditions OCDE. 153 p.

PECHAC et al. (2022), *Le changement climatique et ses effets dans la Réserve de biosphère de Camargue. Etat des connaissances en 10 questions/réponses*. Livret. 44 p.

Plan Littoral 21 (2021), *Plan d'adaptation climatique du littoral d'Occitanie 2024-2027*. Région Occitanie, 53 p.

Quenault, B. (2014), *La rhétorique de la résilience dans la gestion des risques de catastrophe : un changement de paradigme face aux risques climatiques*. Rennes. 5 p.

Sénat (2025), *Pour une intercommunalité de la confiance, au service des territoires*. Rapport d'information.

Simonet, G. (2021), *Cahier Régional Occitanie sur les Changements Climatiques (CROCC)*. Réseau d'expertise sur les changements climatiques en Occitanie (RECO), 270 p.

Southwest Climate Science Center (2018), *Boundary work and boundary organizations*. Powerpoint. Tucson (Arizona): Southwest Climate Science Center. 57 p.

Tour du Valat, Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes (2019), *Plan de gestion du Domaine du Petit Saint-Jean 2018-2023*. Diagnostic, 37 p.

TransforMed « Transforming the Mediterranean Region through Agroforestry » (2025), *Agroforesterie en milieu aride : études de cas dans la région du Maghreb*. Brochure. 32 p.

UICN Comité français (2019), *Les Solutions fondées sur la Nature pour les risques liés à l'eau en France*. Paris. 35 p.

UICN Comité français (2021), *8 questions à se poser pour mettre en œuvre les Solutions fondées sur la Nature – un guide d'appropriation du Standard mondial de l'UICN*. Documentation. Paris. 11 p.

Sitographie

Alinaghi, D. (2025) *Occitanie : une nouvelle stratégie régionale pour protéger, anticiper et transformer le territoire*, [en ligne] *Entreprises Occitanie*. Disponible sur: <https://www.entreprises-occitanie.com/actualites/occitanie-une-nouvelle-strategie-regionale-pour-protoger-anticiper-et-transformer-le> (Consulté le: 10 mars 2026).

Association des climato-réalistes (2025) *Le feu de l'Aude, le plus important après celui de 1949*, [en ligne] *Association des climato-réalistes. Climat, Energie & Environnement*. Disponible sur: <https://www.climato-realistes.fr/feu-de-foret-a-ribaute-les-facteurs-a-lorigine-du-sinistre/> (Consulté le: 10 mars 2026).

BLAST, Le souffle de l'info (2023) *MANQUE D'EAU : COMMENT AFFRONTER LA CATASTROPHE ?*, [en ligne] *YouTube*. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=97DXXvi7NdA> (Consulté le: 16 mars 2026).

Cerema (2020) *L'action citoyenne comme accélétratrice des transitions : quelle dynamique ?* [en ligne], Cerema. Disponible sur: <https://www.cerema.fr/fr/actualites/action-citoyenne-acceleratrice-transitions-quelle-dynamique> (Consulté le: 15 juin 2026).

CIRAD (2022) *Semences : quand les paysans façonnent la biodiversité*, [en ligne] *CIRAD*. Disponible sur: <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2021/semences-paysans-et-biodiversite-projet-coex> (Consulté le: 12 juin 2026).

Collège des Directeurs Développement Durable - C3D (2025) *Le Sens & l'Action - Conférence Olivier Hamant*, [en ligne] *YouTube*. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=FrIF-NgoMY> (Consulté le: 22 juin 2026).

Dantec, R. et Roux, J.-Y. (2019) *Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée*, [en ligne] *Sénat*. Disponible sur: <https://www.senat.fr/rap/r18-511/r18-511.html> (Consulté le: 4 avril 2026).

Epstein, S. (1996) *Impure Science: AIDS, Activism, and the Politics of Knowledge*, [en ligne] *Collection de livres numériques des Presses universitaires de Californie, 1982-2004*. Berkeley: University of California Press. Disponible sur: <https://publishing.cdlib.org/ucpressebooks/public/book/impure-science-aids-activism-and-the-politics-of-knowledge.html> (Consulté le: 11 avril 2026).

Hamant, O. (2026) *Visio Café Robuste. Forêt d'Aubais en Commun*, [en ligne] *larobustesse.org*. Disponible sur: <https://kdrive.infomaniak.com/app/share/179079/d3120486-5541-4ca9-9eb2-0b05c5387721/preview/video/128536> (Consulté le: 29 avril 2026).

Institut Eco-Conseil (2025) *Webinaire Gratuit - Territoires Résilients : des outils pour renforcer votre stratégie locale !*, [en ligne] *YouTube*. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=qCU3r1NvinI> (Consulté le: 24 juin 2026).

Interstate Technology & Regulatory Council (2022) *What is Traditional Ecological Knowledge?*, [en ligne] *EDM, Environmental Data Management (EDM)*. Washington. Disponible sur: <https://edm-1.itrcweb.org/what-is-traditional-ecological-knowledge/> (Consulté le: 16 mars 2026).

La 27ème Région (2020) *La Transfo. Simuler l'existence d'un laboratoire d'innovation au sein d'une douzaine de collectivités (2011-2020)*, [en ligne] *La 27ème Région*. Disponible sur: <https://www.la27eregion.fr/fr/programmes/2011-la-transfo/> (Consulté le: 22 juin 2026).

Laïdouni, M. (2025) *Dans cette commune, la transition écologique est en marche depuis 30 ans*, [en ligne] *Reporterre, le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre*. Disponible sur: <https://reporterre.net/Dans-l-ancien-bassin-minier-cette-commune-a-reussi-a-faire-aimer-l-ecologie> (Consulté le: 20 juin 2026).

L'ArchiPelle (2019) *Maison Autoconstruite et 100% AUTONOME ? Ils l'ont fait ! (partie 1)*, [en ligne] *YouTube*. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=imLUIQnpzTU> (Consulté le: 7 mai 2026).

L'ArchiPelle (2020) *Maison Autoconstruite et 100% AUTONOME ? Ils l'ont fait ! (partie 2)*, [en ligne] *YouTube*. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=dXevmgWuS2Q> (Consulté le: 7 mai 2026).

L'ArchiPelle (2022) *Maison Autoconstruite et 100% AUTONOME ? Ils l'ont fait ! (partie 3)*, [en ligne] *YouTube*. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=x3oD787doNk> (Consulté le: 7 mai 2026).

Meyer, R. et Knight, E. (2014) *What is a 'boundary organization' and why should you care?* [en ligne]. Disponible sur: <https://staging.mpacollaborative.org/blog/what-is-a-boundary-organization-and-why-should-you-care-part-1/> (Consulté le: 22 mars 2026).

notre-environnement (2025) *S'adapter au changement climatique*, [en ligne] notre-environnement. Disponible sur: <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/article/s-adapter-au-changement-climatique> (Consulté le: 9 avril 2026).

OPRIC (Observatoire Participatif du Risque de Canicule) (2020) *Risque Canicule – Observatoire du Risque Canicule*, [en ligne]. Disponible sur: <https://risquecanicule.fr/> (Consulté le: 3 mars 2026).

Pays Midi-Quercy (2026) *LEADER - Paroles de vigneron* - Pays Midi-Quercy, [en ligne] Pays Midi Quercy. Disponible sur: <https://paysmidiquercy.fr/leader-paroles-de-vignerons/> (Consulté le: 6 avril 2026).

Polère, C. (2024) *Olivier Hamant : « En basculant de la performance à la robustesse, nous entrerons dans un monde viable »*, [en ligne] *Millénaire 3*. Métropole de Lyon. Disponible sur: <https://millenaire3.grandlyon.com/Interview/2024/olivier-hamant-en-basculant-de-la-performance-a-la-robustesse-nous-entrerons-dans-un-monde-viable> (Consulté le: 24 juin 2026).

Régent, B. (2022) *Rencontre avec Aymeric Robin, maire de Raismes. « Une réflexion de 15 à 20 ans pour une transformation en profondeur »*, [en ligne] *La Gazette France*. Nord-Pas-de-Calais. Disponible sur: <https://www.lagazettefrance.fr/article/une-reflexion-de-15-a-20-ans-pour-une-transformation-en-profondeur> (Consulté le: 18 juin 2026).

RMC (2026) *L'intégrale d'Estelle Midi du mardi 26 mai 2026*, [en ligne] *Estelle Midi*. Disponible sur: <https://podcasts.apple.com/la/podcast/l'int%C3%A9grale-destelle-midi-du-mardi-26-mai-2026/id1585351681?i=1000769647211&l=fr-FR> (Consulté le: 26 mai 2026).

Tavitian, Z. (2026) *Entretien avec Olivier Hamant : la robustesse, tout un programme*, [en ligne] *Rural le média*. Disponible sur: <https://www.rural-lemedia.fr/2026/03/09/entretien-avec-olivier-hamant-la-robustesse-tout-un-programme/> (Consulté le: 29 mars 2026).

To Summarise (2026) *Book Summary: Seeing Like A State by James C Scott*, [en ligne] *To Summarise, 20 hours of insights in 20 minutes*. Disponible sur: <https://www.tosummarise.com/book-summary-seeing-like-a-state-by-james-c-scott/> (Consulté le: 10 avril 2026).

TOTEn Occitanie (2022) *Atténuation, adaptation et résilience : de quoi parle-t-on ?*, [en ligne] *TOTEn Occitanie*. Disponible sur: <https://toten-occitanie.fr/adaptation-au-changement-climatique-et-resilience/attenuation-adaptation-et> (Consulté le: 16 mars 2026).

UNDRR (United Nations Office for Disaster Risk Reduction) (2023) *Les catastrophes naturelles n'existent pas*, [en ligne] *PreventionWeb*. Disponible sur: <https://www.preventionweb.net/fr/hubs/risk-media-hub/natural-disasters-do-not-exist> (Consulté le: 3 avril 2026).

Ville de Clermont-Ferrand (2026) *Les outils de la participation citoyenne*. [en ligne] Disponible sur: <https://clermont-ferrand.fr/les-outils-de-la-participation-citoyenne> (Consulté le: 19 juin 2026).

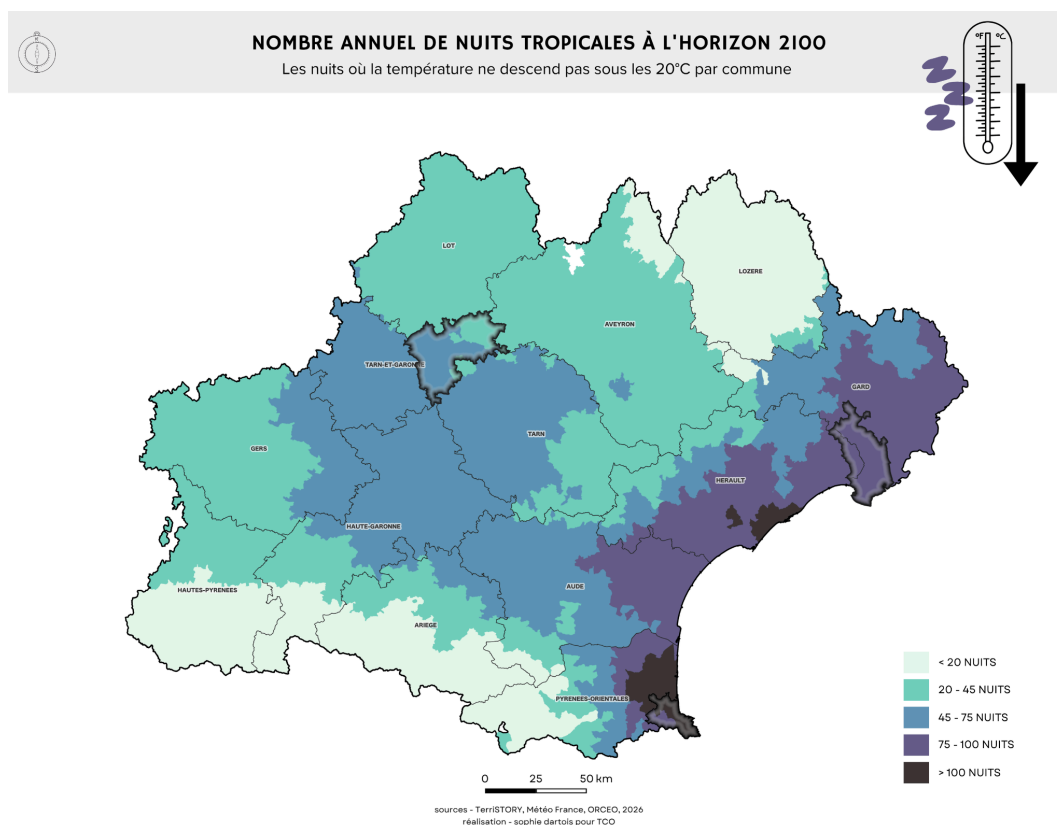
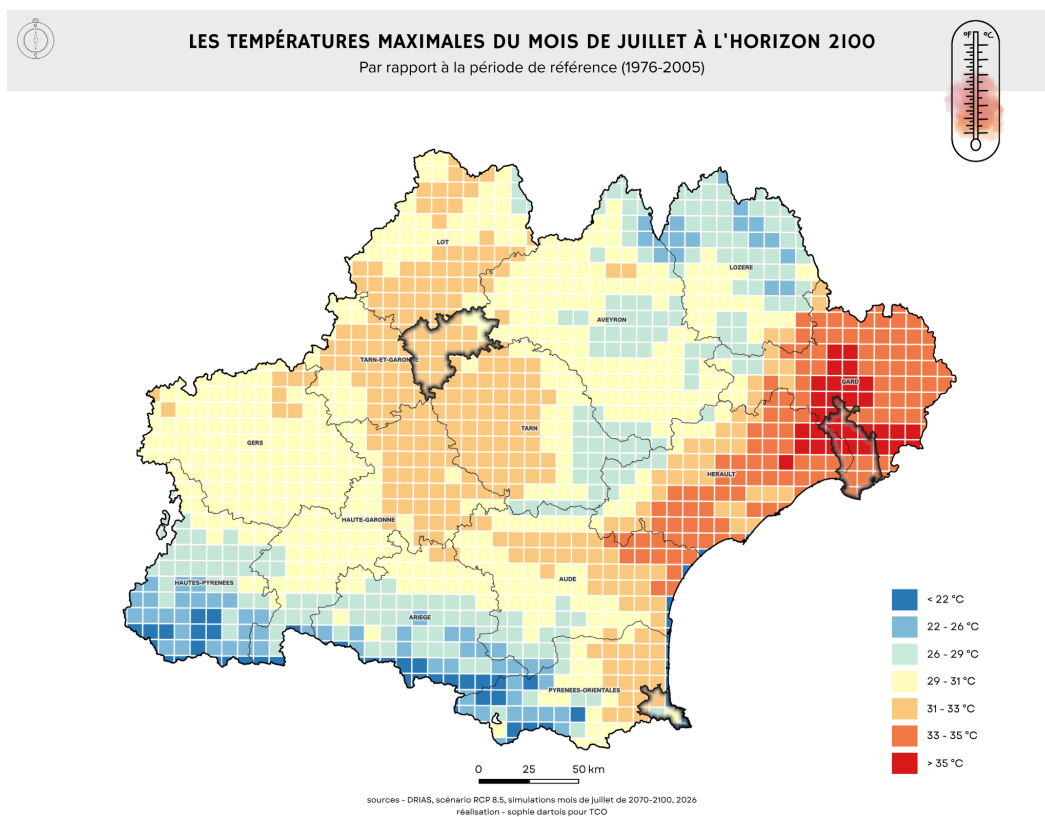
Ville de Grenoble (2023) *Commission d'évaluation des dispositifs de démocratie locale*. [en ligne] Disponible sur: <https://grenoble.metropoleparticipative.fr/43570-commission-de-suivi-et-d-evaluation-de-la-participation.htm> (Consulté le: 19 juin 2026).

Table des figures

Figure 1. Types d'aléas géophysiques, production personnelle, mars 2026.....	8
Figure 2. Équation globale du risque territorial, production personnelle, mars 2026.....	10
Figure 3. Chaîne d'impact de l'aléa inondation, production personnelle, mai 2026.....	12
Figure 4. Infographie Plan Occitanie Résilience, Région Occitanie, 2025.....	13
Figure 5. Cartographie des écoutes réalisées par TCO, production personnelle, février 2026.....	19
Figure 6. Infographie, production personnelle pour TCO, mars 2026.....	20
Figure 7. Schéma de concepts, production personnelle, juin 2026.....	24
Figure 8. Carte des trois territoires sélectionnés en Occitanie, production personnelle, 2026.....	32
Figure 9. Tableau récapitulatif des acteur-ices interrogé-es sur chacun des 3 territoires, 2026.....	37
Figure 10. Tableau de synthèse des concepts mobilisés dans le cadre de l'intelligence pratique citoyenne.....	40
Figure 11. Dessin d'une branche d'olivier, production personnelle, juin 2026.....	41
Figure 12. Dessin de vignes calcinées, production personnelle, mars 2026.....	43
Figure 13. Dessin d'un exemple de système de régénération, production personnelle, 2026.....	45
Figure 14. Dessin d'une germination de noyau, production personnelle, juin 2026.....	46
Figure 15. Tableau de synthèse des concepts mobilisés dans le cadre des savoirs anciens.....	52
Figure 16. Dessin d'un mur de soutènement pour terrasse, production personnelle, juin 2026.....	56
Figure 17. Tract du projet Forêt d'Aubais en commun, récupéré en mai 2026.....	57
Figure 18. Photographie personnelle de la Réserve naturelle régionale du Scamandre (Gard), mai 2026.....	60
Figure 19. Photographie personnelle de l'entrepôt d'outils agricoles anciens (Pyrénées-Orientales), mai 2026.....	63
Figure 20. Dessin, production personnelle pour TCO, mars 2026.....	69
Figure 21. Les 4 Fantastiques des territoires en transition selon la Fabrique des transitions, 2021..	72
Figure 22. Réponses citoyennes apportées face aux aléas géophysiques, production personnelle, juin 2026.....	80

Annexes

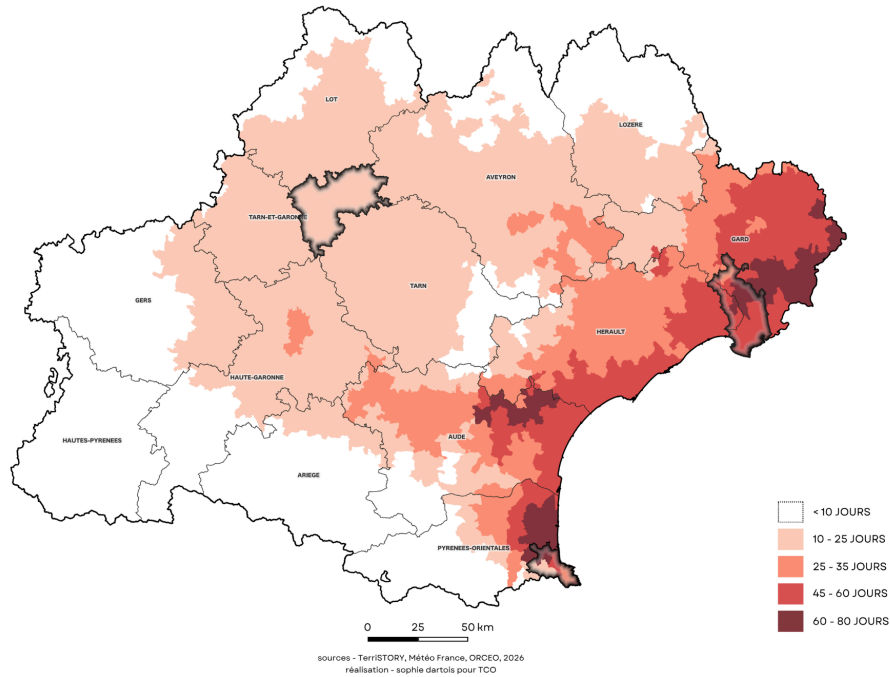
Annexe 1 - Atlas cartographiques des indicateurs bruts





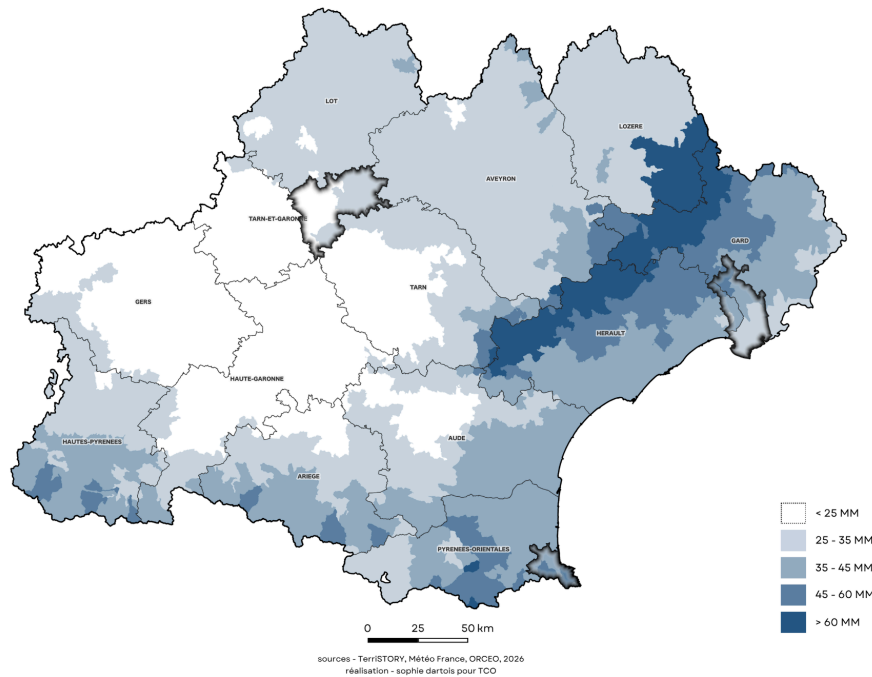
EXPOSITION AU RISQUE D'INCENDIE À L'HORIZON 2100

Nombre annuel de jours présentant une sensibilité météo-feu élevée par commune



INTENSITÉ DES PRÉCIPITATIONS QUOTIDIENNES REMARQUABLES À L'HORIZON 2100

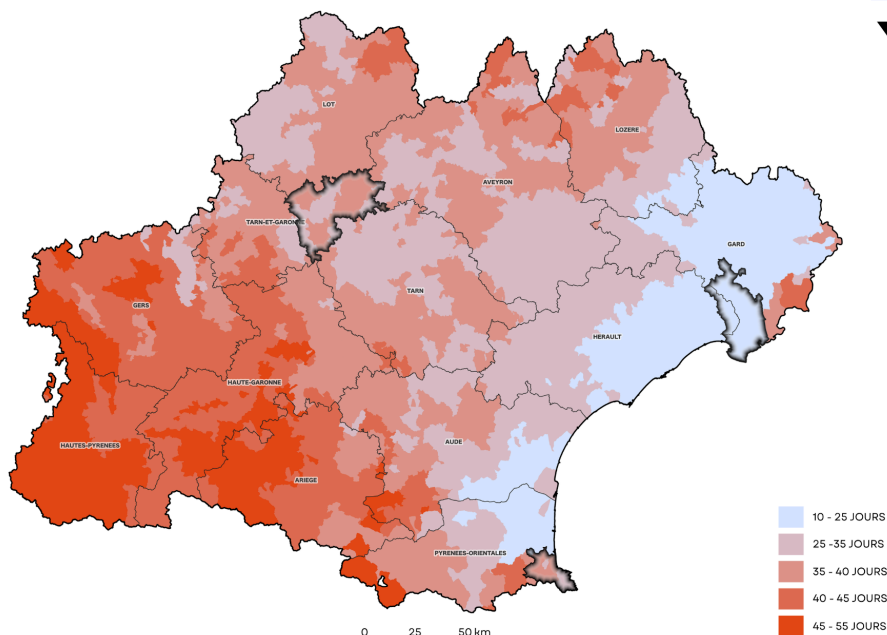
Cumul maximal de pluie en 24h (en mm) par commune





ALLONGEMENT DE LA PÉRIODE D'ÉTIAGE À L'HORIZON 2100

Nombre de jours de basses eaux estivales par commune

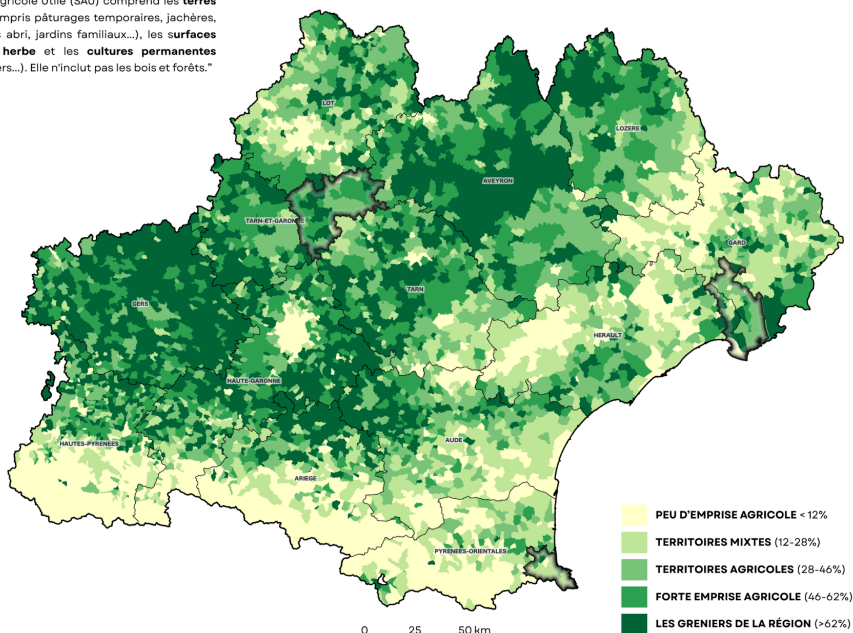


PART DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU) PAR COMMUNE

Rapport entre SAU sur surface totale de la commune en %

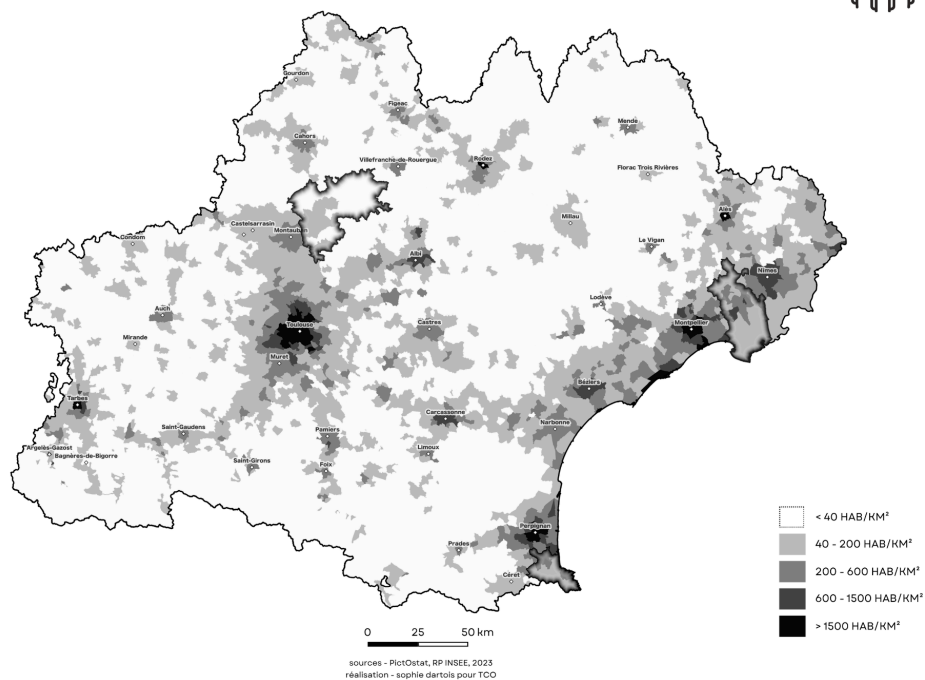


"La Surface Agricole Utile (SAU) comprend les **terres arables** (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les **surfaces toujours en herbe** et les **cultures permanentes** (vignes, vergers...). Elle n'inclut pas les bois et forêts."
INSEE, 2020



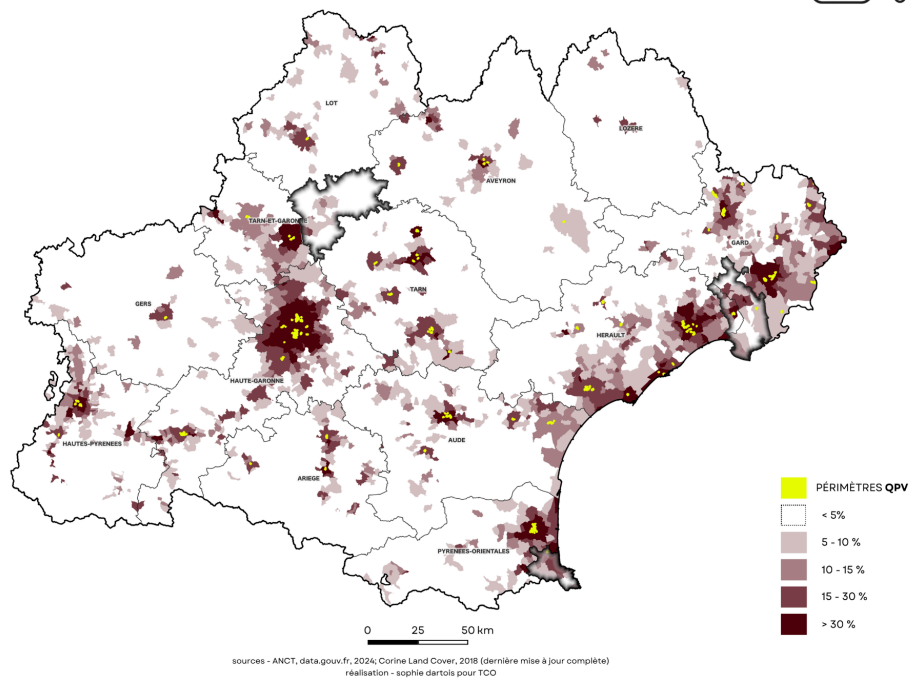


DENSITÉ DE POPULATION PAR COMMUNE (HAB/KM2)



ARTIFICIALISATION DES SOLS ET VULNÉRABILITÉ SOCIALE : FOCUS SUR LES QPV

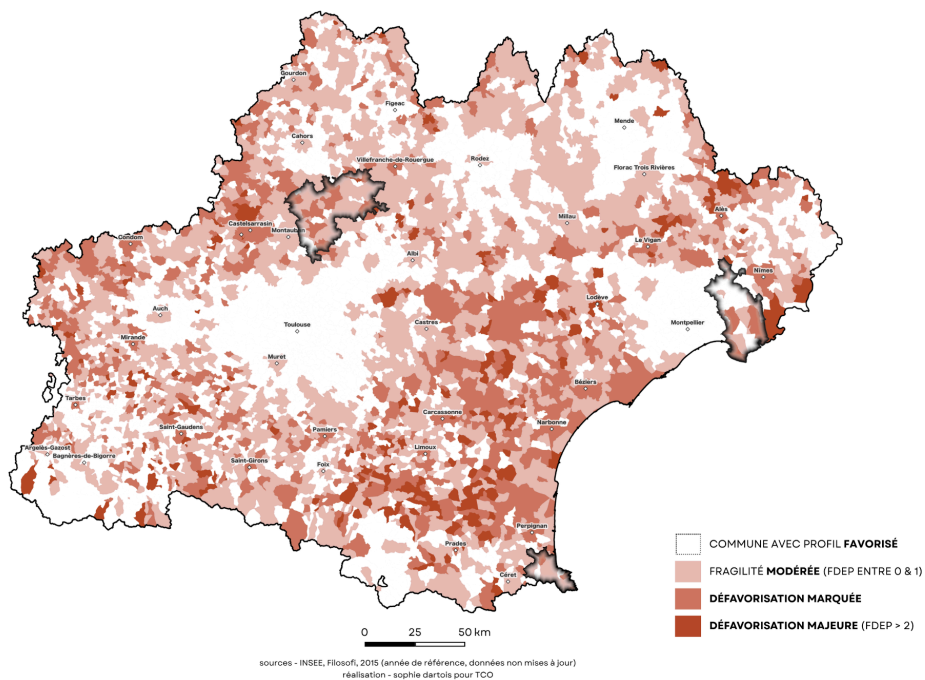
Part des surfaces artificialisées par commune et périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville



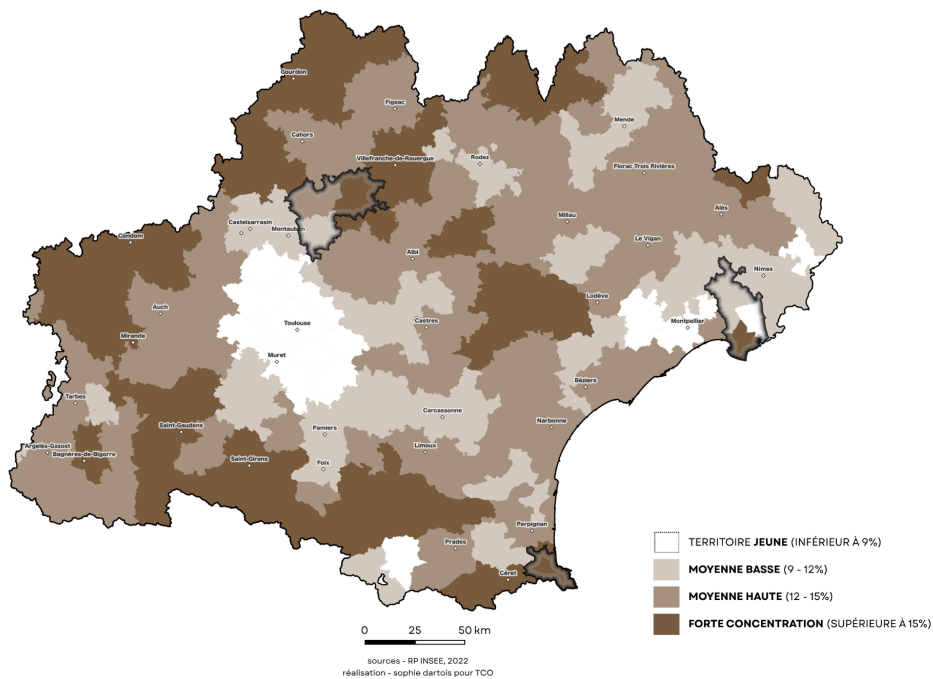


INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE (FDEP) PAR COMMUNE

Analyse des indicateurs de revenu, de diplôme, de catégorie socioprofessionnelle et de chômage



PART, EN %, DES PERSONNES DE 75 ANS ET + PAR EPCI



Annexe 2 - Grille d'entretien générale

Thématique	Question principale	Relance
INTRODUCTION : METTRE À L'AISE	Pouvez-vous vous présenter ? Comment définissez-vous ce lieu ? Pouvez-vous me raconter comment a commencé votre activité / comment est née l'association ? Quel a été le déclic pour créer cet espace / cette initiative ?	(Nom, prénom, parcours, fonction)
IDENTITÉ & ANCRAGE	En tant qu'habitant(e) sur le territoire, avez-vous vu le paysage ou le climat changer ces dernières années ? Quels sont les aléas (incendie, sécheresse, etc.) qui vous inquiètent le plus localement ?	Quel a été l'élément déclencheur de votre prise de conscience ?
L'INITIATIVE	En quoi consiste votre projet concrètement ? Pouvez-vous m'en dire plus sur vos expérimentations ? Avez-vous un exemple précis où une idée citoyenne a bousculé le fonctionnement habituel ?	Quand l'initiative a-t-elle été lancée et a-t-elle évolué depuis le début ? Observez-vous des effets inattendus en imposant de nouvelles méthodes ou espèces ?
ÉCHELLE	Vos actions locales ont-elles vocation à s'étendre ? Pensez-vous qu'avant tout, l'urgence est d'abord de recréer de la solidarité ?	Pensez-vous que l'action citoyenne est parfois plus efficace que les dispositifs institutionnels ?
PERCEPTION DES ALÉAS	Considérez-vous que les questions climatiques sont devenues indissociables des questions de précarité sociale ? Les "anciens" ont-ils l'impression de vivre quelque chose d'inédit ou de revivre des situations déjà affrontées ?	Est-ce que cette inquiétude climatique est un moteur plus puissant pour mobiliser les gens ?
MOYENS & DIALOGUE DES SAVOIRS	De quoi avez-vous besoin pour fonctionner ? Avez-vous bricolé/inventé des solutions ou des outils pour répondre à vos besoins ?	Les personnes que vous accompagnez vous apportent-ils parfois des solutions ou des idées inattendues ? Le monde de la recherche classique est-il parfois surpris par les résultats de vos méthodes ?

Thématique	Question principale	Relance
OBSTACLES	Quels sont les principaux freins qui limitent le développement ou empêchent de pérenniser vos actions (temps, appui légal, financements, bénévoles) ? Quelles sont vos plus grandes difficultés au quotidien pour maintenir votre activité ?	Les obstacles sont-ils surtout climatiques (manque d'eau) ou plutôt administratifs, financiers et matériels ?
INTERRELATIONS & RÔLE DE RÉSEAU	Est-ce facile de faire comprendre l'efficacité de vos méthodes aux institutions publiques ? Votre structure joue-t-elle un rôle de "pont" ou de "traducteur" pour légitimer les pratiques alternatives auprès des institutions ou du grand public ?	
AUTRES TERRITOIRES	Regardez-vous ce qui se fait sur d'autres territoires confrontés aux mêmes aléas climatiques pour vous inspirer ? De votre point de vue, quel(s) endroit(s) dans le monde rencontrent les mêmes difficultés ?	Cherchez-vous des savoir-faire venant d'autres régions pour les adapter ici ?
LE FUTUR	Que souhaitez-vous transmettre aux générations futures ? Que faudrait-il changer radicalement selon vous pour garantir une adaptation qui soit à la fois écologique et socialement juste ? Avez-vous l'impression que l'action collective permet de faire baisser la peur face aux risques climatiques ?	
OUVERTURE	Connaissez-vous des citoyens ou de petits collectifs informels qui "bricolent" des solutions d'adaptation par ici et que je devrais contacter ?	

Annexe 3 - Affiches de verbatims, restitution-miroir dans les Corbières, 2026

L'OGRE DES CORBIÈRES

VÉCUS D'UN FEU HORS-NORME

la peur, la vitesse, le salut

Jamais vu un feu si violent, si virulent, un rouleau qui avalait tout.

On était scotchés de la vitesse,
personne ne s'est douté que ça irait aussi vite.

Le feu avait toujours 3 coups d'avance sur les pompiers,
il allait très très vite et dévorait tout sur son passage.

On pensait que les vignes arrêtaient le feu, mais de voir que ça passe par les ruisseaux, le long des fossés...

On ne s'était pas préparé à ce qu'on
doive gérer l'incendie tout seuls.

Avec les montagnes, le feu il saute d'une face à une autre,
c'est pas comme s'il attendait de descendre le flanc pour remonter.

Même avec un plan d'évacuation, avec la panique c'était pas possible.
Ça arrive à une telle vitesse.

J'ai pensé que c'était trop tard. Je ne
peux pas faire une valise,
le feu était déjà là, à côté.

**Je regarde Ribaute
et là je vois un nuage
qui me fait penser à un nuage nucléaire.**

J'ai tout mélangé; rancœur, haine, envie, peur.

Je voyais des flammes dans le village. J'ai cru que tout allait brûler.

Je prends conscience que ça peut arriver en un clin d'œil.

Ce soir-là, j'ai pensé à tout le monde, sauf à moi.

Les petits avions, quand ils larguaient l'eau, on voyait que
quand ça arrivait au sol, c'était vaporisé.
Des grands feux comme ça, si on n'a pas des avions
puissants, on saute.

**J'ai appelé ma femme et lui ai dit :
"prends le plus important, les papiers, va t'en"**

On doit notre salut à un seul truc, c'est les pilotes de Dash.
Ils ont rasé le sol, c'était super chaud parce que c'est gros
comme un avion Ryanair.

Si ces vignes-là n'avaient pas été présentes, on mettait un
coeff 2 à l'incendie. Ce sont des vignes de 150-200 m de
large, elles ont stoppé l'incendie.

On a voulu remercier les pompiers, on était 250 sur le pont. Ça a montré aux gens qu'on était ensemble.

On avait toute la flotte nationale et on ne pouvait pas éteindre.

2 voisins qui ne se parlaient plus, l'un a
sauvé la maison de l'autre qui n'était pas là.

On a offert le petit-déjeuner aux pompiers. Ils
étaient là pour nous sauver le cul.
Ils étaient là pour sauver nos garrigues, nos jardins
d'enfants.

Moi j'ai toqué à toutes les portes, même celles de personnes
avec qui on ne s'entendait pas. Mais dans ce contexte,
c'est pas important, on ne souhaite la mort de personne.

Pendant l'incendie, les pompiers gueulaient.
Ils ne savaient pas où il fallait aller.

Des gens qu'on ne voyait jamais sont
apparus. Ça a créé de la solidarité.

**Là j'ai retrouvé l'entraide,
la gentillesse gratuite,
le partage.**

Il restera dans les mémoires comme les inondations.

Personne n'a vu la même chose, même si on était ensemble, on n'a pas vécu la même chose

J'ai plus appris en 5 h qu'en 38 ans.

LE DEUIL DU PAYSAGE TRAUMATISME ET MÉMOIRE

le choc, la perte, la fatalité

Le lendemain, en rentrant sur la route de Fabrezan, je me suis mis à pleurer. Il n'y a plus rien, il n'y a plus rien.
Ça va prendre du temps. Avec mon âge, je ne pense pas que je vais re-connaître la région comme avant.

Pour connaître la garrigue et la parcourir depuis des dizaines d'années, c'est un choc.

Une maison ça se reconstruit, mais l'intérieur, ce que les gens ont laissé comme empreinte, c'est perdu.

Ce pour quoi je suis venue ici a disparu.

Il y avait aussi l'odeur, pendant longtemps. L'odeur très terrible, ça a duré une semaine. On s'est habitué après, mais les premiers jours, j'avais la sensation que je ne pouvais plus respirer. C'est du poison, la fumée.

Aujourd'hui, mon fils, les enfants ne disent plus
"oh, il y a un avion",
ils disent "oh, il y a un feu ?"

Le silence suite au feu, plus d'insectes, plus d'oiseaux.

Dans nos villages, on est en train de devenir fous.

Il y en a qui sont très impactés
et qui n'arrivent pas à remonter la pente.

Il y a des gens qui ont été durement impactés, détruits.
Au-delà d'un paysage, la destruction c'est aussi ça.

Il y a des gens qui ont une tristesse énorme.
Ils ont perdu leurs vignes, ils ne savent pas quoi faire.
Il y a des gens qui ont arrêté de manger,
sont en dépression, qui n'ont pas du tout le moral.

Un territoire meurtri, les gens sont meurtris.

Comme un deuil.

Le territoire est dévasté, les dons affluent, chacun s'occupe de réparer
mais qu'en est-il du feu qui brûle toujours à l'intérieur de nous ?

Depuis le 1er feu qu'il y a fin juin,
on l'attendait, on savait que ça
allait partir. Dès le réveil, tous les
matins je regardais dehors,
j'attendais.

En juillet la préfecture nous dit "préparez-vous", mais "préparez-vous à quoi ?".

On le disait, un jour le feu va partir de Carcassonne jusqu'à la mer.

C'est très difficile en particulier pour les personnes âgées. Les arbres que leur ont laissé leurs grands-parents ont brûlé.

Je ne sais pas comment on peut se remettre de ça.

Notre premier médicament avec
l'oxygène, c'est la parole.

**Mon papa, il était chasseur pour améliorer l'ordinaire, allait à
la pêche et lui de voir la nature en l'état c'est difficile,
il y revient de temps en temps.**

**Lui il se dit qu'il ne reverra pas les Corbières comme avant,
avant de mourir. D'autres anciens ont le même sentiment.**

Cet incendie était prévisible, résultat de l'évolution des Corbières de la Libération à nos jours. Et l'Etat n'est pas le seul responsable.

Il faut du temps, il n'y a pas forcément quelque chose à faire pour que le feu quitte la tête des gens.
Ils ont besoin de temps, ils n'ont peut-être pas envie, ne sont pas prêts à le faire partir.
Moi j'ai eu besoin qu'on ne me bouscule pas, après le trauma inondation, faut pas bousculer.
Par expérience, il se passe des choses. C'est surréaliste et il faut du temps pour revenir à un réel normal.

PARTIR OU RESTER ?

ATTACHEMENT AU TERRITOIRE

l'identité et les doutes

On est sur un territoire raide, dur, aride, piquant, venté, mais tellement attachant.

Le paysage des Corbières est le plus beau paysage du monde.

**Je ne vois pas mes Corbières pendant une semaine, je suis mal.
C'est mes Corbières.
Les Corbières, c'était notre jardin. On faisait des cabanes.**

*Je ne veux pas partir, on va se relever, on va remonter.
On va renaître de nos cendres.*

*Je ne pourrai pas vivre ailleurs, je suis une paysanne des pieds à la tête. Petite fille de berger,
j'ai le goût de la nature et des bêtes, mon père était dans la vigne, toute ma famille est sur le territoire.
Mon père a été viticulteur puis éleveur, c'est ce que j'ai connu.*

**Quand on a besoin d'en vivre [de la vigne], peut-être qu'on part.
Quand on a fini, y a pas de raison de rester.**

**J'envisage pas de quitter un pays en grande difficulté,
que ce soient mes racines ou pas.**

On s'est posé la question de rester. On va rester.

On se plait beaucoup, on n'a pas prévu de partir. On est de ce territoire.

Quand vous arrivez sur ce territoire, soit vous partez vite, soit vous restez longtemps.

La terre est dure mais il faut s'accrocher. C'est notre pays, on est né là, on finira là !

Y a des gens qui veulent partir, qui sont là depuis 30 ans. Mais pas tant que ça.

*Je me suis installé il y a 15 ans dans un village vigneron avec une biodiversité incroyable,
battu contre un projet photovoltaïque sur le plateau du Devès. Je me suis battu
et le plateau a brûlé. Mon avenir, cela peut être de partir.*

*C'est pas trop joli, ça c'est sûr, mais je ne veux pas partir. Mais si je dois partir,
c'est parce qu'on ne peut pas gagner sa vie. Éventuellement quand on est un couple,
l'un gagne des sous, l'autre continue. Mais moi je suis seule.*

Je suis amoureux de ce territoire rural, j'aime la simplicité de la façon de vivre. Les Corbières, je m'étais dit que j'aimerais travailler ici.

Je me sens des Corbières, de la Narbonnaise, de l'Aude, de l'Occitanie.

*Oui, mes enfants ont paniqué et m'ont dit :
"il faut que tu te rapproches de nous".
Sur le moment j'ai réfléchi, mais finalement non,
pas du tout envie de partir.*

*L'incendie ne me fait pas partir.
C'est plutôt une redécouverte.*

Au sens de ce que la nature va faire, curiosité de la suite, ...

Continuer à habiter ici me pose problème.

Ça remet en cause l'idée de rester ici. Je ne me sens pas en sécurité.

*En 1999, on s'est rendu compte qu'on était potentiellement en danger tout le temps.
Ce feu vient s'ajouter à cela. Et là on se dit, si on prend un épisode cévenol en plus...
On vit dans un coin où on n'est plus serein.*

**Je m'habitue à l'idée qu'on va vivre
dans un espace désertique.**

J'ai vu des gens vivre en plein désert, dans 2 ou 3 générations, on y sera peut-être.

J'ai peur qu'un jour on manque d'eau pour la terre, les animaux et les humains. J'ai peur de l'avenir.

LA CRISE D'UN MODÈLE

L'EAU ET LA VIGNE

écologie et économie

L'élément fondamental c'est la question de l'eau. C'est inadmissible qu'il n'y ait pas une gestion collective de l'eau. On n'a pas de connaissance de l'eau disponible.

Ce n'est pas forcément le feu qui amène aux réflexions mais la crise économique, la sécheresse.

La masse n'est pas prête à changer sa manière de faire.

J'arrête, je ne replante pas, attendre des pluies hypothétiques.

De grandes contraintes environnementales, les gens se sentent dépossédés de leur territoire, ils n'ont plus le droit de rien faire.

De la viticulture avec pas d'eau et pas de consommation ?

Les écolos nous empêchent de tout faire, on peut pas faire des bassines.

Il y avait déjà la crise viticole qui fait que c'était compliqué, baisse de rendement, les prix, les charges trop élevées : cet incendie a été le coup de grâce, financièrement je ne pourrais pas repartir, il faut arracher pour repartir, replanter, il faut 5 ans pour que ça reprenne. Trop d'investissements que je ne peux pas porter.

On est dans le mur, les caves coopératives sont dans le mur.

On nous donne des aides pour arracher les vignes, mais pas de solution pour conserver notre métier.

Sortir de la monoculture, de la vigne, c'est une obligation. Ça va se faire, par la force, oui je pense.

Un besoin d'évoluer. Pas dans l'abandon du modèle ancien mais dans un retour. Revenir à la polyculture méditerranéenne.

L'occasion de réfléchir. Il faut repenser une agriculture. Je ne crois pas beaucoup au tourisme. On a fermé les massifs.

Il faut se reconverter, éviter l'érosion, faire en sorte que les jeunes s'en sortent : on va tout faire pour éviter l'érosion, on va tout faire pour que les jeunes s'en sortent.

L'avenir de la viticulture est un problème très complexe. Sur le territoire, très peu de viticulteurs sont aptes à évoluer. Ils n'ont pas la capacité d'adaptation nécessaire.

Si la vigne elle pousse pas, je vois pas trop ce qui va pousser.

Il faut replanter des arbres. Que ce paysage se reverdisse. Pour les sols, pour limiter le changement climatique à faible échelle.

Comme il ne pleut plus l'hiver, ce sont paradoxalement les anciennes vignes qui meurent en premier. Alors que les plantiers, nouveaux, montent bien avec l'humidité au printemps. On est donc tous en train de renouveler le vignoble de manière plus rapide.

On a continué à vivre et cultiver comme si on n'avait pas de problèmes de ressources en eau.

Sans eau, on ne maintient pas une population, une agriculture, un tourisme.

Quand les touristes viennent l'été et qu'on n'a pas d'eau on passe pour des moins que rien

Il y a la volonté des jeunes, avec une approche plus ouverte sur les marchés, les pratiques, la biodiversité.

Je me suis installé dans la viticulture, j'ai repris l'exploitation familiale. Aujourd'hui c'est mort, je suis la quatrième génération. Je n'aurais rien à transmettre. Tout a brûlé, il n'y a plus rien. Faut voir autre chose.

Les Corbières, vues de loin, c'est la viticulture. Vues de près, la viticulture se restreint sans que se dresse une nouvelle orientation.

Ici, la question, c'est qu'est-ce qu'on va faire, on ne peut pas vivre comme avant.

Il n'y a plus d'eau.

Pour les vignes, c'est compliqué.

Tous les jours j'entends d'autres viticulteurs/vignerons dire "si j'avais 30 ans je ne ferais pas ce métier, je partirais, je ferais autre chose". Moi je ne suis pas comme ça.

Forer, taper pour trouver de l'eau c'est une ineptie. Ça appartient à mes gosses et à leurs gosses, pas à moi. Donc des retenues oui. Et amener l'eau du Rhône, un jour peut-être.

Il y a beaucoup de fantasmes autour de l'eau du Rhône et du dessalement de l'eau de Méditerranée. Je n'arrive pas à comprendre qu'on doute de l'agroécologie et qu'on croit à la venue de l'eau du Rhône.

Chercher de l'eau pour produire du vin qui ne se vendra pas c'est prendre le problème à l'envers. Il faut se poser les bonnes questions, s'appuyer sur des initiatives.

Le tourisme a pris du plomb dans l'aile avec l'incendie. Ici, il n'y a pas d'industrie, pas d'artisanat, pas d'activité pour relancer l'économie dans les Corbières.

Est-ce qu'on veut niquer nos nappes phréatiques pour faire de la vigne, qui de toute façon est en difficulté et du vin qui se vend de moins en moins ?

Le problème de l'avenir des Corbières se posait bien avant l'incendie. Maintenant, on se pose les questions, c'est bien.

Il faudrait peut-être accepter que le territoire n'est plus adapté à la vigne.

Revisiter le modèle viticole, autre chose que du vin ou pas que ce vin.

On ne s'en sortira que si on se sort de la monoculture. Polyculture et plutôt polyactivité ; tourisme et élevage. Mais il faut des accompagnements de l'État et de l'Europe.

Besoin d'un changement de paradigme : soit on prend ce qu'on peut prendre et on arrête, soit on replante en modifiant les modalités de fonctionnement et avec de la diversification.

Transformation des prairies avec programme de plantation avec des cultures plus résilientes, et hydrologie régénérative.

Des agriculteurs ont déjà muté, sur des toutes petites exploitations et sont sur une démarche agroécologique.

Mais même, l'été, psychologiquement, c'est très dur à passer quand on est seul, par rapport à l'eau, au feu, et à ce qu'on voit de la nature.

Ma crainte, c'est qu'on mette en place des mécanismes de mal-adaptation totale. Par exemple : quand on a une sécheresse, il faut de l'eau. C'est un discours dominant surtout chez les vitis. Ceux qui ne sont pas d'accord préfèrent se taire, mais ils sont plus nombreux qu'ils ne l'imaginent je pense. Ils n'osent pas le dire parce qu'ils vont se faire allumer, voire vandaliser.

La vigne restera le socle de l'économie agricole des Corbières, la vigne restant la plus rentable avec moins d'eau. La vigne restera la clé de voûte mais il faut se diversifier pour améliorer la résilience.

La moitié des domaines des Corbières sont à vendre.

Personne n'achète de vignes en ce moment.

L'eau c'est la vie. Nous on éteint des feux, on nettoie les machines... avec de l'eau potable, on traite, avec de l'eau potable, on ne pourrait pas prévoir pour économiser l'eau potable ?

Personne ne parle de l'avenir, les vignes sont en train de mourir, dans 10 ans, il n'y en aura plus. La vigne, moi je considère que c'est mort.

DÉBATS ET TENSIONS

LA GESTION DU TERRITOIRE

forêt, photovoltaïque, pastoralisme

Est-ce qu'il y des services au département qui s'occupent de la gestion des territoires ?

Il faudrait un projet d'aménagement et de vivre-ensemble, qui passe au-dessus de la propriété privée.

Différents regards sur l'environnement : la garrigue ne sert à rien, ne vaut rien contre une vision globale du système vivant. C'est difficile d'avoir une discussion apaisée sur ces sujets, il y a différentes valeurs, des chocs culturels.

Il faut tout faire pour que les traces visibles de ce paysage disparaissent, il faut effacer ça visuellement pour qu'on passe à autre chose. Par respect pour les gens d'ici, il faut enlever ces putains d'allumettes qui rendent le paysage tout noir.

Le mieux serait de les laisser sur pied, dans les zones où le coût d'exploitation est trop élevé. Habituellement, on les laisse (sauf impact paysager). Ce qui serait le plus intéressant serait de récupérer ceux qui ont de la valeur (où les coûts d'exploitation pas trop importants).

J'aimerais qu'on fasse un cercle autour du village, qu'on coupe le bois. Le matin, vous ouvrez la fenêtre, c'est compliqué.

Ce qui a brûlé, il faut laisser faire la nature sur les espaces naturels.

Couper les arbres, ce n'est pas les enlever.

C'est criminel d'enlever les arbres. Garder les arbres coupés.

J'ai vu que l'ONF a coupé les arbres le long des chemins. J'entends dire, on les laisse par terre, cela fera une réserve pour la biodiversité. C'est ni fait, ni à faire.

Importance de nourrir le sol. Laisser les bois, broyer au maximum pour couvrir le sol. C'est une alternative très différente de celle qui consiste à extraire le bois et qui met en péril la régénération des sols.

Nous on souhaite autre chose, régénérer le sol, gagner de la matière organique, faire tomber les arbres oui mais les laisser là.

Faire un mix entre laisser les arbres et les évacuer, le problème c'est les parcelles privées.

Le problème c'est aussi la propriété, tout divisé en petites parcelles (la forêt), en division avec des personnes qui peuvent être dans plusieurs pays du monde.

Ce qui me met en colère : les pratiques extractivistes de sortie du bois après l'incendie.

Si on laisse les arbres entiers ou en fascines, cela permet le retour des animaux. Ce sont des abris pour la faune et la flore. Si on broie, il y a un risque par rapport aux pluies et les matières minérales sont mobilisées d'un coup.

On nous interdit l'écobuage, mais le feu lui, il calcule pas...il avance...il rase tout ! Écobuage des ruisseaux interdit, alors ça permettrait de nettoyer les rivières, les friches.

Je fais de l'écobuage illégal pour entretenir une parcelle propre. Il faut revoir les règles de l'écobuage. Il a été pratiqué sur ce territoire lorsque le pastoralisme était dominant, 200 ans en arrière avec des brebis.

Mettre le feu dans un ruisseau c'est nécessaire, je sais qu'il ne faut pas le faire quand y a le Cers, on sait. On veut sauvegarder notre patrimoine, l'hiver par temps marin tu peux allumer le feu, et nettoyer le ruisseau et l'été ça sera propre et le feu n'ira pas si loin. Si je veux mettre le feu dans le ruisseau c'est réfléchi, je connais le milieu. Nos grands-parents nous ont appris à sauvegarder le patrimoine, la culture du nettoyage du ruisseau par le feu.

On a besoin d'enlever tous les déchets présents dans les talus, les ruisseaux.

Les chasseurs des Corbières travaillent depuis 40 ans à rendre la garrigue accessible. Personne d'autre n'intervient en aménagements concrets.

Les chasseurs ont plus ou moins la maîtrise foncière.

Le foncier aussi, c'est un problème. J'ai cherché à m'agrandir mais les propriétaires, ils en veulent des prix exorbitants, ce n'est pas un prix économique, c'est un prix lié à la valeur patrimoniale.

Saisir l'opportunité, vrai projet de réouvrir le milieu avec du pastoralisme, d'autres cultures qui nécessitent moins d'eau.

Certains disent qu'il faudrait débroussailler toutes les forêts, ce serait une catastrophe écologique. Par contre, débroussailler le long des routes, autoroutes, chemins de fer, les zones sensibles (espaces d'accueil du public, habitations).

Les pins, je ne veux plus les voir.

Se battre contre le pin d'Alep... c'est une cause perdue !

Des spécialistes disent : "si t'as pas le pin d'Alep, tu peux pas avoir le chêne vert derrière".

Avant la mécanisation, les ouvriers agricoles ne travaillaient pas toute l'année dans les vignes. Le reste de l'année, ils entretenaient les abords des ruisseaux et étaient quand même payés pour les vignes. Depuis la mécanisation des années 70, ces gens-là ont disparu.

On est dans zone déjà en DFCI, il faut gyrobroyer et nettoyer. Mais on n'a pas les budgets pour le faire. Si on le brûle, ça va faire un incendie. Avec un plan de massif, on aurait pu le faire. Là, on nous annonce 2 plans de massif, donc la commune ne veut plus rien faire, elle attend le plan de massif.

Le pin d'Alep n'est pas l'ennemi. C'est le 1er qui s'installe ou se réinstalle. La nature a horreur du vide. L'ennemi numéro 1 c'est l'abandon des cultures.

Les pins de toute façon vont repousser et se multiplier par 100. Il faudrait les éclaircir, avec des espaces plus ouverts. Il faut les garder, mais pas aussi proches et avoir des espaces sans pinèdes pour ralentir le feu.

Le rush sur le photovoltaïque après celui sur l'éolien... Pas de reconnaissance que le territoire est blessé par l'incendie.

C'est une inquiétude avec les discours de certains élus qui voient maintenant le terrain dégagé...avec la tentation de développer de nouveaux projets.

Je défends ce projet car il y a des retombées financières pour la commune. C'est différent, l'intérêt de la commune et l'intérêt privé individuel. Ces entreprises aussi vont faire des pistes, des citernes, vont accompagner les chasseurs, les éleveurs.

Le soleil est un des atouts de la région. Et le photovoltaïque est une solution aussi, c'est une question de mesure.

Ceux qui ne veulent pas de panneaux : est-ce qu'ils proposent d'autres choses pour vivre ?

La commune pense récupérer 120 000 euros par an. Les populations sont sensibles à ça, mais les intérêts sous-jacents ne sont pas pour les populations locales. Ce sont des grosses multinationales, les bénéfices ne seront pas sur les territoires. Sauf de faire un projet citoyen, mais c'est long. Ça questionne la possibilité d'organisation d'un territoire.

Vous avez des vigneron à l'agonie, et on leur dit : "vos terres, on va vous les payer, tous les ans". Ils vont devenir rentiers, c'est humain, mettez-vous à leur place.

On profite de la misère sociale et on va transformer le territoire, ils ne cherchent que le profit.

Il y a le viticulteur qui est pris à la gorge parce qu'ils ont un revenu/ha pas suffisante. Et il y a des requins, qui font miroiter des sommes mirobolantes, qu'ils n'auront jamais. Et on va faire des merdes sur les terres agricoles.

On pille l'Afrique pour ses métaux rares, on pille les Corbières car les seules ressources sont le soleil et le vent.

Il y a une alternative, proposée par une société coopérative Sun d'aquí, sur des projets à échelle raisonnable (sur des bâtiments, sur des toits, sur la déchetterie...).

Aucune réflexion au niveau du territoire (niveau CC). La commune a délibéré sans se poser la question de l'implantation.

Les communes ne sont pas outillées pour répondre aux sollicitations des lobbys du photovoltaïque. Le territoire est en danger par rapport à des promoteurs et des grosses boîtes qui veulent s'installer sur leurs terres et ne sont pas français.

Je suis favorable au photovoltaïque mais dans une proportion limitée, pas de projets à 200 ha. Il y a des projets opportunistes comme la biodiversité à disparaître, on pourrait tout faire. L'enjeu c'est de protéger la terre agricole.

C'est une souffrance de voir un projet pareil.

Pour le développement du tourisme, faut pas qu'il y ait trop de parcs photovoltaïques. Impossible d'aller vers un tourisme de haute qualité environnementale si du photovoltaïque. De grands risques d'irréversibilité.

Quelle place pour les ENR dans le futur projet de territoire, quelle place pour les gros développeurs, quelles limites aux projets dans un territoire UNESCO, dans les Corbières...? Si ces projets se font, je pars...

Il y a un conflit de générations, les vieux qui sont attachés, des jeunes qui sont ingénieurs agro, ils ont des idées et les mettent en œuvre.

Ils disent que c'est à cause de l'herbe dans les vignes que le feu s'est propagé. Il y en a qui se plaignent de pas pouvoir mettre du glyphosate dans les cours d'eau. Quand j'ouvre ma bouche, pour demander à ce qu'ils ne versent pas du glyphosate à 3 mètres du point d'eau pour nos bêtes, je passe pour l'écolo de service.

Il y a un discours pour réintroduire du pastoralisme, mais personne ne s'occupe des gens en place et qui souffrent.

Il faut des troupeaux en itinérance.

Besoin de contacts avec des chercheurs sur pastoralisme et changement climatique : un besoin de caution scientifique pour avancer sur ces sujets.

Remettons des élevages chez nous. Aidons ces gens.

Chèvres et brebis mangent les vignes.

L'idéal : un troupeau qui gère une ceinture autour du village mais avec quel argent ? Ce n'est pas viable économiquement pour une activité privée.

On vit des pressions de la part de certains chasseurs. Les autres sont sympas, ils lèvent la main pour dire bonjour.

Le pastoralisme est aussi une réponse à la crise démographique de l'agriculture, la population agricole se casse la gueule, l'agriculture recule surtout sur les zones les plus difficiles. C'est aussi parce qu'on n'en vit plus.

Les bergeries se sont découvertes par le feu, il faudrait qu'il y ait des bergers pour entretenir les espaces, il faudrait des troupeaux qui entretiennent, on voit rien venir, ça bouge pas.

Depuis l'incendie, les gens disent « il faut de l'élevage ». Le problème, c'est qu'il faut savoir par qui ?

L'AVENIR, ENSEMBLE

LABORATOIRE D'IDÉES

élan collectif et demande d'aide

Le mot qu'on a le plus entendu après le feu c'est ENSEMBLE.

On voudrait mutualiser pour faire revivre tout ça.

Il faudrait continuer à entretenir la solidarité, l'engagement citoyen qui s'est créé au moment de l'incendie.

*Embarquer aussi les réticents, ceux qui nous traitent d'écolos.
Faire apparaître les points d'appui.
S'inspirer aussi du passé.*

Là on a vécu un drame ensemble, et forcément au moins pour les années à venir, ça nous soude.

On a besoin d'une grande solidarité.

C'est un territoire d'excellence pour créer, prendre des initiatives.

*La question c'est quels cépages vont résister ?
Un vigneron est parti en Grèce pour chercher des cépages.
Il faut penser autrement.*

C'est possible... avec le traumatisme de l'incendie...le changement climatique. Il faut que tout le monde s'en saisisse, à commencer par l'État.

La renaissance, la reconstruction doivent tenir compte du vivant biologique, de la revitalisation du milieu.

*Besoin d'un accord entre les structures existantes et pas en créer une de plus.
Que le projet territorial fédère les structures existantes mais sur une base contractuelle.*

Le tourisme pourrait être mieux valorisé et diversifié, le territoire est magnifique.

Si j'avais un mot à transmettre c'est que je souhaiterais que l'État nous facilite les projets, pas forcément financièrement, mais pas de complexifier. Pour libérer les énergies.

Il faut connaître les problématiques d'un lieu, mais aussi montrer les points forts et les qualités.

Découvrir une autre manière de vivre. Se servir du patrimoine existant, comme les pierres découvertes par les incendies, pour mettre en valeur les atouts.

Toutes les initiatives sont formidables, tout ne se fera pas par le tiers-lieu Beauregard. C'est une partie de la solution.

Tourisme : nature, paysage, rando, vélo, les producteurs locaux, visite de château et abbaye, mais avant tout nature et rural, c'est plus facile que les Hautes Corbières. Nature sauvage, se déconnecter, proche des Pyrénées, de la mer, de l'Espagne, loin de la ville.

Ce territoire a plein de richesses, il se passe plein de choses, ce n'est pas une page blanche, il y a beaucoup d'énergie.

Notre projet est vraiment sur les patrimoines.

On a réalisé un inventaire et une cartographie de l'état actuel du sentier, on a recensé ce qui devait être remis en état, on a tout prévu pour refaire les chemins, depuis la coupe des arbres jusqu'à la moindre vis pour remettre les panneaux. mais on ne sait pas à qui s'adresser on ne sait pas si ça intéresse quelqu'un.

J'utiliserai plutôt "persévérer, maintenir" que "reconstruire".

Il faudrait soutenir les plantations de pistachiers, d'oliviers, d'amandiers. On nous donne de l'argent pour planter de la vigne, mais rien pour le reste. On n'encourage pas la diversification.

On est prêts à s'investir, à tester, à se tromper.

On est hors cadre national, cela nous oblige à créer, à inventer.

Sans aide ni solidarité extérieure, ce sera difficile de faire vivre ce territoire par lui-même.

Est-ce que les touristes viendront ou pas l'été prochain, c'est une question.

Ce qui attire les touristes, c'est l'aspect encore sauvage de la région.

Les gens ont peu de mémoire, les locations commencent à se re-remplir.

**C'est urgent d'agir, mais pas n'importe comment, attention !
Il y a de super initiatives ! Mais c'est un peu éparpillé, comment rassembler cet élan ?**

Ce qui pourrait rassembler, ce serait une méthode de travail.

L'enjeu, c'est de définir des communs. A partir de ces communs, la diversité peut se construire, elle peut naître.

Faut pas recommencer, il faut s'adapter.

Une association "Corbières au coeur" a été créée après l'incendie, avec l'ancien maire.

Il faut une structure qui décroïsonne et qui fasse un projet de développement. Il faut un seul interlocuteur. Qui ? une association, le département avec les communes ?

L'ONF a de l'ingénierie, des gens qui normalement sont proches du terrain.

Se reconnecter avec l'agronomie et l'écologie pour penser les démarches d'adaptation.

L'aspect sauvage est une ressource. Le fait que ce soit un territoire sauvage : est-ce qu'on l'accueille ? Avec de l'agriculture préservée sur certains espaces ?

Faut regarder ce qu'il se passe en Espagne et en Andalousie, voire au Maghreb. Mais tout n'est pas désirable dans le modèle espagnol.

Profiter de ce moment que l'on a vécu traumatisant pour se rapprocher, repenser à nos liens, renforcer les solidarités, prendre de nouvelles initiatives. Que cela nous rende plus responsables.

Je vais faire un laboratoire test sur ma petite parcelle en prenant en compte trois problématiques : l'eau, la résistance au feu et la pollinisation.

Le changement climatique nous amène à changer de manière de faire plus rapidement que ce que l'on peut faire.

Pouvoir remettre en culture là où c'était cultivé. Blé, orge, vigne dans une logique de gestion de l'espace, ... Pas de viabilité économique. Il faudra remettre en question la PAC. Que cela soit plafonné quelles que soient les surfaces.

On va diversifier, on a la chance de pouvoir rebondir : Vigne (horizon 2030), poivre du Sichuan ? (2029-2030), pistachier (10 ans). On va augmenter la SAU mais diminuer la densité.

Le changement que je vois, c'est que les vignerons ont changé, par contre il y a une jeunesse qui est arrivée et qui a fait beaucoup de bien au niveau du vin, nouvelle évolution, bons produits, ils ont un autre regard, une autre envie.

Il va falloir remettre de l'activité. C'est attractif touristiquement comme territoire, parce qu'on a encore un territoire sauvage et des immensités. Maintenant, c'est moins vrai là où ça a brûlé.

Il y a des choses à mettre en place mais on est toujours en réaction. Il faut anticiper, prendre le temps de réfléchir, pour vraiment agir.

Des gens réfléchissent à de petits projets à petite échelle.

Il faut savoir si on veut vivre ou survivre. Il faut vivre différemment, intelligemment.

Le territoire pourrait être un laboratoire qui servirait ailleurs.

On a beaucoup de choses à mettre en valeur, la richesse naturelle, la culture.

Ce territoire a un vrai potentiel de développement local.

Croire en l'humain, force de résilience.

Je rêverai que, dans 50 ans, on ait réussi à faire un laboratoire d'expérimentation et d'innovation qui s'appuie sur les services rendus par la nature, et qu'on puisse s'allier, avoir un modèle résilient et s'adapter encore et encore. Ça implique qu'on rémunère les services rendus.

Les gens sont rudes, ils ne se laissent pas abattre. Moi j'ai été élevé comme ça, aussi. J'ai toujours espoir qu'on se relève.

On travaille avec du vivant et donc rien n'est simple. Et les gens en face veulent des choses simples. Il n'y a pas de solutions qui soient bonnes partout, par contre il y en a qui sont mauvaises partout.

Affirmer la qualité de vie, de partage, s'investir en proximité plus que dans la ville, on peut créer, on peut avoir des initiatives car on est moins nombreux ici, développer des solidarités.

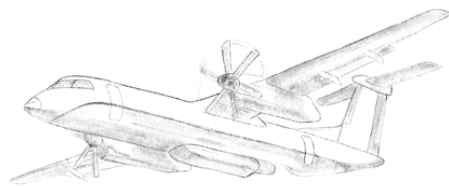
*Il faut reconstruire le paysage, cette région, cette société.
C'est l'occasion, cela a mis un focus sur la région.
Cela va pouvoir permettre de faire bouger les lignes.*

On n'est pas naïfs : il n'y a pas de solution miracle, mais c'est plein de solutions qui mises bout à bout font avancer le schmilblick.

*Repenser le territoire : c'est quoi leur piste au département ?
Qu'est-ce qu'ils veulent faire pour changer les choses ?*

J'ai envie de ne pas baisser les bras, d'aller de l'avant, par amour de la terre...notre terre !

Plutôt que juste prendre notre parole, il faut nous donner du pouvoir, arrêter de faire de l'écoute, mais partager le pouvoir, nous donner la démocratie, on a réussi à discuter avec tout le monde. Si on donne du pouvoir aux gens, on va faire des choses. On a besoin de participer à la décision. On a du savoir-faire à partager.



Août 2025 : « l'Ogre des Corbières » ravage 11 000 hectares dans le département de l'Aude. Au-delà du choc, cet événement agit comme le révélateur de vulnérabilités croisées et marque les limites d'une gestion centralisée des risques, déconnectée des réalités vécues.

Comment les territoires occitans s'organisent-ils face à la récurrence d'aléas hydro-climatiques de plus en plus violents ? Et quelle place occupent les habitant·es dans cette trajectoire d'adaptation ?

Né au cœur du dispositif sensible des Écoutes Territoriales de l'association Territoires et Citoyens en Occitanie (TCO), ce mémoire déploie une enquête qualitative et ascendante au sein de trois territoires : le Gard, le Tarn-et-Garonne et les Pyrénées-Orientales. En bousculant l'injonction institutionnelle à la résilience, souvent réduite à une agilité responsabilisante et individualisante, la recherche fait émerger le paradigme alternatif de la robustesse territoriale. Au plus près des récits et des vécus des acteur·ices locaux·les, l'étude met ainsi en lumière la *mêtis* citoyenne : une intelligence pratique faite de ruses, de tâtonnements et de lenteur assumée, capable de (ré)inventer l'adaptabilité citoyenne au sein des territoires.

Mais comment dépasser l'expérimentation isolée et le risque d'épuisement de ces élans militants ? En explorant les fonctions d'intermédiation des « cueilleur·euses-passeur·euses » et en dessinant les contours d'une écologie du lien, ce travail nous invite à panser les vulnérabilités relationnelles du territoire pour mieux le penser.

RISQUE - VULNÉRABILITÉ - ADAPTABILITÉ - ROBUSTESSE
TERRITORIALE - JUSTICE COGNITIVE - DÉBROUILLARDISE
COOPÉRATION - ORGANISATION FRONTIÈRE

